

LA GUERRE DU CAMEROUN

L'INVENTION DE LA FRANÇAFRIQUE

THOMAS DELTOMBE
MANUEL DOMERGUE
JACOB TATSITSA

PRÉFACE
ACHILLE MBEMBE



LA DÉCOUVERTE

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Thomas Deltombe,
Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa

La guerre du Cameroun

L'invention de la Françafrique
1948-1971

Préface d'Achille Mbembe

2016



Présentation

La légende veut que la France, « patrie des droits de l'homme », ait généreusement offert l'indépendance à ses anciennes colonies d'Afrique noire en 1960. Ce livre raconte une tout autre histoire : celle d'une guerre brutale, violente, meurtrière, qui a permis à Paris d'inventer un nouveau système de domination : la Françafrique.

Cette guerre secrète a pour théâtre le Cameroun des années 1950 et 1960. Confrontées à un vaste mouvement social et politique, porté par un parti indépendantiste, l'Union des populations du Cameroun (UPC), les autorités françaises décident de passer en force. En utilisant les mêmes méthodes qu'en Algérie (torture, bombardements, internements de masse, action psychologique, etc.), elles parviennent en quelques années à éradiquer militairement les contestataires et à installer à Yaoundé une dictature profrançaise.

En pleine guerre froide, et alors que l'opinion française a les yeux tournés vers l'Algérie, la guerre du Cameroun, qui a fait des dizaines de milliers de morts, est à l'époque passée inaperçue. Elle a ensuite été effacée des mémoires par ceux qui l'ont remportée : les Français et leurs alliés camerounais. Le crime fut donc presque parfait : les nouvelles autorités camerounaises ont repris les mots d'ordre de l'UPC pour vider l'« indépendance » de son contenu et la mettre au service... de la France ! Mais la mémoire revient depuis quelques années. Et les fantômes du Cameroun viennent hanter l'ancienne métropole. Laquelle, de plus en plus contestée sur le continent africain, devra tôt ou tard regarder son passé en face.

Pour en savoir plus...

Les auteurs

Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa, respectivement éditeur, chercheur et enseignant, ont publié en 2011 le premier livre de référence sur ce conflit méconnu, Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948-1971), aux éditions La Découverte.

Collection

Cahiers libres

Copyright

L'édition de cet ouvrage a été assurée par François Gèze.

© Éditions La Découverte, Paris, 2016.

Compositeur numérique : Facompo (Lisieux), septembre 2016

ISBN numérique : 978-2-7071-9372-8

ISBN papier : 978-2-7071-9214-1

En couverture : Graphisme **ADGP** / © **DR**

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information par courriel, à partir de notre site www.editionsladecouverte.fr, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

Nous suivre sur



À la mémoire de Mongo Beti

Table

Préface - Surmoi colonial et État sous tutelle

Introduction - Une guerre invisible

La philosophie des massacres du pilote Max Bardet
Derrière les « violences tribales », les vraies causes
de la guerre

La « guerre contre-révolutionnaire », ou la logique
de l'éradication

L'Afrique sous contrôle et le silence comme arme
Défier l'oubli

L'Afrique au début des années 1950

Le Cameroun sous administration française et sous **administration britannique au milieu des années 1950**

1 - Préludes : l'insoluble équation coloniale

Kamerun, Cameroun, Cameroons : un problème
de souveraineté

Les faux-semblants d'une « colonisation humaniste »

Résistances et insoumissions

1940 : « Vive le Cameroun libre ! »

1945 : un nouvel ordre mondial

Colons vs syndicalistes

Colmater les brèches de l'ordre colonial

2 - La matrice de l'affrontement (1948-1954)

L'émergence de l'UPC : rendre au peuple sa souveraineté

Réunification et indépendance : bouleverser l'ordre colonial

Contre-feu : la France en guerre larvée contre l'UPC

La politique du simulacre : fabriquer une « opposition
africaine » à l'UPC

Autonomie pour les élites ou indépendance pour le peuple ?

Le piège de la loi-cadre Defferre

« Écraser les activités communistes pour défendre
la civilisation »

3 - « Une petite Algérie » (1955-1958)

Le temps des « modernisateurs » : Roland Pré et Pierre Messmer

1955 : la stratégie du choc

« Provoquer disparition UPC »

1956 : le traquenard et la guerre

Kamerun, une nation « sous maquis »

1957-1958 : « pacification » en Sanaga-Maritime

Septembre 1958 : l'élimination de Ruben Um Nyobè

À l'Ouest, « comme en Algérie »

Tensions franco-britanniques

4 - L'indépendance volée (1959-1960)

« Peut-on refuser le bonheur aux gens ? »

La France prépare l'« indépendance négociée »...

... et l'UPC tente de déjouer le plan français

Mars 1959 : bataille décisive à l'ONU

Mai 1959 : l'ALNK en guerre contre le silence

Un « système camouflé » de répression

L'indépendance « de façade » du 1^{er} janvier 1960

5 - La guerre totale (1960-1961)

Janvier 1960 : la France lance la « reconquête »

Les Bamiléké, un « caillou dans la chaussure »

La colonne vertébrale sécuritaire du régime de Yaoundé

Novembre 1960 : l'assassinat de Félix Moumié et la signature du pacte néocolonial

L'annexion du Cameroun occidental

La généralisation du « modèle camerounais »

6 - Administrer la terreur

Le maquis affaibli

Politique de l'effroi et action psychologique

Un peuple sous chape de plomb

« Un encadrement rationnel des masses »

De Pompidou à Hollande : le triomphe du système

« françafricain » au Cameroun

Épilogue - Vers la vérité et la justice ?

Remerciements

Quelques références

Notes

Préface

Surmoi colonial et État sous tutelle

par Achille Mbembe

Il y a près d'un demi-siècle, une très grande partie de l'humanité vivait sous le joug colonial. Et on est encore loin d'avoir fini d'examiner dans le détail, cas par cas, les régimes coloniaux du milieu du XIX^e siècle et du début du XX^e. Formes d'« usinage » chaque fois particulières, ils présentaient néanmoins quelques caractéristiques communes.

D'abord ils étaient, dans les faits, des régimes mixtes. Toujours ils combinaient, avec plus ou moins de dextérité, des aspects d'une chefferie coutumière, d'un gouvernement civil (le commandement) et d'un dispositif paramilitaire. La déclinaison de l'autorité s'effectuait sous l'une ou l'autre de ces modalités, tantôt séparément et souvent de concert. Là où la loi et le droit jouissaient de quelque autonomie relative, celle-ci était suspendue chaque fois que nécessaire et remplacée par un état d'exception au demeurant rapidement banalisé. Du coup, l'histoire des régimes coloniaux fut, foncièrement, une histoire de la brutalité ou, plus précisément, de brutalisation.

Deuxièmement, ces régimes cherchaient sans cesse à capter, puis à exploiter pour leur propre compte, non seulement les ressources et les territoires que les puissances européennes avaient conquis par les armes,

mais aussi les énergies vitales des multitudes sur lesquelles ces régimes exerçaient leur domination. Quant à l'exact coût de celle-ci, ils ne voulaient jamais en assumer jusqu'au bout la pleine responsabilité, préférant chaque fois en décharger le paiement sur de tierces entités – peu importait lesquelles.

Troisièmement, machines de guerre s'efforçant cahin-caha de se muer en machines sociales tout court, ces régimes coloniaux fonctionnaient à la fois au désir, aux intérêts et, souvent plus que de raison, au quadrillage, à la brimade et à la répression. Comme tout pouvoir, n'aspiraient-ils pas à imposer à leurs sujets une autre conception de la vie, du travail et du langage ? Prendre entièrement le contrôle de ce qui se passait dans leurs têtes, modeler les termes du désir, construire un affect et faire émerger un sujet docile, prompt à se reconnaître dans l'attitude du valet : n'était-ce point leur objectif final ?

Dans certains cas, ils s'évertuèrent, par conséquent, à éradiquer les formes de vie ancienne – n'y parvenant point, ils se limitèrent à en assécher les fibres les plus vivantes. Dans d'autres cas, ils tentèrent vaille que vaille de revivifier des traditions d'ores et déjà en voie de dessiccation. Pour ce faire, ils reprirent, afin de les faire travailler pour leur propre compte, de vieilles coutumes et institutions locales dont ils subvertirent profondément la nature et le fonctionnement. Puis, connectant ces moignons à de nouveaux segments, ils finirent par inventer, par le biais d'une série d'agencements baroques, des dispositifs inédits de domination.

Ces dispositifs étaient par nature inachevés. Voilà pourquoi, au bout du compte, les régimes coloniaux n'aboutirent qu'à un remaniement partiel et discontinu de sociétés dont le dynamisme historique, bien que substantiellement atrophié, n'avait jamais fait l'objet d'une totale émasculature. Noyaux primitifs de contradictions de toutes sortes, les modèles coloniaux d'assujettissement étaient, de toutes les façons, porteurs à terme de crises organiques que les puissances coloniales surent éviter dans certains cas, mais qu'elles éprouvèrent d'innombrables difficultés à contenir et à renverser dans d'autres.

Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa ont écrit ici un livre irremplaçable, qui décrit justement le déroulement de l'une de ces crises organiques, ses multiples rebondissements et son dénouement provisoire dans le Cameroun des années 1948 à 1971. Synthétisant et enrichissant efficacement la somme considérable qu'ils avaient publiée en

2011 (*Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique*), cette description permet de mieux comprendre désormais les métastases qui suivront (de 1971 à nos jours) et qui, à bien des égards, octroient leur singularité à ce qu'il faut bien appeler le moment postcolonial africain. Venant après des travaux pionniers tels *Le Mouvement nationaliste au Cameroun* de Richard Joseph (1977) et *L'État au Cameroun* de Jean-François Bayart (1979), ou mon propre livre *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun* (1996), l'essai que l'on va lire est le fruit de recherches approfondies dans les archives, ainsi que de longues et patientes enquêtes de terrain. Il ne complète pas seulement les ouvrages précédents. Il ouvre aussi d'innombrables pistes nouvelles pour la recherche et s'appuie intelligemment sur les monographies produites, en nombre croissant, par les nouvelles générations d'historiens camerounais, finalement sortis de la torpeur et de longues décennies de brutalisation concertée des esprits.

Riche et documenté, tirant profit de l'accès à de nouvelles sources écrites et exploitant de façon très adroite les témoignages des acteurs de l'époque, *La Guerre du Cameroun* s'inscrit par ailleurs dans la nouvelle historiographie des guerres anticoloniales et des guerres contre-insurrectionnelles de la seconde moitié du XX^e siècle (Indochine, Kenya, Malaisie, Algérie, Mozambique, Angola, Zimbabwe, Namibie, etc.). Ces guerres précipitèrent l'ébranlement du monde colonial au lendemain des hécatombes de 1914-1918 et de 1939-1945, et du largage de la bombe atomique sur Hiroshima et Nagasaki. Tout en braquant le feu des projecteurs sur la face illibérale des démocraties occidentales, elles ouvrirent la voie à une redistribution de la puissance à l'échelle planétaire, rendant dès lors possible l'apparition de nouveaux États-nations et d'une nouvelle carte du monde.

L'intérêt immédiat de *La Guerre du Cameroun* ne se trouve donc pas seulement dans la reconstitution précise et novatrice d'une séquence historique décisive sur le plan régional, et qui aura fait l'objet, pendant près d'un demi-siècle, d'une étonnante méprise. Ce livre est aussi important parce que sa lecture nous permet de penser à frais nouveaux aussi bien le phénomène de la décolonisation que la nature du moment postcolonial proprement dit. Écrit dans une langue accessible, il tord définitivement le cou au mythe français d'une décolonisation « pacifique » en Afrique subsaharienne. Il montre ainsi à quel point le Cameroun servit de site d'expérimentation privilégié du mode patrimonial de gestion d'un empire

devenu « informel » – mode de gestion qui deviendra typique des rapports entre la France et ses anciennes colonies africaines dans la seconde moitié du XX^e siècle. C'est en effet au Cameroun que fut élaborée jusqu'à ses conséquences ultimes, par le biais d'un affrontement combinant une guerre de libération nationale, une guerre contre-insurrectionnelle et une guerre civile, la formule de l'« État sous tutelle ».

L'État sous tutelle est le contraire d'un État souverain classique. Plus précisément, il jouit d'une souveraineté parcellaire, voire conditionnelle. La puissance occupante se retire de l'avant-scène, après l'avoir cédée à des suppléants locaux. Des fragments de cette souveraineté font l'objet d'une extraterritorialisation et, à ce titre, sont exercés à partir de centres lointains. D'autres pans font l'objet d'un exercice local, par le biais de contremaîtres autochtones qui supervisent un territoire régenté à la manière d'une capitulation – c'est notamment le cas pour ce qui concerne l'administration de la brutalité et l'accaparement des ressources et des profits. D'autres enfin font l'objet d'un partage plus ou moins équitable. Dans tous les cas, le territoire supposé souverain est géré comme une prise de guerre, et ses habitants traités moins comme des citoyens que comme des captifs.

L'ouvrage qu'on va lire éclaire sous un angle neuf les origines, la mise en place et le fonctionnement de cette variante de l'État sous tutelle qu'après d'autres, les auteurs inscrivent sous le qualificatif de « Françafrique ». De manière générale, l'État sous tutelle est la condition de préservation d'une structure informelle d'empire qui s'articule autour de réseaux plus ou moins opaques. Cette structure en réseaux souterrains constitue le cadre de l'assimilation réciproque et de la corruption mutuelle entre certains segments de l'État français et leurs anciens sujets postcoloniaux. Une structure étonnamment durable depuis la proclamation des indépendances formelles en 1960.

Située à mi-chemin entre les modèles insurrectionnels indochinois et algériens (armés ou paramilitaires) et les itinéraires subsahariens paracivils ou paraconstitutionnels, la « décolonisation à la camerounaise » n'a pas seulement produit le prototype de l'État sous tutelle. Elle a également été à l'origine d'une formation historique relativement singulière, caractérisée par la reconduction, à une échelle moléculaire, d'une crise originelle et organique. Les différends engendrés par la colonisation ne furent en effet jamais entièrement soldés au moment du transfert du pouvoir des anciens maîtres à leurs protégés. Au contraire, la dévolution du pouvoir envenima

ces différends et imprima un tour conflictuel à leur expression : aux clivages anciens vinrent se greffer de nouveaux autres, lorsque les précédents ne purent rebondir dans un contexte nouveau, se prolongeant dès lors au-delà de la colonisation proprement dite.

Il n'en est pas sorti une nation dans le sens moderne du terme, laquelle reste à inventer. Ni seulement un assemblage d'ethnies – le processus d'« assimilation réciproque entre les différents segments » de l'élite (Jean-François Bayart) ayant entraîné une relative sédimentation – ou un État dans le sens wébérien du terme. Mais quelque chose comme une concaténation de formes, d'embranchements et de bifurcations, de structures profondes et de structures de surface, chacune dotée de son système propre d'étagement.

Le Cameroun contemporain, sorti tout droit de la tragique combinaison guerre de libération/guerre contre-insurrectionnelle/guerre civile que ce livre retrace de façon remarquable, est une entité sans poésie, tout à fait prosaïque, un agencement segmentaire, mou et gélatineux, dont le surmoi est demeuré colonial, c'est-à-dire, pour l'essentiel, répressif. La sorte d'autoritarisme molaire, faite d'adhésion et d'inertie, qui aura caractérisé son dernier demi-siècle court tout droit aujourd'hui vers une bruyante impasse. Pour en sortir, il n'est pas certain qu'un simple changement d'idées, voire d'hommes, suffira. Il faudra sans doute passer par un radical changement de régime.

Johannesburg, 1^{er} août 2016.

Introduction

Une guerre invisible

« La guerre psychologique ne se “déclare pas”, elle n’“éclate pas” en s’accompagnant d’un ensemble de mesures spectaculaires telles que la mobilisation ou la concentration des armées. Elle s’établit, elle “est” ; on constate un beau jour qu’elle sévit avec plus ou moins d’intensité et, ce qui est grave, ses victimes sont généralement conduites à cette constatation alors qu’il est déjà trop tard. La guerre psychologique est secrète, elle est d’abord clandestine. »

Commandant Jean LAMBERTON,
La Guerre psychologique, École d’état-major, année 1954-1955.

Rencontrer un fantôme n’est pas une chose banale. Pendant des années, nous avons cherché à retrouver la trace d’un homme qui avait cosigné en 1988 un ouvrage intitulé *O.K. Cargo !* et sous-titré *La saga africaine d’un pilote d’hélicoptère*. Un livre étrange, plein de spectres, de cadavres et d’obscurs pseudonymes. Racontant « vingt années incandescentes d’aventure ou de guerre totale », comme le précise la quatrième de couverture, le pilote consacrait un chapitre au « génocide » auquel il disait avoir participé au Cameroun dans les années qui ont suivi l’indépendance du pays en 1960.

Contrairement à la plupart des témoins français que nous avons rencontrés dans le cadre d’une longue enquête sur cette guerre méconnue,

dont nous avons rendu compte de façon détaillée en 2011 dans notre livre *Kamerun !* – et dont le présent ouvrage est à la fois une synthèse et un prolongement^a –, l’auteur ne faisait preuve d’aucune retenue. « En deux ans, écrivait-il, l’armée régulière a pris le pays Bamiléké, du sud jusqu’au nord, et l’a complètement ravagé. Ils ont massacré 300 000 ou 400 000 Bamiléké. Un vrai génocide. Ils ont pratiquement anéanti la race. [...] Les villages avaient été rasés, un peu comme Attila, tu passes, tu ne laisses rien. Peu de Français sont intervenus directement. J’en ai connu trois ou quatre, c’est tout. La presse n’en a pas parlé. »

La philosophie des massacres du pilote

Max Bardet

Nous avons donc cherché à en savoir plus sur ce pilote d’hélicoptère. Les éditions Grasset, qui avaient publié son livre, ne se sont pas montrées particulièrement coopératives. « Le livre est ancien, nous a-t-on répondu en substance. L’homme que vous cherchez est peut-être mort... » Quant à la co-auteure du pilote, une certaine Nina Thellier, qui l’avait aidé à accoucher de son manuscrit, elle demeurait également introuvable. Présentée dans le livre comme une « femme d’affaires américaine », attachée de presse du Paris-Dakar et « directrice d’un cabinet de relations publiques à Paris », elle s’était apparemment volatilisée.

Nous avons aussi contacté un autre homme : Constantin Melnik (1927-2014). Responsable des services secrets à Matignon entre 1959 et 1962, grand rival à l’époque de Jacques Foccart (1913-1997), le puissant conseiller du général de Gaulle, Melnik s’était fait par la suite une spécialité dans les romans à clé, publiant plusieurs livres dans lesquels il narrait ses exploits passés, en mêlant habilement la fiction et la réalité. Directeur de collection chez Grasset, c’est lui qui avait fait publier *O.K. Cargo !*. Melnik demeurant muet, nous en étions venus à douter de l’existence même du pilote d’hélicoptère dont le nom n’apparaît sur aucune des milliers d’archives militaires que nous avons consultées. La quatrième de couverture du livre ne le qualifiait-elle pas de « légendaire » ?

Quelque temps après la publication de notre enquête, dans laquelle nous évoquions ce mystérieux pilote, un lecteur nous écrivit pour nous révéler que Max Bardet – c'est son nom – était moins « légendaire » qu'on aurait pu le croire. Ayant effectué « [son] service militaire sur la base aérienne 174 à Douala, au Cameroun, en 1963-1964 », il avait « bien connu » Bardet. Passionné par le Cameroun, où il avait vécu de 1957 à 1965, notre lecteur prenait cependant ses distances avec *O.K. Cargo* ! : « Les chiffres des morts annoncés par le sergent-chef Bardet sont effarants et invraisemblables. »

Reste que le fantôme existait. Il répondait même au téléphone. Max Bardet accepta sans difficulté de nous recevoir chez lui, dans la banlieue d'Albi, un jour d'été 2014. Son témoignage n'éclaircit pas pour autant tous les mystères. Tant s'en faut. Car l'homme, qui n'hésite pas à donner une dimension épique à ses aventures africaines, laisse dans l'ombre d'innombrables détails. L'identité des protagonistes par exemple, désignés par des pseudonymes dans son livre, reste désespérément absente. « Je me suis fait un devoir systématiquement d'oublier le nom de tous ces gens-là, nous explique-t-il. Je les ai oubliés, et c'est pas des blagues, je vous mens pas, je les ai oubliés. J'ai vu trop de choses, j'ai fait trop de choses, j'ai entendu parler de trop de choses. »

Qu'a vu et qu'a fait Max Bardet au Cameroun ? Après plusieurs heures d'entretiens avec lui, il reste difficile de répondre à cette question avec certitude. Car son récit est un mélange foisonnant de faits avérés, d'affirmations plausibles, d'allégations invérifiables, de souvenirs traumatiques, de trous de mémoire et de fanfaronnades. Le tout saupoudré de quelques contradictions et de silences éloquents. Essayons cependant d'y voir plus clair.

Max Bardet est avant tout un soldat perdu de l'Algérie. Proche de l'Organisation armée secrète (OAS), à laquelle il prêtait sa voiture les soirs de ratonnades à Alger, c'est en guise de sanction qu'il est muté au Cameroun en 1962. Considéré par Pierre Messmer, alors ministre des Armées, comme un « élément indésirable », il est muté à Douala, la capitale économique du Cameroun. En marge des « unités combattantes », il est placé sous l'autorité intermittente d'un mystérieux « capitaine », qu'il appelle « Leroy » dans son livre mais dont il dit avoir oublié le nom. Le capitaine ne tenait manifestement pas à se faire remarquer, précise Bardet : « Est-ce que c'était un mec des services ou de je sais pas quoi. Allez savoir... »

Après des années de combats en Algérie, la vie à Douala paraît bien calme à ce baroudeur avide d'action et de coups d'éclat. « La guerre était finie, raconte-t-il en faisant allusion aux graves événements qui avaient précédé son arrivée au Cameroun mais dont il ignore apparemment presque tout. On pouvait aller en ville sortir. Avec ma femme, on allait danser dans les boîtes, tout le monde s'entendait bien, c'était formidable, on vivait comme si on avait été chez nous. » Alors que l'ambiance reste inchangée à Douala, ses activités de pilote, qui consistaient dans un premier temps à transporter les responsables de l'armée française au Cameroun, changent brutalement de nature dans le courant de l'année 1963 : « Tout d'un coup, le capitaine m'a fait découvrir que la guerre existait encore, qu'elle était là. »

Le voilà embarqué dans des actions secrètes dans la région de l'Ouest-Cameroun, autrement appelée région Bamiléké, territoire vallonné situé à une centaine de kilomètres de Douala. Alors qu'il n'a, aujourd'hui encore, qu'une très vague idée de la situation politique du Cameroun à l'époque, sujet qui l'intéresse assez peu au demeurant, il décrit en détail les « massacres » auxquels il a participé.

Un catalogue d'horreurs. Dans le récit qu'il nous livre, dont les épisodes les plus sombres sont absents de son ouvrage, il est question par exemple de vastes opérations contre des villages rebelles au cours de l'année 1963. Des troupes africaines fidèles au gouvernement en place, ivres de vin de palme, vidaient les cases avec une violence extrême. « Ils abattaient tout le monde, les femmes, les enfants... Les hommes encore ils les abattaient à la kalachnikov. Mais les femmes, ils les abattaient, ils leur coupaient les seins, ils les éventraient, surtout les femmes enceintes... » Que faisait le pilote pendant ce temps-là ? Il survolait la zone et veillait à ce que personne ne s'échappe : « Le gars à côté de vous à la radio dit "deux fuyards au nord-est". Paf, un coup de Jeep, deux rafales de mitraillette... » Il fallait éviter que les fuyards aillent « raconter ce qui se passait », précise-t-il. Max Bardet dit avoir participé à trois reprises à des opérations de ce type. Ces « massacres contrôlés », comme il les appelle, auraient causé la mort de près de 1 500 personnes.

Le pilote évoque aussi le « bennage », qui consistait à jeter dans les rivières les gens fraîchement assassinés : « Quand on me l'a raconté au début, j'y croyais pas. On m'a dit : "Tu sais c'est vite fait, quand il y a des trucs, on les balance dans le Noun, avec les camions." J'ai dit : "Non, vous

déconnez...” “Tu vas voir, dans la vallée du Noun, la rivière est blanche des ossements des morts.” Et je l’ai vu : des centaines et des centaines de cadavres. Mais c’était que des os. Je me suis dit : “Merde, c’est la vérité.” »

Ce qui surprend dans le récit de Bardet, c’est qu’il semble avoir développé une sorte de philosophie des massacres. Il en distingue deux variétés en fonction de la méthode employée. « Massacrer des gens, ça peut se comprendre, quand vous les massacrez, comment dirais-je, proprement. Vous abattez des gens à la kalachnikov ou à la mitrailleuse, vous les mettez en rang : tac tac tac. Ils sont morts, ils sont morts. Mais quand vous massacrez des gens à coups de machette pour le plaisir... Parce que c’est pour le plaisir, hein ! Ils avaient besoin de ça, je sais pas pourquoi, qu’est-ce que ça peut leur apporter ? Aller couper les pieds à un mec qui est mort, qu’est-ce que ça va vous rapporter ? » Il y aurait donc des massacres civilisés et des massacres sauvages...

Bardet ne dit pas dans quelle catégorie il place l’utilisation des « grenades au phosphore » jetées depuis l’hélicoptère sur les maquisards en fuite, dont son capitaine était un adepte fervent. Mais on le devine en l’entendant décrire les corps brûlés des victimes dont on pouvait tout de même identifier les visages : « Impeccable ! »

Derrière les « violences tribales », les vraies causes de la guerre

On pourrait remplir des pages à narrer les stupéfiantes « aventures » de Max Bardet. C’est d’ailleurs ce que lui-même a fait dans son livre *O.K. Cargo !*. Il faut cependant se méfier d’un tel exercice. Outre qu’il est difficile d’authentifier les faits – des massacres à huis clos, dirigés par un capitaine anonyme, qui ne laissent aucun témoin –, le récit du pilote d’hélicoptère cache autant de choses qu’il n’en montre. Dans sa philosophie des massacres, Max Bardet ne semble tenir aucun compte du contexte politique camerounais dans lequel il a opéré. Son témoignage évoque simplement le souci de la France d’éviter l’implantation des

« communistes » au Cameroun. Décrite dans sa quotidienneté, la guerre semble surtout se résumer à un simple affrontement opposant d'irrationnelles « ethnies ».

Sept ans après avoir fait publier le livre de Bardet, Constantin Melnik signera à son tour un ouvrage, *La Mort était leur mission*, dans lequel il évoque le Cameroun. Ce vrai-faux roman, peuplé de vrais-faux personnages, adopte lui aussi une grille de lecture ethnique : « Après la décolonisation orchestrée par le général de Gaulle, des troubles avaient éclaté au Cameroun. Où se situait, à propos, ce putain de pays et quelles étaient son histoire et sa singularité ? Une fraction extrémiste regroupant les Bamiléké s'était soulevée. Selon une tradition africaine qui n'était pas encore relayée par la télévision, des massacres avaient eu lieu, suivis d'une répression où les forces gouvernementales, épaulées par des conseillers militaires français, n'avaient fait preuve d'aucune réserve. Tentés par une aventure africaine, [...] des camarades du colonel Martineau étaient partis piloter des hélicoptères et ils étaient revenus lourds de récits de cadavres flottant au fil de l'eau ou pourrissant dans les forêts. »

Réduire les conflits en Afrique à une « histoire de tribus » et les décrire comme une simple succession de massacres incompréhensibles est une vieille habitude. Cela permet d'en effacer les ressorts politiques, de faire disparaître les noms des responsables et finalement d'imputer les violences à ceux qui les ont subies. Qui a initié cette guerre du Cameroun ? Qui l'a organisée ? Qui en a tiré profit ? La présence d'un pilote d'hélicoptère français voltigeant au-dessus des « massacres contrôlés » prouve à elle seule qu'il ne s'agissait pas de simples « violences ethniques ».

Les exactions qu'évoquent Bardet, Melnik et beaucoup d'autres ont évidemment une importance capitale, ne serait-ce qu'en raison des traumatismes individuels et collectifs qu'elles ont engendrés. Mais réduire la guerre du Cameroun à une série de massacres, c'est s'interdire d'en comprendre la logique. Hypnotisé par les conséquences, on en oublie les causes. Fasciné par l'éclat des machettes, on absout en silence les criminels de l'ombre. Car le crime ne s'arrête pas aux massacres, il implique les bourreaux en cravate qui les ont rendus possibles.

C'est ce que nous entendons illustrer dans les pages qui suivent, en proposant une analyse historique et politique de la guerre du Cameroun. Entendons-nous bien : s'extraire des lectures strictement « ethniques » ne signifie pas que l'on néglige les dynamiques locales et les logiques

endogènes du conflit. Il s'agit plutôt de comprendre comment ces facteurs locaux, historiquement et politiquement situés eux aussi, s'insèrent dans des jeux de dominations imbriqués. On constatera alors que les logiques endogènes, partiellement autonomes, sont parfois instrumentalisées et réinventées en fonction de logiques exogènes.

En pointant les « traditions africaines », en situant les troubles « après » l'indépendance et en expliquant que la répression a « suivi » les massacres, le roman à clé de Constantin Melnik a quelque chose d'indécent. Car Melnik sait que tout cela est faux. Coordinateur des services secrets à Matignon de 1959 à 1962, il connaissait parfaitement le sujet : le Cameroun étant devenu indépendant le 1^{er} janvier 1960, ce dossier sensible avait été enlevé au ministre de la France d'Outre-mer pour être confié aux services du Premier ministre.

Melnik savait donc pertinemment que l'apparent « conflit ethnique » qui avait déchiré ce pays n'était pas une conséquence de l'indépendance, octroyée par la France, mais qu'il plongeait ses racines comme on le verra dans une époque bien plus ancienne (chapitre 1). Ses origines remontent à la conquête coloniale de ce territoire, que l'Allemagne s'était accaparé à la fin du XIX^e siècle et que les Britanniques et les Français s'étaient partagé au lendemain de la Première Guerre mondiale. C'est bien la politique menée par les puissances coloniales qui explique les tensions internes qui ont émergé au moment où le Cameroun se préparait à l'indépendance. Et c'est la volonté de la France d'éviter, de retarder puis, faute de mieux, d'« encadrer » cette indépendance, de la vider de sa substance, bref d'empêcher les Camerounais de décider librement de leur destin, qui envenimera la situation dans les années 1950.

L'ennemi de la France en ces années de décolonisation n'est pas ethnique, mais politique : il s'incarne dans l'Union des populations du Cameroun (UPC), mouvement indépendantiste fondé en 1948 qui refuse obstinément de laisser la France imposer ses volontés (chapitre 2). Un refus d'autant plus obstiné que les nationalistes camerounais savent que le statut juridique de leur pays et le droit international militent en leur faveur. Territoire internationalisé au sortir de la Première Guerre mondiale parce que jugé inapte à l'indépendance – au même titre que les autres territoires allemands ou ottomans : Syrie, Liban, Palestine, Togo, Rwanda, etc. –, le Cameroun a seulement été confié temporairement en administration aux

Franco-Britanniques. Lesquels ont en échange signé des accords internationaux dans lesquels ils promettaient d'amener les territoires qu'ils administraient à l'autonomie ou à l'indépendance.

C'est précisément parce que le droit donnait tort aux autorités françaises que ces dernières ont opté pour une politique de force (chapitre 3). Certes, la guerre ainsi engagée contre l'UPC dans les années 1950 prendra par la suite une coloration « ethnique », la cible privilégiée étant d'ailleurs changeante : les « Bassa » de la Sanaga-Maritime dans les années 1956-1958 ; les « Bamiléké » de l'Ouest-Cameroun, dans les années suivantes. Mais l'ethnisation du conflit n'est qu'un leurre, une diversion et une technique de guerre visant à fracturer le mouvement national.

Dans ce contexte historique particulier, cette guerre apparemment « ethnique », parfois décrite comme une « guerre civile » camerounaise, cache donc des enjeux éminemment politiques. Elle dissimule également des enjeux géostratégiques (chapitre 4). Après avoir installé un régime profrançais à Yaoundé, la France, en effet, ne cherche pas seulement à écraser les opposants camerounais, quelle que soit leur supposée appartenance ethnique. En ces temps de guerre froide, elle prétend aussi défendre ce régime contre les puissances communistes, accusées de manipuler les « rebelles ». Moins officiellement, elle se méfie aussi des Anglo-Saxons – alliés anticomunistes mais rivaux impérialistes –, suspectés de vouloir profiter d'un possible chaos pour prendre pied dans ce territoire devenu indépendant. Derrière ces adversaires multiples, simples prétextes parfois, Paris cherche surtout à maintenir le Cameroun dans son orbite, et à perpétuer sa domination en Afrique en dépit des vents dissolvants de la décolonisation. En ce sens, la guerre du Cameroun joue un rôle central dans l'émergence d'un nouveau type de gouvernance néocoloniale, mi-officiel, mi-officieux, qui prendra plus tard le nom de « Françafrique » (chapitre 5).

La « guerre contre-révolutionnaire », ou la logique de l'éradication

En dépit de sa lecture tribale du conflit, Max Bardet a raison sur un point : il s'agit bien d'une « guerre ». Lui qui a « fait l'Algérie » et participé à bien d'autres conflits par la suite peut en attester. Le terme de « guerre », jamais utilisé officiellement, apparaît d'ailleurs à de nombreuses reprises dans les rapports confidentiels rédigés par les militaires français qui ont participé aux opérations. En 1957, le commandant supérieur des forces armées de la zone de défense d'AEF-Cameroun, le général Louis Dio, estime que les affrontements camerounais « ne constituent plus une opération de rétablissement de l'ordre, mais une “opération de guerre” ». L'année suivante, un chef de bataillon écrit : « La conscience d'être en guerre a permis de très bonnes réalisations. » En 1960, le général Max Briand, qui dirige les opérations militaires, évoque un « phénomène de guerre subversive ».

Le caractère « guerrier » du conflit ne fait donc aucun doute, ni pour les militaires français et leurs alliés camerounais, ni pour leurs adversaires réfugiés « au maquis ». Reste que la notion de « guerre » est équivoque, car la frontière qui la sépare de la « politique » est poreuse. « La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens », disait Carl von Clausewitz. À moins que ce ne soit l'inverse, ont par la suite répondu d'éminents philosophes. Toujours est-il que cette question se pose avec une acuité particulière en contexte colonial. « La situation coloniale, c'est d'abord une conquête militaire continuée et renforcée par une administration civile et policière », écrivait le psychiatre martiniquais Frantz Fanon, engagé aux côtés du Front de libération nationale algérien (FLN), qui ajoutait : « Le colonialisme français est une force de guerre¹. »

Si le colonialisme est un régime d'exception permanent, qui ne recule de surcroît devant aucun massacre pour conquérir des territoires ou imposer sa loi, comment le distinguer de la guerre elle-même ? Cette ambiguïté explique en partie pourquoi les Français, tellement habitués à « maintenir l'ordre » par la violence, ont si longtemps cru pouvoir décrire la guerre d'Algérie comme de simples « événements ».

La situation est plus complexe au Cameroun. La guerre qui s'y est déroulée n'a pas été déclenchée par une insurrection comparable à la « Toussaint rouge » algérienne du 1^{er} novembre 1954. Et elle ne s'est pas terminée par la signature d'un texte officiel comparable aux accords d'Évian du 18 mars 1962. La guerre du Cameroun s'est enclenchée à bas bruit dans les années 1950, la tension est montée progressivement au

moment de l'indépendance, l'insurrection a survécu au cours des années 1960 avant de s'étioler au tournant des années 1970. La victoire finale des Français et de leurs alliés camerounais, contrairement à l'Algérie, et l'instauration à Yaoundé d'une dictature impitoyable, c'est-à-dire la perpétuation de la guerre par d'autres moyens, ont eu pour conséquence non seulement de reléguer le conflit au rang de simples « troubles » mais ont fini par l'effacer de la mémoire officielle (chapitre 6). Difficile, dans ces conditions, de savoir quand la guerre a commencé et quand elle s'est achevée. Une guerre sans début ni fin peut-elle avoir eu lieu ?

Ce qui permet cependant de parler de « guerre », ce sont les méthodes employées par les autorités françaises. Exactement au même moment qu'en Algérie, l'armée française déployait au Cameroun de nouvelles techniques de guerre inspirées de ce que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de « doctrine de la guerre révolutionnaire » (DGR). Cette doctrine a justement pour caractéristique de brouiller la frontière entre la guerre et la politique. Inspirée à la fois par les procédés civilo-militaires des anciens officiers coloniaux (Lyautey, Gallieni), par les méthodes de « guerre psychologique » développées notamment par les militaires anglo-saxons et par les techniques utilisées par le Viêt-minh pendant la « guerre d'Indochine » (1946-1954), la DGR est devenue l'arme favorite des officiers français au milieu des années 1950. Défaits à Diên Biên Phu en mai 1954 et défiés en Algérie six mois plus tard, ces derniers se sont mis en tête d'écraser préventivement toute nouvelle insurrection anticoloniale. Tel est le scénario qui s'est déroulé au Cameroun dès 1955 : l'administration française a décidé d'éradiquer le mouvement nationaliste camerounais subitement regardé comme un nouveau « Viêt-minh ». Avec l'interdiction de l'UPC, l'opposition politique a été convertie en ennemi militaire.

La guerre du Cameroun s'inscrit donc dans la longue histoire des conflits « contre-insurrectionnels » ou « contre-subversifs ». Une longue histoire qui, dépassant largement les relations franco-camerounaises, débute au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et se prolonge aujourd'hui dans le cadre des guerres dites « antiterroristes ». Rompant avec le schéma classique des guerres clausewitziennes, l'objectif de ces guerres est moins de détruire l'ennemi de front que de contrôler les arrières, c'est-à-dire la population. « Le problème numéro un, expliquait en 1954 le colonel Charles Lacheroy (1906-2005), l'un de ses principaux théoriciens français,

c'est celui de la prise en main de ces populations qui servent de support à cette guerre et au milieu desquelles elle se passe. Celui qui les prend ou qui les tient a déjà gagné². »

Un terrible bilan humain

Combien de victimes la guerre du Cameroun a-t-elle causées ? 100 000, 200 000 ? Il est probable que nous ne le saurons jamais avec précision. Selon un rapport confidentiel du général Max Briand, commandant des forces françaises au Cameroun aux premières années de l'indépendance, le bilan humain des affrontements, pour la seule région Bamiléké et pour la seule année 1960, s'élèverait à « un peu plus de 20 000 hommes », dont 5 000 morts au combat, 1 000 des suites de leurs blessures, 5 000 suite à des maladies et, surtout, 10 000 tués dans une évasive « lutte intérieure ». Du côté des forces de l'ordre, toutes unités confondues, on compte 614 « pertes amies » dont 583 civils africains.

Bien plus complet et convaincant que ce rapport partiel et partial, l'ambassade britannique, présente à proximité et connaissant fort bien le terrain, a également produit une tentative de bilan humain, dans un rapport confidentiel rédigé en 1964. « Le nombre de victimes civiles entre janvier 1956 et juin 1962, écrit-elle, est estimé entre 60 000 et 75 000 morts. » Lors d'une conférence en octobre 1962, le journaliste du *Monde* André Blanchet, fin connaisseur du Cameroun et proche des autorités françaises, citait pour sa part une source digne « d'être prise au sérieux » faisant état de « 120 000 victimes au total pendant les deux ou trois ans qu'a duré l'insurrection en pays [Bamiléké] ». Un chiffre qui ne prendrait donc pas en compte le bilan des « troubles » dans les autres régions, en particulier en Sanaga-Maritime entre 1955 et 1958.

Ces tentatives de bilan, très approximatives, excluent les milliers de personnes qui ont péri suite aux déplorables conditions de vie dans les camps de regroupement en Sanaga-Maritime ou en région Bamiléké. Un bilan exhaustif de la guerre du Cameroun devrait enfin comptabiliser les victimes à huis clos

de la dictature d'Ahmadou Ahidjo, dans les années 1960 et 1970, des camps d'internement, tortures, disparitions forcées, exécutions publiques ou extrajudiciaires, qui n'ont jamais fait l'objet d'un bilan chiffré.

Le bilan humain est d'autant plus difficile à établir que la doctrine de la guerre révolutionnaire dilue les frontières entre civils et militaires, sympathisants et belligérants. Les bombardements visent par exemple des « zones interdites » où les personnes qui s'y trouvent sont réputées hostiles. Ordre y est donné d'« annihiler » indifféremment les insurgés « et leurs sympathisants ».

Déléguée, ethnicisée, masquée, la guerre du Cameroun en fut d'autant plus cruelle. L'imbrication des éléments de guerre classique et de certains aspects d'une guerre civile, pensée par l'armée française pour déléguer et camoufler sa répression, rend le bilan très difficile à tirer, en l'absence d'observateurs impartiaux sur le terrain au moment des faits. Une seule certitude : ce conflit a fait des dizaines de milliers de morts, *a minima*, sans doute bien plus.

Ce que Lacheroy appelle « guerre révolutionnaire » – en réalité contre-révolutionnaire – est donc une guerre politique qui vise, selon une expression empruntée à Mao Zedong, à détruire le « poisson » subversif en s'attaquant à l'« eau » dans laquelle il évolue : le peuple. Pour ce faire, d'innombrables dispositifs de contrôle, corporel, territorial et psychologique, sont mis en œuvre pour encadrer les populations civiles, les isoler des éléments « ennemis », les contraindre à se défendre elles-mêmes contre la « contagion subversive » et finalement gagner « leurs cœurs et leurs esprits ». Identification des individus, instauration de laissez-passer, installation de contrôles routiers, érection de camps de regroupement, déportation de populations, mise en place de zones de pacification, levée de milices de combat, infiltration des groupes rebelles, bombardements aériens, assassinats ciblés, disparitions forcées, exécutions publiques, exhibition de têtes coupées, systématisation de la torture, action

psychologique et lavage de cerveau : toutes ces techniques ont été utilisées à plus ou moins vaste échelle au Cameroun au cours des années 1950 et 1960.

Si l'on peut dès lors comparer le Cameroun et l'Algérie, où les mêmes méthodes ont été employées au même moment, le phénomène n'est pas strictement français. On pourrait en effet comparer le Cameroun avec une colonie anglaise, le Kenya, où les autorités britanniques ont mené une politique similaire, au cours des années 1950, pour éradiquer le mouvement Mau Mau. À certains égards, on pourrait également mettre la guerre du Cameroun en regard avec ce qui s'est passé trente ans plus tard au Rwanda, où le « *hutu power* », choyé par la France, s'est appuyé sur des techniques dérivées de la DGR pour éliminer méthodiquement les populations tutsi.

Ces parallèles méritent d'être évoqués dans la mesure où ils soulignent la nature totalitaire des doctrines élaborées par les armées occidentales dans le double cadre de la décolonisation et de la guerre froide. Foncièrement antidémocratiques, de l'aveu même de Lacheroy, qui reconnaissait que ses méthodes étaient « révoltantes pour la conscience humaine », ces dispositifs visent à éradiquer définitivement l'adversaire, qu'il soit « communiste », « nationaliste », « ethnique » ou tout cela à la fois. Reste que cette politique éliminationniste peut prendre des formes différentes, plus ou moins radicales selon les cas (élimination idéologique, politique, physique), et ne parvient pas nécessairement à ses fins. D'où la difficulté à nommer les processus observés et la variété des qualificatifs qui ont émergé pour tenter de les catégoriser (politicide, sociocide, ethnocide, génocide, démocide, etc.). Ce que l'on peut dire sans risque, en revanche, c'est que l'application intensive des doctrines de guerre contre-subversive au Cameroun a eu des conséquences durables, toujours visibles aujourd'hui, au-delà même des frontières du pays.

L'Afrique sous contrôle et le silence comme arme

Pour le comprendre, il convient de s'intéresser à l'aspect économique de ces doctrines militaires. On peut en effet s'étonner qu'avec relativement peu

de moyens humains et financiers, les autorités françaises aient réussi à mettre définitivement hors jeu leurs adversaires camerounais. Cela s'explique par une des caractéristiques de la DGR : la mobilisation des populations. S'appuyant massivement sur les forces locales et cherchant à impliquer activement les civils dans le combat, la France a mis l'accent sur les hiérarchies – administrative, policière, militaire, paramilitaire – permettant d'« encadrer les masses ». La délégation partielle de la répression permettait non seulement de « prendre en main » les populations, pour utiliser le vocabulaire de Lacheroy, mais également d'économiser les ressources déjà très mobilisées sur d'autres théâtres d'opérations (à commencer par l'Algérie).

La guerre se poursuivant après l'indépendance, la doctrine élaborée par les officiers français a progressivement muté en méthode de gouvernement. Logée au cœur de ce que les politologues appellent le « *state-building* », la *guerre contre-subversive* a enfanté un *État contre-subversif*. Pour les dirigeants camerounais, auxquels Paris avait partiellement sous-traité le « maintien de l'ordre » tout en les contrôlant étroitement, la « prise en main » des populations est devenue une obsession. Les institutions étatiques ou paraétatiques sont nées avec cette volonté de faire disparaître les moindres formes de contestation. D'où l'installation à Yaoundé d'une dictature féroce, ultracentralisée, dotée d'un parti unique, d'une armée omniprésente et d'une redoutable police secrète. Perçu comme efficace à l'Élysée, le système camerounais a même servi de modèle au moment où les autres colonies françaises d'Afrique ont accédé à leur tour à l'indépendance. Maintenant l'ex-Afrique française sous contrôle, en dépit de son indépendance formelle, le néocolonialisme françafricain prit ainsi un caractère éminemment contre-subversif.

Il est frappant de constater que l'objectif ultime de la DGR est d'éradiquer dans le peuple, suspect d'abriter les subversifs, toute velléité politique. Il s'agit, pour filer la métaphore maoïste, d'asphyxier le poisson en congelant l'eau. Interdire la politique aux indigènes, tel était déjà l'objectif de la colonisation, qui considérait les Africains soit comme des objets qu'on peut détruire, soit comme des animaux qu'on doit dresser, soit comme des enfants qu'il faut guider. L'essence du néocolonialisme est de perpétuer cette habitude : l'Africain, éternel mineur, ne doit pas faire de politique. « La politique touche à tout et tout touche à la politique, expliquait à l'inverse Ruben Um Nyobè, le premier leader historique du

mouvement national camerounais. Dire que l'on ne fait pas de politique, c'est avouer qu'on n'a pas le désir de vivre. » La machine de guerre française avait précisément pour but d'anéantir ce désir de vie.

Pourquoi n'a-t-on jamais entendu parler de cette guerre ? La question est fréquemment posée aux chercheurs et journalistes qui travaillent sur ces questions. La réponse est multiple.

Le silence entourant les « troubles » qui ont endeuillé le Cameroun s'explique en partie par le statut juridique particulier de ce territoire sous tutelle internationale. Les puissances administrantes étant tenues de rendre des comptes à l'Organisation des nations unies (ONU), la France a camouflé les opérations militaires auxquelles elle se livrait en contravention avec ses engagements internationaux. Tout a été mis en œuvre pour montrer à la communauté internationale et à l'opinion publique métropolitaine que Paris administrait le pays de façon pacifique et avec l'assentiment des populations. « Il faut faire régner le silence », notait en 1958 le lieutenant-colonel Jean Lamberton, chef militaire de la « zone de pacification » en Sanaga-Maritime.

Un silence d'autant plus impérieux que la France était à la même période contestée pour sa gestion de la « crise algérienne ». Monopolisant l'attention, la guerre d'Algérie, qui mobilisait des centaines de milliers de soldats français et faisait quotidiennement la une des journaux, a ainsi masqué les événements qui se déroulaient simultanément au Cameroun, une « colonie » bien moins stratégique et bien plus lointaine que l'Algérie. Les moyens relativement limités déployés au Cameroun expliquent également le peu d'intérêt des métropolitains pour ce conflit : la France s'appuyant sur des supplétifs camerounais et sur des contingents venus des autres colonies (Tchad, Gabon, Côte d'Ivoire), peu de soldats français ont directement combattu au Cameroun et seule une poignée d'entre eux y ont perdu la vie.

La lecture ethnique que les autorités françaises ont imposée participait au désintérêt ambiant pour les « troubles » camerounais, dès lors dépeints par les rares observateurs intéressés comme une sombre « histoire de nègres ». Quant à l'étiquette « communistes » dont les indépendantistes ont été affublés, elle a suffi à faire taire les alliés internationaux de la France, à commencer par les autorités britanniques. Parfaitement au courant de ce qui se passait de l'autre côté de la frontière séparant les deux territoires

camerounais sous tutelle, comme le révèlent les archives britanniques, Londres a préféré coopérer avec Paris dans la lutte contre-subversive plutôt que dénoncer les atrocités commises dans la zone française.

Le silence s'est encore alourdi après l'indépendance du « Cameroun français ». Une fois libérée du droit de regard onusien et alors que la guerre d'Algérie touchait à sa fin, la France a poursuivi ses opérations militaires dans la plus grande discrétion, en prenant soin d'indiquer que ces opérations étaient menées « à la demande du gouvernement camerounais ». Fidèle à ses obligations morales, était-il affirmé, l'ancienne puissance administrante ne faisait qu'« aider » le jeune État camerounais à soulager les « tensions » qui avaient accompagné l'indépendance.

Comme le prouve le témoignage de Max Bardet, dont les carnets de vol ne spécifient jamais les missions, les méthodes utilisées dans le cadre de cette « assistance technique » étaient soigneusement tenues secrètes. « À la fin du Cameroun, la consigne c'était les “trois singes” : rien vu, rien entendu, raconte l'ancien pilote d'hélicoptère. Quand on m'a rappelé à Yaoundé, on m'a demandé d'oublier ce que j'avais vu, que ça n'avait jamais existé. On m'a dit : “Écoutez, vous allez promettre de ne jamais parler de ce que vous avez vu, parce que ce serait pour la France un peu la honte.” »

Dans cette période de transition, le régime de Yaoundé s'est lui aussi efforcé de ne pas ébruiter le traitement qu'il réservait à ses opposants. Conscients qu'ils ne devaient leur salut qu'à la « coopération française », les dirigeants camerounais ont réduit au silence tous ceux qui pouvaient contester leur légitimité. Ceux qui poursuivaient le combat dans la clandestinité étaient liquidés ou, pour reprendre le terme utilisé par de nombreux témoins, « effacés ». Les autres tombaient sous le coup des « lois antisubversives » adoptées au début des années 1960, prétexte juridique utilisé par la police politique pour expédier n'importe quel « suspect » dans les « camps d'internement administratif ». Le simple fait de citer le nom des leaders indépendantistes vous exposait à de longues séances de torture.

Au sein de l'arsenal contre-subversif, le silence occupe donc une place de choix. Pendant que la censure et la propagande couvraient le fracas des armes et le rôle des suppliciés, l'isolement géographique des « zones infestées » donnait l'illusion à ceux qui ne vivaient qu'à quelques dizaines de kilomètres que la « rébellion » était définitivement écrasée. « Étant donné le caractère localisé de la rébellion, on pouvait très bien faire un

séjour au Cameroun, même à Yaoundé, la capitale, sans soupçonner que certaines régions étaient ensanglantées par ces affrontements et qu'il y avait des morts quotidiennement », expliquera quelques années plus tard André Blanchet, journaliste au *Monde*, qui a lui-même abondamment relayé la propagande française au plus fort du conflit³.

La chape de plomb qui s'est abattue sur le Cameroun s'est accompagnée d'un contrôle sourcilieux des informations diffusées en France. L'écrivain camerounais Mongo Beti en a fait l'expérience en 1972 lorsque les éditions François Maspero ont publié son livre *Main basse sur le Cameroun*. Dossier à charge contre l'action de la France et de ses alliés camerounais, ce livre remarquable est immédiatement interdit et les exemplaires saisis par les autorités françaises. Lesquelles en profitent au passage pour harceler son auteur en mettant en doute sa double nationalité et en faisant planer ainsi une menace d'extradition. À l'issue d'une bataille judiciaire de plusieurs années, Mongo Beti pourra enfin faire paraître son ouvrage et tenter ainsi, comme il l'explique alors, de fracasser l'« arme la plus redoutable » de la France en Afrique, « le silence, dont la loi implacable étranglait sans recours le peuple camerounais ».

Défier l'oubli

À propos du silence qui suivit la répression britannique des Mau Mau au Kenya, l'historienne américaine Caroline Elkins parle d'une amnésie imposée par l'État (« *state imposed amnesia* »). La formule s'applique assez bien au Cameroun : tout a été fait pour que cette guerre invisible ne vienne jamais hanter la mémoire officielle française. Cette amnésie organisée a abouti à des épisodes étonnants ou, en tout cas, révélateurs. En visite à Yaoundé en mai 2009, le Premier ministre français François Fillon, interrogé par une journaliste sur les responsabilités françaises dans l'assassinat des leaders nationalistes camerounais, eut cette réponse ahurissante, mélange d'ignorance et de mépris : « Je dénie absolument que des forces françaises aient participé, en quoi que ce soit, à des assassinats au Cameroun. Tout cela, c'est de la pure invention ! »

Mais les fantômes finissent toujours par revenir. Depuis plusieurs années, une nouvelle génération d'historiens camerounais fouille les archives et

arpente le Cameroun pour interroger les derniers survivants. Une course de vitesse, car les archives, mal conservées, pourrissent rapidement dans le climat tropical du pays. Quant aux témoins, ils sont de moins en moins nombreux dans un pays où l'espérance de vie moyenne ne dépasse pas cinquante-cinq ans. Une tâche difficile donc, et une entreprise courageuse : la guerre reste en 2016 un sujet ultrasensible pour le régime camerounais, dirigé depuis 1982 par l'octogénaire et très autoritaire Paul Biya, héritier direct d'Ahmadou Ahidjo (1924-1989), le dictateur installé par la France au moment de l'indépendance. Des associations, regroupant des vétérans nationalistes, des historiens et des activistes, militent cependant pour raviver les mémoires enfouies.

En France aussi, certains se sont mis en quête de rassembler les archives disponibles et de retrouver les témoins vivants. Des ouvrages sont publiés, quelques documentaires diffusés. Dans les mois qui ont suivi la publication en 2011 de notre livre *Kamerun !*, deux députés ont interpellé les gouvernements successifs, de droite puis de gauche, pour connaître la position officielle de la France sur la guerre du Cameroun. Les réponses furent, les deux fois, honteuses. Ignorant le travail effectué depuis des années par les chercheurs camerounais, français ou américains, la réponse fut deux fois la même : « La période évoquée appartient à l'histoire » ; et « il appartient désormais aux historiens d'exploiter les archives ».

Il faudra donc attendre juillet 2015 pour entendre une parole officielle sur cette question. Celle de François Hollande, au cours d'une conférence de presse à Yaoundé. À la question du journaliste camerounais Séverin Tchounkeu sur ce « conflit historique », le président de la République, pourtant prévenu que le thème serait abordé, apporta une réponse timide et passablement brouillonne : « C'est vrai qu'il y a eu des épisodes extrêmement tourmentés et tragiques même, puisque, après l'indépendance, il y a eu une répression en Sanaga-Maritime, au pays Bamiléké. Et nous sommes, comme je l'ai fait partout, ouverts pour que les livres d'histoire puissent être ouverts et les archives aussi. » Cette déclaration confuse, et partiellement mensongère – une simple « répression », uniquement « après l'indépendance », sans responsable désigné... –, ne s'explique pas seulement par la pression des chercheurs, journalistes et militants qui s'intéressent au sujet. Elle témoigne surtout de l'inquiétude de Paris.

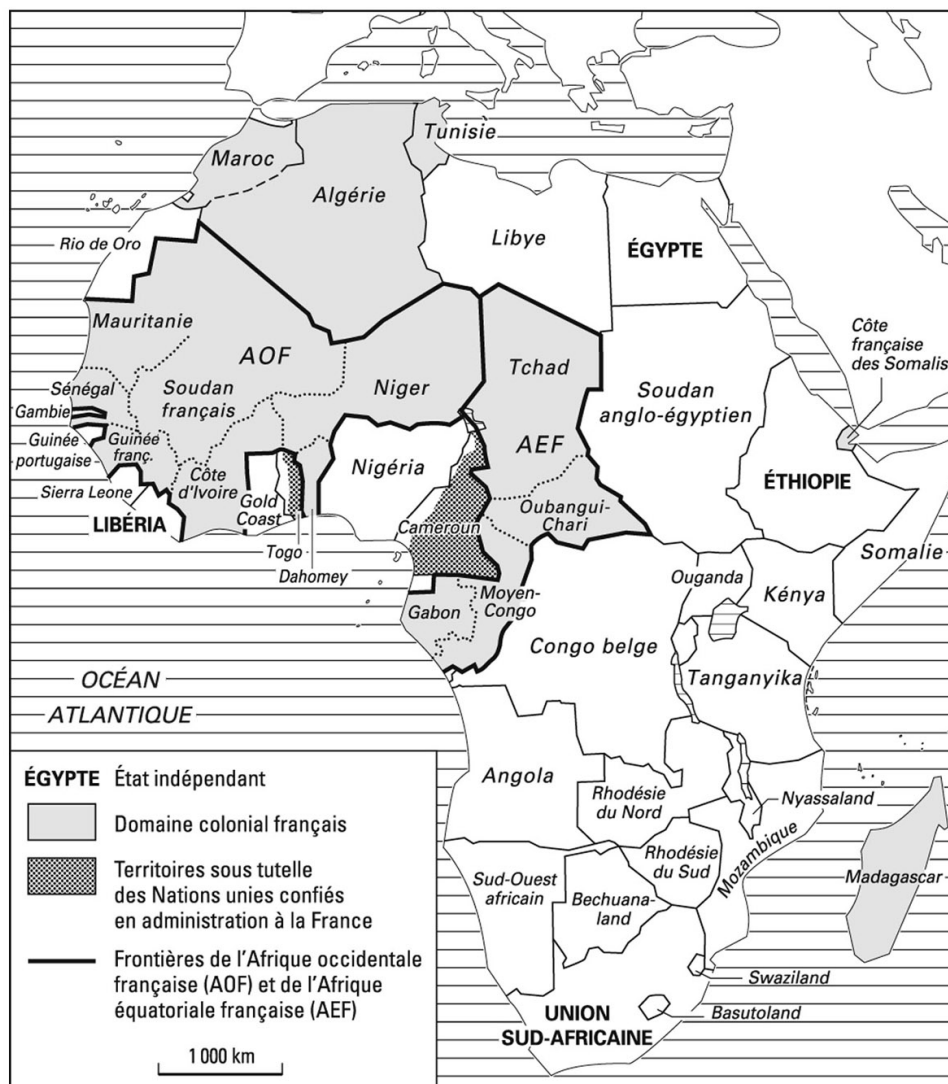
Alors que les sentiments antifrancçais gagnent du terrain au Cameroun et que le régime de Paul Biya, vieil « ami de la France », est aujourd'hui en

état de nécrose avancée, les dirigeants français s'inquiètent de l'avenir des relations franco-camerounaises. L'histoire n'appartient pas au passé : elle brûle encore.

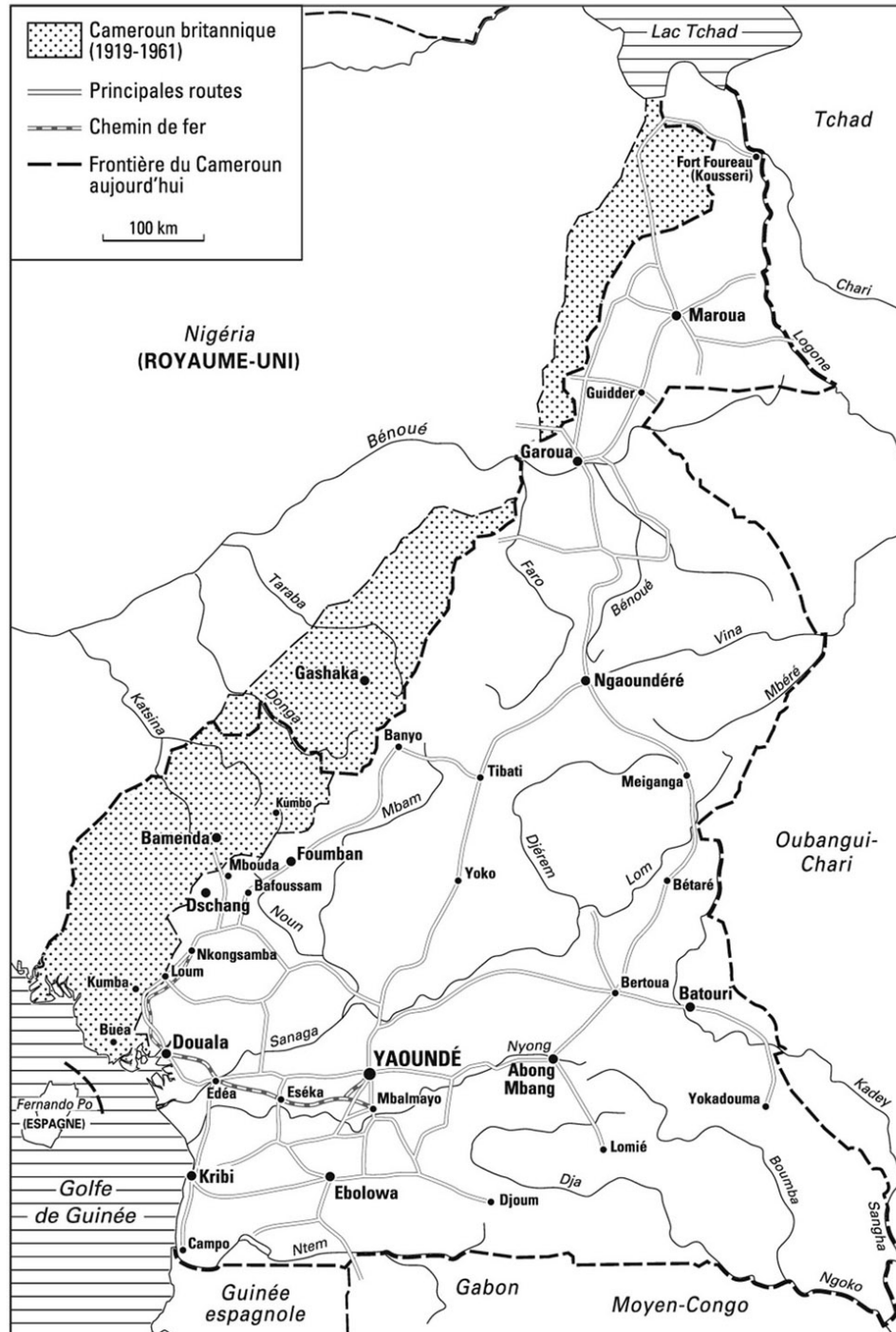
Note de l'introduction

^a. Thomas DELTOMBE, Manuel DOMERGUE, Jacob TATSITSA, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971*, La Découverte, Paris, 2011, 744 p. Pour ne pas alourdir cet essai, nous avons fait le choix de limiter au maximum l'appareil de notes (réunies en fin d'ouvrage, p. [237](#)) en mentionnant ici uniquement les sources qui n'apparaissent pas dans notre ouvrage précédent. Le lecteur désireux d'en savoir plus, notamment sur les références archivistiques, pourra s'y reporter.

L'Afrique au début des années 1950.



Le Cameroun sous administration française et sous administration britannique au milieu des années 1950.



Sources : D'après L'Exportateur français, 1^{er} mars 1952 et Rapport des autorités britanniques à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'administration des Cameroun sous Tutelle britannique pour l'année 1952, Londres, HMSO, 1953.

1

Préludes : l'insoluble équation coloniale

« C'est au nom du droit humain, de la défense des races opprimées, que l'on a retiré à l'Allemagne des colonies où, de son propre aveu, la violence allant jusqu'à l'extermination des peuples faibles était instaurée en théorie de droit. Cette masse d'êtres que l'Allemagne violentait a été remise en tutelle à d'autres nations, à celles que le traité de paix, dans son article 22, appelle les "nations développées", et auxquelles il trace pour le mieux-être de ces races, ce qu'il nomme la "mission sacrée de civilisation". C'est en application de cet article que la mission personnelle de la France a été étendue sur le Togo et le Cameroun. »

Albert SARRAUT, *La Mise en valeur des colonies françaises*, 1923.

De l'Indonésie au Ghana, de l'Algérie au Kenya, de l'Indochine à l'Angola, sur tous les théâtres coloniaux, les pouvoirs européens se trouvent dans une position difficile au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Jadis hégémoniques, les métropoles du Vieux Continent sont rétrogradées au rang de puissances secondaires sur une scène internationale désormais dominée par deux superpuissances, les États-Unis et l'Union soviétique. Alors que Washington et Moscou se montrent hostiles au maintien à l'identique des empires coloniaux européens, Londres, Paris, Bruxelles et

Lisbonne sont en outre placés devant leurs contradictions par des peuples colonisés qui ne supportent plus d'être maintenus dans une situation de soumission au nom de la « civilisation ». Les puissances coloniales européennes cherchent alors à résoudre une équation qui paraît à maints égards insoluble : comment conserver leur emprise sur le monde quand tout milite pour la fin de ces empires qui avaient fortement contribué, dans les décennies précédentes, à leur puissance et à leur prospérité ?

Rares sont les endroits où cette équation fut posée aussi explicitement que dans le territoire que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de « Cameroun ». Ayant plusieurs fois changé de nom, de maître, de capitale et de frontières depuis la conférence de Berlin de 1884-1885, ce territoire n'est pas, en 1945, une colonie comme les autres. Placé après la Première Guerre mondiale sous la tutelle de la Société des Nations (SDN), il avait été alors confié sous forme de « mandats » à l'administration de la France et du Royaume-Uni. Mais ce dispositif juridique ambigu, instituant une sorte de « colonialisme à visage humain », est vite tombé en désuétude : alors que la SDN vole en éclats dans les années 1930, les territoires du Levant placés sous mandats français et britannique – actuels Irak, Liban, Syrie, Palestine, Jordanie – accèdent tour à tour à l'indépendance.

Quand les empires coloniaux se craquent en Asie et au Moyen-Orient à la fin des années 1940, les mandats de la France en Afrique – le Togo et le Cameroun – apparaissent aux yeux des dirigeants français comme de dangereuses fissures. Stratégiquement situé au cœur de l'Afrique centrale et agité au sortir de la guerre par des mouvements populaires particulièrement revendicatifs, le Cameroun est l'objet d'une attention scrupuleuse à Paris : si le vent de la décolonisation s'engouffre dans la brèche, c'est tout l'édifice colonial qui risque de s'écrouler. Pour comprendre comment la situation va s'envenimer dans ce pays, amenant les autorités françaises à engager une guerre meurtrière dans les années 1950, il faut donc revenir brièvement sur l'histoire de ce territoire particulier qui, jouissant en théorie d'un statut juridique plus libéral, subit en pratique les mêmes injustices que les autres sociétés coloniales.

Kamerun, Cameroun, Cameroons : un problème de souveraineté

Après la signature par les puissances européennes du traité de Berlin (1885), édictant les règles du fameux « partage de l'Afrique », les Allemands s'imposent sur la côte occidentale du territoire qu'ils appellent « Kamerun », traduction du mot *Camarões*, que les explorateurs portugais avaient utilisé pour baptiser l'estuaire du Wouri, riche en crevettes. Ayant fait signer en 1884 aux rois Douala un « traité de protectorat » léonin, les Allemands étendent progressivement leur influence dans l'*hinterland*, atteignant le lac Tchad, au nord, en 1894. Le territoire s'agrandit encore à la faveur du « coup d'Agadir » en 1911. Ce coup de force – l'envoi par les Allemands d'une canonnière dans la baie d'Agadir pour faire pression sur les Français – permet à Berlin d'obtenir une extension territoriale en Afrique équatoriale en échange de l'abandon de ses prétentions sur le Maroc. Le Kamerun gagne 272 000 km² en incorporant d'anciens territoires d'Afrique équatoriale française (AEF).

Conquis par le fusil, soumis par le travail forcé, traversé par un réseau ferré qui permet d'extraire les richesses agricoles, sylvicoles et minières du territoire, le Kamerun allemand ne survit pas à la Première Guerre mondiale. Les Français, qui possèdent le Gabon, le Moyen-Congo, le Tchad et l'Oubangui-Chari, et les Britanniques, maîtres du Nigéria voisin, prennent le contrôle du territoire en 1916. Cet état de fait est avalisé par le traité de Versailles, en 1919, et par les tractations diplomatiques qui se prolongent dans les années suivantes.

À l'instar des autres dépendances allemandes et ottomanes, le Kamerun devient un territoire international sous la supervision de la SDN. Démantelé, comme le Togoland, lui aussi retiré aux Allemands, il est confié aux vainqueurs sous forme de « mandats ». La France obtient les quatre cinquièmes du territoire (Cameroun français), tandis que le Royaume-Uni reçoit les deux parties occidentales, frontalières du Nigéria (British Cameroons). En vertu du statut particulier des territoires sous mandat, Paris et Londres sont soumis au contrôle de la SDN et s'engagent à rendre des

comptes annuellement à la Commission permanente des mandats, pour assurer qu'ils se conforment aux missions qui leur ont été confiées. Parmi ces missions, figure celle de garantir aux populations locales « le bien-être et le développement ».

Le nouveau statut du Kamerun est le fruit d'un double compromis : franco-britannique sur les nouvelles frontières du territoire, euro-américain sur le statut juridique des entités territoriales ainsi constituées. Alors que les Européens auraient volontiers annexé les dépendances des pays vaincus, ils doivent composer avec les Américains, qui ont joué un rôle décisif dans la victoire des forces alliées. C'est le président américain Woodrow Wilson qui impose cette formule mandataire. Compromis conçu comme temporaire, cette formule est particulièrement ambiguë : elle permet, d'un côté, aux puissances européennes d'étendre leur influence coloniale tout en les incitant, de l'autre, à respecter les droits fondamentaux des peuples placés sous leur administration.

Ne reconnaissant pas explicitement la souveraineté de Londres et de Paris sur « leurs » Camerouns respectifs, le statut mandataire laisse surtout en suspens cette question cruciale : qui, au juste, est souverain dans l'ex-Kamerun allemand ? La Société des Nations, les puissances mandataires ou les habitants du territoire ? Le dispositif juridique par lequel la SDN délègue, au nom des populations locales, l'administration de leur territoire à des puissances coloniales ne fait en réalité que souligner les paradoxes, les ambiguïtés et l'hypocrisie du système colonial tout entier. Un système intrinsèquement raciste qui se prétend pourtant humaniste.

Les faux-semblants d'une « colonisation humaniste »

Contraignant sur le papier, le système mandataire n'empêche pas, en pratique, les Français et les Britanniques d'administrer « leur » Cameroun avec les mêmes méthodes que leurs autres possessions africaines. Comme à l'époque allemande, sous prétexte de « mettre en valeur » le territoire, le travail forcé fait des ravages sur les chantiers initiés par l'administration française et sur les plantations des colons. Des taxes de toute sorte – sur les

habitations, les tam-tams, les bicyclettes, les chiens... – accablent des populations qui n'ont pourtant qu'un accès limité à l'économie monétaire. Et le racisme le plus violent écrase les « indigènes » qui, tenus de courber l'échine devant les Blancs, doivent en outre se soumettre aux aberrantes classifications hiérarchisant les « races », « tribus » et « ethnies » qui peuplent la région : Bassa, Bamiléké, Boulou, Djem, Bene, Pygmées, etc.

Certes, quelques âmes charitables se scandalisent ponctuellement des « excès » les plus flagrants. Mais personne ne semble s'émouvoir du sort réservé aux Africains pendant l'entre-deux-guerres. À Genève, les responsables français se justifient même crânement devant la Commission des mandats : élever les indigènes jusqu'à la « civilisation », expliquent-ils, exige bien quelques efforts et sacrifices. Les « indigènes » ne doivent-ils pas eux-mêmes se guérir de leur paresse naturelle et se défaire de leur sauvagerie millénaire ? Par la magie du verbe, le travail obligatoire, les impôts iniques et les brutalités sont ainsi intégrés dans la grande « œuvre coloniale » française, au même titre que l'école, où l'on discipline à la trique les corps et les esprits, et les campagnes de vaccination du médecin militaire Eugène Jamot (1879-1937), dont on exalte la « lutte exemplaire contre la maladie du sommeil ».

Si les Franco-Britanniques administrent et exploitent le territoire comme leurs propres colonies, ils savent qu'ils ne sont pas tout à fait « chez eux » dans cet ex-Kamerun devenu territoire international. Dispositif juridique ambigu, le système mandataire les incite surtout à consolider leur propagande. Plus qu'ailleurs, ils insistent sur le caractère « humanitaire » de leur action, braquent les projecteurs sur les infrastructures sanitaires et sociales qu'ils déploient et jurent ne vouloir rien d'autre que « le bien-être et le développement » des populations locales, conformément aux engagements pris devant la SDN. Les puissances tutrices cherchent, en d'autres termes, à faire de leurs mandats les vitrines d'une colonisation humaniste. Une illusion qui convainc d'autant mieux les observateurs de la SDN que ceux-ci, en plus de partager l'*ethos* civilisationnel de l'époque, ne se rendent jamais sur les lieux et auditionnent uniquement les indigènes que leur présentent les puissances mandataires.

Le double langage est donc poussé à un point inédit. Et parfois paradoxal : dans un dossier consacré en 1931 à la SDN, le très officiel magazine *Togo-Cameroun*, qui défend avec ardeur la présence française dans ces deux territoires, s'offusque des velléités annexionnistes des

Britanniques, accusés de vouloir intégrer une partie des Cameroons à leur colonie nigériane. « La souveraineté en pays mandaté [...] appartient à la communauté d'habitants qui peuplent le territoire, rappelle-t-il avec intransigeance. Ainsi la Commission des mandats considère que le mandataire gère un territoire qui n'est pas le sien et elle veille très attentivement à ce qu'aucune atteinte, même légère, puisse être, dans la pratique, portée à ce principe¹. »

Résistances et insoumissions

Jamais consultés, ni à la conférence de Berlin, ni à la conférence de Versailles, ni à la Commission des mandats, celles et ceux que l'on ne désigne pas encore comme Camerounais ne restent pas pour autant silencieux. Si certains, comme les chefs Douala en 1884, ont cru un moment pouvoir faire bon commerce avec les colonisateurs, d'autres, plus nombreux, s'y sont opposés les armes en main. Pendant des années, les Allemands ont dû combattre des dizaines de révoltes à travers le pays. La hargne raciste des responsables allemands fut telle que certains officiels n'hésitèrent pas à envisager des « solutions » radicales. « Les Bamiléké, qui ne cessent de se battre et de se faire la guerre entre eux, constituent une race malfaisante et gênante, notait par exemple l'un d'entre eux dans un rapport rédigé en 1902. La seule solution est de les exterminer tous². »

Les « troubles » se perpétuant après la Première Guerre mondiale, les Français poursuivent alors la « pacification » des régions indociles, détruisant à leur tour les villages rebelles et réprimant durement les populations insoumises³. Progressivement, pourtant, la guerre coloniale change de nature. Il ne s'agit plus tant de conquérir un territoire que de soumettre ses habitants. Les opérations ponctuelles contre des rebelles en armes laissent place à un implacable système de domination, de surveillance et d'encadrement permettant aux colonisateurs d'extraire en continu un profit maximum. Au Cameroun « français », où l'on compte quelque 2 400 Européens pour 3 millions d'Africains au début des années 1930, les colons règnent en maîtres. Ils accaparent les terres les plus fertiles, occupent les points stratégiques de l'économie locale et bénéficient du dévouement d'une administration, d'une gendarmerie et d'une police

particulièrement zélées. Leurs compagnies profitent à plein de l'exploitation de l'huile de palme, du caoutchouc, de la banane, du cacao, du café, du bois tropical et des métaux précieux.

Les mutations progressives de la pénétration coloniale – de la conquête des terres à la discipline des corps et à la soumission des âmes – bouleversent les modes de vie. Encadrés, partiellement scolarisés, salariés et évangélisés, soumis au travail forcé qui décime des régions entières, les indigènes inventent de nouvelles manières de résister. Incapables désormais de prendre ouvertement les armes, ils trouvent d'autres moyens, discrets sinon clandestins, pour échapper au contrôle colonial. Ruses, transgressions, petits sabotages deviennent le lot commun, comme pour préserver au quotidien ce qu'il reste de liberté et survivre à l'insupportable injustice du système colonial. Les savoirs ancestraux, les cultes locaux et les croyances héritées, que les Blancs peinent à pénétrer et qualifient sommairement de « sorcellerie », servent de refuges existentiels. Mais les « traditions » elles-mêmes sont remodelées. Les terres et les forêts sacrées sont profanées par la machine coloniale. Les relations sociales et les équilibres régionaux sont fragilisés par la percée de l'économie monétaire et la conversion aux cultures d'exportation. Les hiérarchies familiales et générationnelles sont chamboulées. L'ordre politique traditionnel, atomisé, est contesté de toutes parts. Servant d'auxiliaires, les « chefs indigènes » sont contrôlés par l'administration française, qui n'hésite pas à les remplacer quand leurs milices villageoises, utilisées pour recruter la main-d'œuvre et lever l'impôt, manquent de « fermeté ».

Lorsque toute résistance est rendue impossible, la fuite devient l'ultime recours. Des dizaines de milliers de villageois quittent leurs régions natales et viennent grossir le prolétariat naissant des centres urbains. Certes limitées en taille, des communes comme Édéa, Ebolowa, Dschang, Bafoussam, Nkongsamba ou Ngaoundéré deviennent des pôles d'attraction régionaux. Quant à Yaoundé, capitale administrative où trône le palais du « gouverneur » français, et Douala, ville-portuaire où se déverse tout ce qui entre et sort du territoire, elles branchent directement le pays sur le reste du monde. Parce que la vie urbaine favorise le mélange, l'innovation et la circulation des idées, celles et ceux des indigènes qui s'y installent font l'objet d'une attention vigilante des forces de l'ordre. Concentrés dans des quartiers de misère, à l'écart de la « ville européenne », ces parias urbains subissent régulièrement des arrestations en masse, des déportations

arbitraires et d'autres mesures disciplinaires. Car ces populations, qualifiées dans les rapports de police de « vagabondes », d'« anarchiques » et de « détribalisées », sont sensibles aux idées neuves et à l'affût d'opportunités nouvelles.

Dans cette société à la fois clivée et en mouvement, où l'on redoute l'ennemi commun, le Blanc, sans pour autant rejeter tout ce qu'il a apporté, de nouvelles idées apparaissent en effet. Une « nouvelle cartographie politique et mentale » s'impose peu à peu dans l'esprit des indigènes⁴. C'est dans ce contexte que s'éveille une forme de patriotisme, voire de nationalisme. Un nationalisme incertain sans doute, puisque ce « Cameroun » aux frontières changeantes, aux multiples langues et aux histoires enchevêtrées reste à inventer. Un nationalisme hybride aussi, puisque les allégeances individuelles restent profondément ancrées dans les « lignages », les « villages » et les « terroirs ». Un nationalisme paradoxal enfin, puisqu'il se moule dans une catégorie importée. Mais un « imaginaire national » circule tout de même, comme en contrebande, parmi les autochtones⁵. La génération d'entre-deux-guerres comprend d'autant mieux l'arbitraire de la colonisation que, née sous l'occupation allemande, elle se demande pourquoi elle devrait maintenant se considérer comme « française » ou « britannique ».

1940 : « Vive le Cameroun libre ! »

La Grande Dépression, qui frappe de plein fouet les colonies au cours des années 1930, et la Seconde Guerre mondiale qui déchaîne dans la décennie suivante les passions nationalistes et racistes, constituent deux étapes décisives dans la prise de conscience politique des populations africaines. Elles marquent également l'immixtion croissante de l'administration dans les affaires coloniales. Certes, l'État a toujours été présent aux colonies. Mais l'écroulement des cours mondiaux des produits agricoles, le renforcement du protectionnisme à l'échelle planétaire et la montée des périls en Europe poussent l'administration coloniale à s'engager plus activement, sortant de son rôle strictement régalien pour favoriser la production et résoudre les conflits sociaux.

La nouvelle conjoncture économique et internationale aidant, les confrontations deviennent en effet récurrentes entre les indigènes, de plus en plus revendicatifs, et les colons, qui voient leur niveau de vie pâtir des fluctuations du marché. La guerre, en 1939, exacerbe les tensions : pendant que les seconds renouent avec la prospérité, en profitant largement de l'économie de guerre, les premiers voient non seulement leur niveau de vie fondre du fait de l'inflation mais sont réduits aux rôles de machines à bras et de chair à canon. Des milliers de Camerounais, que l'on dit « volontaires », sont envoyés au front. Nombre d'entre eux meurent « pour la France » sur de lointains champs de bataille et près de 7 000 autres reviendront après de longues années, parfois fiers mais souvent révoltés.

La fracture entre le régime de Vichy et la « France libre » n'est pas non plus sans conséquences sur les colonies africaines que le général de Gaulle, confiné à Londres, cherche à enrôler dans le combat antinazi. Bien que les colons du Cameroun soient loin d'être unanimement hostiles au maréchal Pétain, c'est à Douala que le commandant Philippe Leclerc débarque le 27 août 1940. Il s'autoproclame colonel et commissaire général du Cameroun français, rallie la majorité des colons et des fonctionnaires européens et fait placarder des affiches annonçant le ralliement du Cameroun, premier territoire « libéré », à la France résistante : « Le Cameroun proclame son indépendance politique et économique. Vive la France ! Vive le Cameroun libre ! » Autant de slogans qui ne manquent pas de frapper les esprits.

Une frange de Camerounais est particulièrement secouée au cours de cette période de crise et de guerre : les membres de la petite élite indigène qui sert d'auxiliariat à l'administration coloniale. Qualifiée d'« évoluée » et parfois gratifiée de la nationalité française, cette catégorie de la population incarne les paradoxes de la colonisation. Nés avant la Première Guerre mondiale, presque toujours chrétiens (catholiques ou protestants), officiant pour la plupart comme petits fonctionnaires (greffiers de justice, receveurs des postes, secrétaires, instituteurs, « écrivains-interprètes »), ces jeunes gens doivent leur ascension sociale à « la France », dont ils ont souvent adopté les idéaux officiels. Mais, côtoyant quotidiennement les Français – leurs supérieurs hiérarchiques –, ils connaissent mieux que quiconque les limites de l'« humanisme colonial ».

Du fait de cette position singulière, tous n'adoptent pas le même comportement lorsque la guerre éclate. Par tactique ou par conviction,

quelques-uns n'hésitent pas à célébrer la grandeur de l'Allemagne, voire à demander le retour du Kamerun dans l'orbite germanique. Ces indigènes « traîtres à la nation » seront, pour la plupart, exécutés au début du conflit. D'autres, plus nombreux, soutiennent la France. C'est le cas des militants de la Jeunesse camerounaise française (Jeucafra), organisation mise sur pied par l'administration coloniale en 1938 pour contrer la propagande « germanophile ». Cette organisation joue un rôle déterminant dans la socialisation politique et la maturation du sentiment national de cette génération. Car ses membres ne soutiennent pas la France aussi aveuglément que le laisseraient penser leurs slogans subventionnés (« Nés Français, nous entendons le rester jusqu'à la mort »). Tandis que la guerre se prolonge en Europe, ils jouent de leur proximité avec les Français pour tenter de faire avancer la cause des indigènes ou, du moins, pour porter certaines revendications populaires. Formés comme intermédiaires administratifs, ils deviennent intercesseurs politiques⁶. Cette génération d'« évolués » s'intéresse également à l'actualité coloniale et internationale.

1945 : un nouvel ordre mondial

La conférence de Brazzaville organisée en février 1944 par les autorités françaises, encore provisoires, illustre également les ambiguïtés d'un système colonial qui entend se perpétuer tout en affirmant être au service des colonisés. Le général de Gaulle y promet beaucoup : liberté syndicale pour les Africains, égalité des salaires, suppression de l'indigénat et du travail forcé, assemblée représentative dans chaque territoire. Mais ces promesses restent strictement encadrées : la déclaration finale de la conférence écarte catégoriquement « toute possibilité [pour les territoires coloniaux] d'évolution hors du bloc français » et « toute constitution, même lointaine, de *self-government* ».

Si les autorités de la France libre cherchent à réaffirmer leur emprise sur ses territoires africains tout en promettant quelques concessions aux colonisés, c'est parce qu'elles savent que les équilibres internationaux qui se dessinent à la fin de la Seconde Guerre mondiale sont plus défavorables que jamais à la perpétuation à l'identique du système colonial. Déjà entamée par l'implication croissante des États-Unis et de l'Union soviétique

dans les affaires du monde et par l'influence grandissante du droit dans les relations internationales depuis la fin de la Première Guerre mondiale, l'hégémonie européenne est sévèrement remise en cause en 1945.

Les nations coloniales, Royaume-Uni et France en tête, parviennent cependant à sauver l'essentiel. La Charte des Nations unies a beau mettre en avant le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », Londres et Paris réussissent à limiter la portée du texte, signé le 26 juin 1945 à San Francisco, par cinquante États indépendants. En dépit de ses accents généreux, la Charte valide la persistance de « territoires non autonomes ». Toujours administrés par les puissances coloniales, les territoires « sous mandat » de la SDN qui n'ont pas accédé à l'indépendance deviennent des territoires « sous tutelle » de la nouvelle Organisation des Nations unies (ONU). Dotée d'un Conseil de tutelle, qui remplace la Commission des mandats, l'ONU perpétue ainsi le système mandataire d'avant guerre selon des dispositions à peine modifiées.

En ces temps de bouleversements mondiaux, on comprend que les peuples colonisés aient pu considérer les promesses faites par les puissances dominantes au cours du conflit comme autant d'utiles instruments pour réclamer l'amélioration de leur situation. La Charte de l'Atlantique, signée en 1941 par le président américain Franklin D. Roosevelt et le Premier ministre britannique Winston Churchill, ne promet-elle pas le « droit de tous les peuples à choisir la forme de gouvernement sous laquelle ceux-ci veulent vivre » ? La Conférence de Brazzaville n'a-t-elle pas promis aux Africains l'« élévation de leur standard de vie » ? Quant à l'article 76 du chapitre XII de la Charte, consacré au système des tutelles, n'appelle-t-il pas les autorités administrantes à « favoriser » chez les peuples maintenus sous leur tutelle « leur évolution progressive vers *la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance* » ? Malgré l'ambiguïté de la formulation, ce texte devient un argument majeur pour les mouvements nationalistes en cours de formation.

Colons vs syndicalistes

Si le relatif libéralisme qui inspire certains textes internationaux encourage ces mouvements, il ne faut pas sous-estimer l'influence d'autres

courants de pensée qui, moins focalisés sur les principes du « droit international », mettent en revanche en avant l'idéal de justice sociale. Comme l'ont suggéré nombre d'historiens, la notion d'égalité, dans son inscription quotidienne et concrète, joue un rôle au moins aussi déterminant dans la prise de conscience politique des colonisés que l'idée relativement abstraite de « nation » qui, on l'a vu, demeure longtemps incertaine, hybride et paradoxale.

Loin d'avoir le monopole parmi ces nouveaux courants de pensée, le communisme, porté par l'Union soviétique après 1917 et apparemment triomphal en 1945, joue cependant un rôle décisif. Certes, la pensée communiste, telle qu'elle est formulée par les partis révolutionnaires européens au cours des XIX^e et XX^e siècles, a mis du temps à pénétrer dans les colonies : la circulation d'une telle littérature était strictement contrôlée par une administration particulièrement conservatrice. Mais la soif de justice des colonisés, confrontés à un redoutable système d'exploitation économique et d'inégalités socio-raciales, incite un nombre croissant d'entre eux à s'y intéresser ou, du moins, à y voir des résonances avec leur situation concrète. À mesure que les échanges formels et informels se développent avec le reste du monde, l'écho des réflexions marxistes, des doctrines léninistes, voire des congrès anti-impérialistes de Bakou (1920) et de Bruxelles (1927), parvient aux colonies.

Le syndicalisme – pas toujours d'inspiration communiste – joue un rôle éminent dans la structuration des mouvements sociaux et la coordination des travailleurs africains en lutte. Partout en Afrique, le sentiment de révolte des colonisés, longtemps étouffé et diffus, trouve à s'exprimer dans les organisations syndicales enfin ouvertes aux indigènes. Des groupements de planteurs, de fonctionnaires, d'anciens combattants se structurent pour réclamer leurs droits. Ce sont ces revendications concrètes et immédiates qui servent de terreau à des mots d'ordre plus larges, où la soif de justice individuelle rencontre le désir d'émancipation collective. L'égalité concrète, expliquent les syndicalistes, n'est pas possible dans une société assujettie, soumise au bon vouloir d'une petite caste venue de l'étranger.

Le syndicalisme naissant devient ainsi la plateforme où se rencontrent les revendications sociales et les aspirations nationales. Il favorise aussi la rencontre entre militants européens et africains. Telle est l'alchimie qui se produit au Cameroun autour du militant communiste Gaston Donnat. Affecté au Cameroun en avril 1944, cet instituteur français prend contact

avec des petits fonctionnaires européens progressistes et avec des activistes africains, dont certains sont issus de la Jeucafra. S'inspirant d'initiatives similaires dans d'autres colonies françaises d'Afrique, ce petit groupe constitue un « Cercle d'études marxistes », qui fait office de lieu d'échange et de formation politique. C'est de ce groupe qu'émerge, fin 1944, quelques mois après la conférence de Brazzaville, l'Union des syndicats confédérés du Cameroun (USCC), affiliée à la Confédération générale du travail (CGT) française.

La structuration du mouvement syndical inquiète évidemment les colons européens qui profitent de l'inégalité consubstantielle au régime colonial. Particulièrement réactionnaires, les colons français du Cameroun organisent à Douala, du 2 au 8 septembre 1945, des « États généraux de la colonisation française » auxquels ils convient leurs homologues d'Afrique subsaharienne française. « L'une des erreurs fondamentales de la conférence de Brazzaville, lance à cette occasion le leader des colons d'AEF, est d'avoir voulu brûler les étapes en niant les lois biologiques de l'espèce pour l'évolution des races. » Ainsi se creuse le fossé, déjà profond, entre les colons et les indigènes. Quand les premiers multiplient les gestes d'arrogance et de défi à l'égard d'une administration coloniale qu'ils jugent laxiste, les seconds profitent de l'« esprit de Brazzaville » pour faire avancer leurs revendications.

Quelques jours après les « États généraux » des colons et au moment même où la Jeucafra se réunit en congrès dans la capitale économique, la rivalité tourne à l'affrontement sanglant. Prenant prétexte d'une grève de cheminots, fin septembre 1945 à Douala, et d'une manifestation qui prend des accents antieuropéens, les colons lancent en représailles une vaste chasse à l'homme. L'administration, dépassée, se range de leur côté, leur fournit des armes et autorise l'aviation à mitrailler la foule indigène. Le bilan de ce massacre, qui n'est pas sans rappeler, à une moindre échelle, les événements de Sétif et Guelma, en Algérie, quelques semaines plus tôt, ne sera jamais connu (voir encadré).

Les émeutes de septembre 1945 à Douala

Le 20 septembre 1945, les cheminots camerounais de Bonabéri, dans la banlieue de Douala, entament une grève pour

obtenir une augmentation de salaire. Face à l'intransigeance de l'administration coloniale, les grévistes et les jeunes chômeurs débordent les syndicats récemment autorisés. Au fil des jours, la grève s'étend à Douala. Le 24 septembre, un rassemblement de plusieurs milliers de personnes tourne à l'émeute, des coups de feu auraient été tirés, des magasins sont pillés, la prison de New-Bell est encerclée. Certains colons répliquent alors par une véritable vendetta. « La foule européenne grossissait à vue d'œil, en proie à une excitation violente, les femmes hurlaient des menaces de mort, les hommes vociféraient qu'il fallait pendre les syndicalistes, fusiller les communistes et décimer sans pitié les Nègres pour rétablir l'ordre », écrira l'adjoint du gouverneur dans ses mémoires. Le syndicaliste français Étienne Lalaurie manque de peu d'être lynché par la foule des colons, qui va jusqu'à envahir l'aéroport de Douala pour ordonner à l'avion qui l'exfiltrait de faire demi-tour.

Le gouverneur Henri Pierre Nicolas cède alors aux colons, qu'il arme, en même temps qu'il autorise l'aviation à utiliser les mitrailleuses « si nécessaire, pour dégager terrain ». La chasse à l'homme commence. L'épisode le plus spectaculaire est le mitraillage des émeutiers camerounais par l'aviation, tandis que, au sol, des mitrailleuses installées sur des camions complètent le dispositif. « J'avais reçu comme ordre verbal du capitaine Valentin de tirer à vue sur tout indigène pendant les heures de couvre-feu (19 heures à 6 heures) », témoignera plus tard un lieutenant de gendarmerie. Comme l'indique un rapport de police, une quinzaine de cadavres de Camerounais seront repêchés dans le Wouri : « Tous [ont] été abattus dans le dos, le plus souvent avec des fusils de chasse. » Le bilan des événements de septembre 1945 reste, aujourd'hui encore, très flou. Le bilan officiel est de neuf tués. L'adjoint du gouverneur évoquera une « soixantaine de morts », tandis que Pierre Messmer, futur haut-commissaire de la France au Cameroun, parlera de soixante-dix à quatre-vingts morts. Mais le bilan est sans doute bien plus élevé.

Colmater les brèches de l'ordre colonial

Très peu médiatisés, les massacres de Sétif et Guelma, comme ceux de Douala, illustrent les contradictions insolubles d'un ordre colonial qui, se voulant « humain » et « généreux », ne peut concilier des objectifs divergents. L'« avancement » des populations locales, simple prétexte, cache mal les buts réels de la colonisation : l'exploitation économique des pays soumis et la puissance stratégique de la métropole.

Si le dossier colonial intéresse peu les opinions métropolitaines, préoccupées dans l'immédiat après-guerre par l'urgence de la reconstruction, il agite les milieux d'affaires et les responsables politiques. Mais, naviguant à vue et confrontés à des situations différentes d'une colonie à l'autre, ces derniers prennent des décisions contradictoires qui craquellent encore davantage le système impérial. C'est le cas notamment en Asie : alors qu'ils sont contraints de négocier l'indépendance dans certains territoires, ils espèrent reconquérir les autres par la force. Ces différents scénarios, parfois combinés et jalonnés de guerres meurtrières, aboutiront à la reconnaissance de l'indépendance de l'Inde (1947), de l'Indonésie (1949) et, plus tard, de l'Indochine (1954).

En Afrique aussi, les puissances coloniales répriment durement les mouvements sociaux et politiques. Mais, maniant alternativement la carotte et le bâton, elles initient également des réformes pour « calmer les esprits ». Fruit de fragiles compromis politiques, les réformes institutionnelles décidées après 1945 reposent à nouveau sur des équilibres instables. Il en va ainsi en France, où l'Assemblée constituante engage une relative libéralisation du régime colonial, plus conforme à l'esprit du temps. Reconnaisant dans son préambule que « la France entend conduire les peuples dont elle a la charge à la liberté de s'auto-administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires », la Constitution de la IV^e République, qui entre en vigueur en octobre 1946, institue des assemblées censées représenter les populations colonisées à Paris et dans chacun des Territoires d'outre-mer. Mais ces déclarations de principe et ces réformes institutionnelles sont simultanément vidées de leur substance par des mesures discriminatoires : institution d'un « double collège »

permettant aux colons européens d'être surreprésentés dans ces assemblées, nomination de certains « représentants » par l'administration, restriction drastique du corps électoral africain, contrôle draconien des candidatures...

Les contradictions du système colonial sont plus criantes encore dans les territoires qui, comme le Cameroun, sont maintenus sous tutelle internationale. Profitant du flou qui entoure les dispositions de la Charte des Nations unies, les puissances administrantes parviennent à les retourner à leur avantage. Signés à New York en décembre 1946, les accords de tutelle – qui fixent les modalités pratiques d'administration de ces territoires – permettent aux autorités tutrices de gérer les anciens mandats « comme partie intégrante » de leur territoire et s'abstiennent de leur fixer un délai pour l'accession à l'autonomie ou à l'indépendance. Là encore, des dispositions *a priori* libérales se retournent contre les populations qu'elles étaient censées servir : les territoires sous tutelle seront administrés comme de simples colonies, pour une durée indéterminée.

Dans les mois qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale, les puissances coloniales parviennent ainsi à colmater les brèches qui, en Afrique, menacent les fondations de leurs empires. Maniant avec dextérité la rhétorique évolutionniste, qui ne manque pas de convaincre leurs opinions publiques et leurs partenaires étrangers, persuadés eux aussi de l'infériorité des peuples africains, les autorités coloniales promettent d'amener, graduellement, les colonisés à l'autonomie. Pour preuve de leur bonne volonté, elles mettent en avant les élites autochtones dont certains éléments, triés sur le volet, jouissent d'une relative aisance matérielle et accèdent à des postes de responsabilités, au sein des assemblées « représentatives » par exemple. Ces « évolués » servent à la fois de caution, dans un système qui demeure structurellement raciste, et de rempart, face aux revendications grandissantes des peuples colonisés. En favorisant l'ascension sociale d'une poignée d'« élus », choisis pour leur docilité, mais en limitant dans le même temps l'accès aux positions privilégiées, le réformisme timoré initié par les autorités coloniales envoie un double message aux populations colonisées : pas de liberté sans discipline. S'il séduit une frange de la population avide de promotion individuelle, ce chantage peine en revanche à convaincre ceux qui, subissant quotidiennement l'« ordre » colonial, voudraient bien hâter l'heure de la « liberté ».

Déjà présente dans le Pacte de la SDN en 1922, l'idéologie du « développement », qui devient un argument central du discours impérial après 1945, vient moderniser le discours évolutionniste et disciplinaire des autorités coloniales. Se plaçant elles-mêmes dans le camp des nations « développées », les puissances occidentales renvoient les pays dominés à leur supposé « sous-développement » et justifient ainsi leur politique d'investissement censée les aider à rattraper leur « retard ». C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la mise en place, en 1946, du Fonds d'investissements pour le développement économique et social (FIDES). Sous de louables prétextes sociaux, ce dispositif permet à la France d'étoffer dans ses colonies les infrastructures – portuaires, routières, ferroviaires notamment – qui contribuent à la prospérité économique de la métropole tout en consolidant les liens de cette dernière avec ses dépendances d'outre-mer. Sans surprise, les territoires sous tutelle, moins solidement arrimés à la France que les autres colonies, se voient dotés de généreux crédits. Le Cameroun, premier « bénéficiaire » du FIDES, recevra 36,5 millions de francs entre 1947 et 1953 – dont 85 % sont affectés aux infrastructures et seulement 10 % aux « équipements sociaux ».

Les dispositifs idéologiques, juridiques et socioéconomiques instaurés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale permettent de perpétuer un système colonial pourtant plus que jamais placé devant ses contradictions. Derrière un discours plus libéral se cache une machine toujours aussi despotique. Derrière les promesses d'indépendance, une nouvelle phase de colonisation s'ouvre. Une nouvelle forme de colonialisme est même déjà en germe dans les calculs de ceux qui, à Paris, Londres ou ailleurs, cherchent à résoudre l'insoluble équation coloniale : offrir une autonomie limitée à une élite docile pour empêcher les peuples de jouir d'une indépendance véritable et de la justice sociale.

2

La matrice de l'affrontement (1948-1954)

« Le mot magique d'indépendance est désormais lancé. Si l'on n'y prend garde, la France, en Afrique comme ailleurs, va finir par être prise de court. »

Louis-Paul AUJOLAT, *Discours à l'Assemblée nationale*, juin 1954.

Les douze hommes qui se réunissent le 10 avril 1948 au bar-café *Chez Sierra*, à Douala, ne se doutent pas sur le moment de l'importance de leur geste. C'est pourtant autour du nouveau mouvement politique qu'ils constituent ce jour-là, l'Union des populations du Cameroun (UPC), que va se structurer la vie politique du pays dans les années et les décennies suivantes.

Le programme de l'UPC n'a pourtant rien *a priori* de particulièrement radical. Ayant « pour but de grouper et d'unir les habitants » du Cameroun, comme l'indiquent les statuts du mouvement déposés à la mairie de Douala le 12 avril 1948, l'UPC ne revendique finalement rien d'autre que ce que les responsables français avaient eux-mêmes promis dans les mois précédents. Faisant écho à la déclaration de Brazzaville, elle demande « l'évolution plus rapide des populations et l'élévation de leur standard de vie ». Et, rappelant

aux autorités franco-britanniques les engagements qu'elles ont pris à l'ONU, elle affirme travailler « pour une autonomie chaque jour plus grande de notre territoire ».

L'émergence de l'UPC : rendre au peuple sa souveraineté

L'administration coloniale, qui surveille de près les activités politiques et syndicales des « indigènes », ne s'y trompe pas. Elle comprend immédiatement que ce nouveau mouvement, animé par de jeunes Camerounais qui ont fait leurs armes au sein de la Jeucafra, des Cercles d'études marxistes ou de l'USCC, ne se contentera pas de formules anodines. En prenant au mot les colonisateurs, qui promettent des réformes mais les anesthésient en sous-main, en soulignant les contradictions du colonialisme, qui se prétend au service des colonisés mais profite en fait à une poignée de colons, et en s'engouffrant dans la « brèche » ouverte par le système des tutelles onusiennes, l'UPC apparaît aux yeux des administrateurs français comme un grain de sable dans la machinerie coloniale.

L'inquiétude des milieux coloniaux est fondée. Alors que nombre de pays d'Asie et du Moyen-Orient accèdent à l'indépendance à la fin des années 1940, les mouvements sociaux et les revendications politiques se multiplient en Afrique : grève générale à Dakar (fin 1945), grève des mineurs en Afrique du Sud (1946), insurrection « paysanne » à Madagascar (1947), grève des cheminots dans l'Afrique occidentale française (1947-1948), mouvement social et émeutes urbaines en Gold Coast (1948), etc. Face à cette agitation grandissante, les autorités coloniales hésitent. Jouant alternativement de la répression et de la réforme, elles légitiment sans le vouloir les revendications des colonisés tout en leur offrant paradoxalement un cadre légal pour s'exprimer.

C'est dans ce contexte qu'émergent les premières formations politiques d'après guerre. En Afrique « française », le Rassemblement démocratique africain (RDA), créé à Bamako en octobre 1946 et présidé par Félix Houphouët-Boigny (1905-1993), alors député de Côte d'Ivoire au Palais-

Bourbon, joue un rôle déterminant dans la structuration de la scène politique africaine. Apparenté au Parti communiste français jusqu'à la fin des années 1940, le RDA est le lieu de rencontre et de coordination des mouvements progressistes africains francophones, dont la plupart se présentent comme des sections locales du parti interterritorial. Tel est le cas du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), fondé par Houphouët dès avril 1946, ainsi que de tous les partis constitués dans le sillage du congrès de Bamako : l'Union démocratique sénégalaise (UDS), le Parti progressiste nigérien (PPN), le Parti démocratique de Guinée (PDG), etc. C'est à cette galaxie panafricaine que se raccroche l'UPC, « section camerounaise du Rassemblement démocratique africain ».

L'affiliation de l'UPC au RDA n'est pourtant pas ce qui inquiète le plus l'administration française au Cameroun. Le « danger » RDA sera rapidement contourné, comme on va le voir. Ce qui alarme les administrateurs coloniaux, c'est la révolution mentale que l'UPC parvient à opérer en s'appuyant sur quelques mots d'ordre pragmatiques et radicaux. Et comme le mouvement se structure rapidement, multiplie les contacts à l'étranger et gagne en audience dans les populations camerounaises, le pouvoir colonial décide progressivement de lui mener la guerre. Une guerre de basse intensité dans un premier temps, qui basculera au mitan des années 1950 dans la violence armée.

Il est impossible de parler de l'UPC sans s'intéresser à son emblématique secrétaire général, Ruben Um Nyobè. Bien qu'absent lors de la réunion fondatrice *Chez Sierra*, c'est lui qui sera l'architecte et le principal animateur de l'UPC de 1948 jusqu'à son assassinat en 1958. Né en 1913 dans ce qu'on appelle le « pays Bassa », alors que le « Kamerun » est sous domination allemande, témoin direct du travail forcé et des exactions commises par les Français dans l'entre-deux-guerres, Um Nyobè fait partie de cette petite classe de fonctionnaires indigènes qui, éduqués dans les écoles chrétiennes, ont gravi les échelons au sein de l'administration française dans les années 1930 et 1940. Greffier de justice, il adhère à la Jeucafra en 1939, participe aux Cercles d'études marxistes de Gaston Donnat et devient à la fin de l'année 1947 secrétaire général de l'USCC.

Fort de ces expériences personnelles, professionnelles et militantes, Um Nyobè est convaincu que la bataille contre le colonialisme est une lutte concrète, qui se joue dans le quotidien des colonisés. Pour cette raison, l'UPC se conçoit d'abord comme une organisation de défense des

« populations du Cameroun », quelles que soient leurs origines sociales, leurs appartenances régionales ou leurs obédiences religieuses. Pour mener le combat contre les injustices coloniales – salaires de misère, impôts exorbitants, ségrégation raciale, vexations continuelles, brimades en tout genre... –, l'UPC s'appuie sur le mouvement syndical, d'où la plupart de ses animateurs sont issus, et se rapproche de tous les groupements susceptibles, à travers le pays, de porter son message et de l'informer des agissements de l'administration.

Grâce à ses contacts avec les associations traditionnelles, les sociétés de cultivateurs, les communautés villageoises, les groupements religieux, les étudiants envoyés en métropole, les organisations d'anciens combattants et autres clubs de sport, l'UPC se veut à la fois l'éducateur et le porte-parole des populations camerounaises. Déployant une énergie débordante, diffusant un nombre impressionnant de brochures et de journaux (*La Voix du Cameroun, Étoile, Lumière, Vérité...*) et organisant des meetings, des rencontres et des discussions aux quatre coins du territoire, Um Nyobè et ses camarades parviennent en quelques années à implanter leur mouvement dans les milieux sociaux les plus variés.

Alors qu'il ne comptait qu'une centaine de militants en 1948, le mouvement revendique 7 000 adhérents l'année suivante et le double en 1950. Cinq ans plus tard, le chef de la police française au Cameroun, Pierre Divol, parle de 20 000 membres grâce auxquels, ajoute-t-il, l'organisation serait capable d'« influencer 80 000 personnes environ ». Parfaitement structurée, l'UPC implante des centaines de « comités de base » à travers le territoire : dans les villes, à commencer par les plus importantes, Douala et Yaoundé, mais aussi dans les villages, en Sanaga-Maritime, en région Bamiléké, dans le Mungo... Même le Nord du pays, peu sensible au départ, voit grandir l'influence de l'UPC : la police française y dénombre trois cents militants actifs en 1955.

Telle est sans doute la réussite la plus spectaculaire : en mettant en relation des populations de langues, de cultures, de religions, de classes différentes qui ne voyaient pas toujours leurs intérêts communs, l'Union des populations du Cameroun participe en quelques années à la politisation d'une frange importante de la population camerounaise. « Tout est politique et tout s'encadre dans la politique, explique Um Nyobè. La religion est

devenue politique. Le commerce est politique. Même le sport est politique. La politique touche à tout et tout touche à la politique. Dire que l'on ne fait pas de politique, c'est avouer que l'on n'a pas le désir de vivre. »

À rebours de la logique coloniale, qui considère les colonisés comme de simples instruments dont la valeur serait avant tout corporelle (travailleurs, soldats, etc.), les « upécistes » – comme ils en viennent à être nommés – appellent leurs compatriotes, dans un langage concret et quotidien, à rompre avec la morale de l'esclave que la colonisation cherche à imposer. Les Camerounais sont souverains, individuellement et collectivement, rappellent-ils, et maîtres de leur destin. Telle est la première étape de la décolonisation en même temps que son but essentiel.

De fait, comme l'ont souligné nombre de chercheurs, la politisation observable au Cameroun à cette période et l'adhésion massive des Camerounais aux idéaux de l'UPC n'ont pas pour seule cause l'attrait des mots d'ordre « nationalistes ». Elles témoignent de façon plus subtile d'un vaste mouvement d'émancipation, individuelle et collective, où se mêlent des dimensions personnelles, sociales, locales ou générationnelles. C'est d'ailleurs pour tenter de porter cette diversité d'aspirations que l'UPC se rapprochera des associations locales et des organisations traditionnelles, comme le Ngondo à Douala ou le Kumzse en région Bamiléké, et mettra sur pied une structure féminine, l'Union démocratique des femmes camerounaises (UDEFEC), en 1952, et une organisation de jeunesse, la Jeunesse démocratique du Cameroun (JDC), en 1954.

Ce qui frappe dans les discours et les actions de l'UPC, c'est le singulier mélange de pragmatisme et de détermination qui les caractérisent. Étonnante également est la radicalité de la méthode qu'emploie Ruben Um Nyobè pour faire avancer ses idées. Parce qu'il a été greffier de justice, sans doute, mais également pour des raisons stratégiques, le secrétaire général de l'UPC, lecteur de Gandhi, restera jusqu'à la fin de ses jours particulièrement attaché à la légalité et foncièrement opposé à l'usage de la violence. L'effort des Camerounais, estime-t-il, vise avant tout à obliger les puissances qui administrent le territoire à respecter les textes internationaux auxquels elles ont souscrit et les législations nationales qu'elles se sont elles-mêmes données. Il s'agit en d'autres termes de mettre les Français et les Britanniques face à leurs contradictions. Nul besoin, pour cela, de faire parler les armes.

Complétant ce raisonnement, le secrétaire général de l'UPC prend toujours soin de distinguer le colonialisme, qu'il abhorre, des peuples européens. « Nous ne confondons pas le peuple de France avec les colonialistes français », répète-t-il pour bien souligner la contradiction entre l'action des autorités coloniales et les principes dont elles se prévalent. Rendant fréquemment hommage aux résistants français qui ont combattu le nazisme, Um Nyobè insiste : « Le peuple de France a toujours été et reste toujours le symbole du progrès et de la démocratie. Ne sont antifrçais que ceux qui, au nom de la France, mènent une politique réactionnaire contraire aux principes républicains qui animent le peuple de France¹. » Il est intéressant à cet égard de noter que les militants upécistes ne rechignent pas à chanter *La Marseillaise* lors de leurs rassemblements – comme le relèvent, non sans perplexité, les rapports de police français. Car si les upécistes se dotent de leurs propres chants, de leurs propres symboles et de leur propre drapeau – un crabe noir sur fond rouge –, pour bien signifier la rupture qu'ils entendent opérer avec l'ordre colonial, ils aiment rappeler à leurs adversaires qui, au Cameroun, sont les « enfants de la patrie » qui lèvent leur étendard « contre la tyrannie ».

Réunification et indépendance : bouleverser l'ordre colonial

Le statut juridique particulier du Cameroun explique en grande partie les spécificités de l'UPC. C'est précisément parce que ce territoire « bénéficie du régime international de tutelle », selon l'expression d'Um Nyobè, que les patriotes camerounais peuvent – et doivent – selon lui mener une lutte legaliste et pacifique : loin d'être contraints à un face-à-face avec la métropole, comme le sont la plupart des colonisés, ils peuvent non seulement jouer des contradictions entre Français et Britanniques, mais également les court-circuiter tous les deux en s'adressant directement à l'Organisation des Nations unies.

Telle est par conséquent l'une des principales caractéristiques de la stratégie politique de l'UPC : miser sur l'ONU pour faire plier les autorités franco-britanniques. Pour contourner la mascarade des « missions de

visite » que les Nations unies envoient tous les trois ans au Cameroun (1949, 1952, 1955), l'Union des populations du Cameroun fait expédier, par l'intermédiaire de ses sympathisants, des dizaines de milliers de pétitions au siège new-yorkais de l'organisation internationale. Au grand dam des autorités françaises, elle obtiendra dans les années 1950 de pouvoir faire auditionner ses représentants par le Conseil de tutelle de l'ONU. Ruben Um Nyobè sera ainsi entendu à trois reprises, entre 1952 et 1954, au siège des Nations unies. C'est là qu'il développera avec le plus de finesse sa conception de la réunification et de l'indépendance du Cameroun.

Rarement débattue depuis la partition du Kamerun allemand au lendemain de la Première Guerre mondiale, la question de l'unité du Cameroun rejaillit à la fin des années 1940. Pour les upécistes, qui inscrivent cette question dans leur programme dès 1948 et resserrent progressivement les liens avec les milieux anticolonialistes de la zone britannique, l'unité du Cameroun est à la fois un objectif et un moyen. Rappeler que le Cameroun est « un et indivisible » permet de contrer les velléités annexionnistes des Français, qui cherchent désespérément à intégrer « leur » Cameroun dans l'Union française, comme celles des Britanniques, qui considèrent « leurs » Cameroons comme de simples dépendances du Nigéria voisin.

À cette période, Britanniques et Français adoptent des attitudes différentes face au grand mouvement de décolonisation : les premiers se montrent en général plus libéraux que les seconds. Mettre en avant la réunification du Cameroun permet ainsi aux upécistes non seulement de jouer des rivalités franco-britanniques, particulièrement vives malgré le langage feutré de la diplomatie bilatérale, mais aussi d'utiliser les évolutions favorables qu'ils observent dans l'Empire britannique comme levier pour faire pression sur les Français. Si le Cameroun « britannique » venait à s'émanciper de Londres, conformément aux objectifs édictés par les accords de tutelle signés en 1946, qu'advierait-il du Cameroun « français » ? Soulever le problème de la réunification permet ainsi de poser concrètement la question de la souveraineté du Cameroun et de rappeler aux autorités françaises qu'elles ont, elles aussi, paraphé ces accords dans lesquels il est question d'amener les peuples sous tutelle à « s'administrer eux-mêmes ou [à] l'indépendance ».

Car l'« indépendance » est bien la clé de voûte du programme upéciste. Dans un premier temps, pourtant, ceux qui commencent tout juste à se

désigner eux-mêmes comme « nationalistes » se montrent plutôt prudents sur cette question délicate. Conscients de l'état d'impréparation dans lequel se trouve le Cameroun, ils se contentent au départ d'exiger qu'un délai soit fixé pour l'accession à l'indépendance. Ce n'est que dans un second temps, constatant que les autorités coloniales entretiennent sciemment cet état d'impréparation pour repousser indéfiniment le terme de la tutelle, que les upécistes haussent graduellement le ton : après avoir en vain exigé la fixation d'un délai, ils proposent eux-mêmes la date de 1956 (dix ans après la signature des accords de tutelle).

La question de l'indépendance mérite une attention particulière. Comme le souligne l'historien américain Frederick Cooper et contrairement à ce qu'on pourrait croire *a posteriori*, cette question n'était pas prioritaire pour les partis politiques africains qui ont vu le jour au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Pour eux, et c'est le cas pour l'UPC, le plus urgent était d'améliorer le sort matériel des colonisés et de les faire bénéficier des mêmes droits que les métropolitains. « Au début des années 1950, rappelle Cooper, les Senghor et les Houphouët-Boigny tentèrent de transformer la citoyenneté française en quelque chose d'important et de bénéfique pour leurs administrés, plutôt que de revendiquer une autre forme de souveraineté². » En d'autres termes, la revendication prioritaire était l'égalité.

Ce qui distingue les upécistes de la plupart de leurs homologues d'Afrique française, c'est qu'ils peuvent s'appuyer sur les textes onusiens, qui dès 1946 promettent aux territoires sous tutelle l'« autonomie » ou l'« indépendance », pour faire avancer leur cause. « Puisqu'on nous refuse l'égalité, nous réclamons la liberté », expliquent-ils en substance. L'UPC opère ce basculement bien avant les autres partis progressistes d'Afrique « française », dont la plupart ne se convertiront formellement à la cause indépendantiste qu'à la toute fin des années 1950, parfois plus tardivement même que les décideurs à Paris.

Il est intéressant à ce sujet d'évoquer la visite au Cameroun de Léopold Sédar Senghor en septembre 1953. Estimant, au cours d'une conférence à Douala, que l'indépendance est une chimère, en raison de l'interdépendance croissante des nations, le député sénégalais est pris à partie par le vice-président de l'UPC, Ernest Ouandié, présent dans la salle. Prenant de haut

son interlocuteur, Senghor affirme que vingt ans seront encore nécessaires pour que les colonies africaines de la France accèdent à la simple autonomie interne.

Contre-feu : la France en guerre larvée contre l'UPC

Le succès croissant de l'UPC se transforme rapidement en casse-tête pour les autorités françaises. Comment combattre un mouvement politique qui s'oppose frontalement à la France en respectant scrupuleusement la légalité et en utilisant les armes que lui offre le droit international ? Jusqu'en 1955, aucune réponse globale ne sera apportée à cette question. L'administration coloniale, à Yaoundé et dans les différentes régions administratives du Cameroun, se contente dans un premier temps de déployer une vaste panoplie de stratagèmes pour faire plier l'UPC ou tenter de discréditer ses dirigeants.

Comme dans tout régime autoritaire – et la colonie en est un par définition –, l'administration française mise sur la surveillance policière pour contrer ses adversaires. Les moindres gestes des dirigeants upécistes sont épiés, leurs correspondances ouvertes et toutes les réunions font l'objet d'un compte rendu circonstancié, rédigé alternativement par un fonctionnaire ou par un agent infiltré. On est surpris, en étudiant les archives, du degré de détails que fournissent les rapports de renseignement sur les nationalistes camerounais.

Forts de cette connaissance des cercles nationalistes, les administrateurs se livrent à un harcèlement constant des responsables upécistes. Rarement spectaculaire, cette guerre larvée se révèle particulièrement pénalisante pour des militants démunis qui doivent déployer des trésors d'imagination ne serait-ce que pour se doter de locaux, imprimer des tracts ou organiser des meetings. Au moindre prétexte, les sièges de l'UPC sont perquisitionnés, ses militants voient leurs archives, leur matériel ou leur argent saisis sans recours possible. Les manifestations étant régulièrement interdites, au motif qu'elles constitueraient un « trouble à l'ordre public », ses militants sont interpellés chaque fois qu'ils tentent d'organiser un quelconque événement.

Ceux des responsables upécistes qui travaillent dans l'administration, à l'instar du médecin Félix Moumié, président de l'UPC à partir de 1952, ou Ernest Ouandié, instituteur, sont régulièrement mutés d'une région à l'autre par une administration désireuse de désorganiser ainsi le mouvement nationaliste. Affecté à Maroua, dans le Nord du Cameroun, au début des années 1950, Moumié subit ainsi une véritable « guérilla psychologique », selon l'expression du chef de région Guy Georgy (1918-2003). Lequel s'amuse dans ses mémoires de l'entreprise d'« intimidation » qu'il a initiée contre le leader upéciste en organisant régulièrement devant chez lui des manœuvres de gendarmerie pour l'amener à développer une véritable paranoïa.

Quant à Um Nyobè, qui s'est mis en disponibilité de l'administration pour se consacrer à ses activités militantes, il est la cible d'une machine judiciaire aux ordres. Cette dernière se déchaîne dans les semaines qui suivent sa première audition à l'ONU en décembre 1952. Alors qu'il multiplie les meetings dans tout le territoire, Um Nyobè est pris à partie par un administrateur particulièrement zélé, Bernard de Gélis, dont le supérieur hiérarchique lui avait donné cette consigne : « Le succès que [Um Nyobè] vient d'obtenir à Douala, à Édéa, à Éséka, pourrait l'inciter à toutes les audaces. [...] Il faut qu'il tombe chez vous sur un bec et qu'il soit tourné en ridicule par ses auditeurs éventuels. »

Pour discréditer les leaders nationalistes, la rhétorique coloniale utilise abondamment le registre idéologique, voire civilisationnel. Bien que les rapports de renseignement démontrent l'inverse, l'UPC est couramment décrite dans la presse française comme un parti « communiste » aux ordres de Moscou. S'il est exact que les responsables de l'UPC entretiennent des relations avec les milieux progressistes européens et qu'ils acceptent les invitations des « démocraties populaires » (Ouandié se rend par exemple au congrès de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique qui se tient à Pékin en août 1954), le rapport confidentiel rédigé en 1955 par le chef de la police française au Cameroun est formel : « L'UPC n'a jamais été un parti communiste africain. » Um Nyobè lui-même expliquait d'ailleurs en 1953 que « les peuples coloniaux ne peuvent faire ni la politique d'un parti, ni celle d'un État, ni, à plus forte raison, celle d'un homme. Les peuples coloniaux font leur propre politique, qui est la politique de libération du joug colonial. »

En ces temps de guerre froide, l'accusation de « communisme » est avant tout une arme de propagande visant à discréditer l'UPC aux yeux des populations locales comme des instances internationales. Installé au Cameroun depuis les années 1930, député du territoire de 1945 à 1956, huit fois secrétaire d'État à la France d'Outre-mer entre 1949 et 1953 avant d'occuper le poste de ministre de la Santé puis du Travail, le très influent Louis-Paul Aujoulat (1910-1973), par ailleurs catholique fervent, affectionne particulièrement cette rhétorique anticomuniste. Selon lui, la lutte contre l'UPC est une lutte existentielle, qui oppose non seulement le « monde libre » au communisme mais également la « civilisation » à une certaine forme de sauvagerie infantile et ingrate. Ruben Um Nyobè et ses camarades ne sont, dit-il, qu'une « poignée de ratés et de mécontents ».

Le même discours se retrouve dans les prêches de nombre d'hommes d'Église à cette période. Il faut dire que la hiérarchie catholique est particulièrement réactionnaire : le délégué apostolique de l'Afrique noire francophone de 1948 à 1959, nommé par le pape Pie XII, n'est autre que l'archevêque intégriste Marcel Lefebvre (1905-1991). Au Cameroun, son représentant depuis 1935, Mgr René Graffin (1899-1967), à la tête d'une Église où les Noirs sont cantonnés à des positions subalternes, fait déchirer les cartes des syndicalistes, voue aux gémonies l'école publique et les joueurs de balafon, instrument de musique traditionnel africain jugé « païen », et excommunie les nationalistes, assimilés à l'URSS athée. Et il n'est pas rare que les secrets livrés par les fidèles au confessionnal se retrouvent dans les rapports de police...

La politique du simulacre : fabriquer une « opposition africaine » à l'UPC

L'opposition systématique à l'UPC devient peu à peu une obsession des responsables français qui cherchent à isoler les nationalistes du reste de la population et à éviter ainsi la dissémination du « virus » de la contestation. Pour ce faire, les autorités administratives dressent d'effarantes listes où chaque notable camerounais – politique, syndical, religieux – est sèchement catalogué : « bon », « assez bon », « francophile », « très francophile »,

« influent » ; ou, à l'inverse, « douteux », « antifrçais », « médiocre », « peu sûr », « partisan de l'indépendance ». Ces listes dictent la stratégie à adopter. Les Camerounais dociles seront invités à porter publiquement la contradiction aux upécistes, voire à s'opposer à eux physiquement. Les récalcitrants seront incités à rentrer dans le rang, et reçoivent pour cela de généreuses récompenses financières. Quant aux « irrécupérables », ils continueront à subir sans relâche la hargne de l'administration.

La corruption et l'intimidation permettent à l'administration de « retourner » quelques upécistes versatiles et, surtout, de faire émerger une kyrielle de partis politiques camerounais favorables aux intérêts français : l'Évolution sociale camerounaise (ESOCAM), le Rassemblement du peuple camerounais (RPC), la Coordination des indépendants du Cameroun (INDECAM), etc. Conscientes qu'il est plus efficace d'agir sous paravent, les autorités françaises entretiennent – quand elles ne la créent pas de toutes pièces – ce qu'un administrateur appelle une « opposition africaine » à l'UPC.

La particularité de cette « opposition » dont l'unique objectif est de contrer l'UPC, c'est qu'elle récupère, en les travestissant, les revendications de ses adversaires à mesure que celles-ci progressent dans la société camerounaise. On assiste ainsi à ce que l'on pourrait appeler une politique du simulacre : les mots d'ordre nationalistes sont peu à peu retournés contre leurs promoteurs. L'article 1 des statuts de l'ESOCAM, fondé en juin 1949, reprend par exemple mot pour mot celui de l'UPC (« Unir et grouper les habitants du Territoire en vue de permettre l'évolution plus rapide des populations et l'élévation de leur standard de vie »). C'est seulement à l'article 2 que les choses diffèrent : il s'agit de « lutter contre toute idée communiste » et de travailler dans un « esprit de loyale collaboration avec les représentants de l'autorité administrante³ ».

Plus révélatrice encore est l'évolution du parti fondé en 1951 par Aujoulat, le Bloc démocratique camerounais (BDC, sorte de jumeau du Bloc démocratique sénégalais de Senghor). Fer de lance de la lutte « anticomuniste », le BDC finira pourtant par faire siens les slogans upécistes. Mais, là encore, en les vidant de leur contenu. Se revendiquant en 1955 d'un « nationalisme camerounais réaliste » opposé à l'« indépendance dans la médiocrité » que revendiquerait l'UPC, le parti d'Aujoulat

explique : « [Le] nationalisme est non seulement permis, mais il est sain. Il nous conduit à souhaiter, non pas cette indépendance trompeuse parce qu'elle risque d'être vide, mais une indépendance plus sûre : l'autonomie. »

Comme par magie, ces partis profrançais, qui sont pour la plupart des coquilles vides et parviennent rarement à recruter au-delà de leurs cercles ethniques d'origine, remportent toutes les élections et empêchent par conséquent les candidats de l'UPC, pourtant bien plus populaires, d'accéder à l'Assemblée territoriale du Cameroun (ATCAM). Il faut dire que la fraude électorale, vieille habitude coloniale, tourne à plein régime au Cameroun. Comme ses collègues, Guy Georgy, l'homme qui harcèle Félix Moumié dans le Nord du territoire, favorise les « candidats administratifs ». C'est lui, comme il le raconte dans ses mémoires, qui lance dès 1947 la carrière politique d'Ahmadou Ahidjo, alors simple agent des PTT de vingt-trois ans, en le faisant élire à l'Assemblée territoriale. « On avait quasiment fait voter pour lui, en mettant des paquets de bulletins dans les urnes, se souvient-il. Mais c'était pour la bonne cause. » Sa francophilie ne se démentant pas, Ahidjo deviendra en mai 1960 le premier président de la République du Cameroun (voir *infra*, chapitre 4).

Les intérêts économiques et géopolitiques de la France au Cameroun dans les années 1950

Pourquoi la France s'accroche-t-elle à ce point au Cameroun dans les années 1950 ? Elle y détient alors d'importants intérêts économiques, militaires et stratégiques. Sur le plan économique, les quelques milliers de colons contrôlent toutes les manettes du « Cameroun utile », entre la région Bamiléké et Yaoundé, en passant par Douala et le littoral : les terres les plus fertiles, l'exploitation de l'huile de palme, du caoutchouc, de la banane, du cacao, du café, du bois tropical et des métaux précieux. Grâce au travail forcé, autorisé jusqu'en 1946, mais qui perdure ensuite, les titulaires des plus grandes concessions bénéficient d'une main-d'œuvre bon marché et de débouchés assurés vers la métropole. Cet attrait est renforcé, quelques années avant l'indépendance, quand sont découverts au Cameroun de prometteurs gisements d'uranium et de pétrole dans l'estuaire du Wouri. Les intérêts français sont avant tout

ceux de certaines grandes compagnies privées, comme la Société agricole et forestière agricole (SAFA) qui exploite la plantation d'hévéas de Dizangue, la Compagnie française du développement des textiles (CFDT) qui cultive le coton au Nord-Cameroun, ou encore la société Alucam qui produit de l'alumine à partir de l'hydroélectricité (négociée à un prix très avantageux) issue de la centrale d'Édéa. Outre ses richesses naturelles, le Cameroun dispose d'un attrait économique lié au port de Douala, carrefour commercial de l'Afrique centrale. « Il ne faut pas oublier que la position de la France au Cameroun conditionne la position de la France dans toute l'Afrique centrale, souligne un rapport de la Direction des affaires économiques et du Plan du ministère de la France d'Outre-mer en décembre 1950. Il est certain que celui qui tient Douala et le Cameroun tient économiquement l'Oubangui-Chari [actuelle Centrafrique] et le Tchad. »

Les intérêts français sont également militaires et géostratégiques. Depuis que le général de Gaulle et le colonel Leclerc ont reconquis l'Afrique coloniale française depuis le Tchad et le Cameroun avant de remonter vers la métropole en vainqueurs, les territoires africains sont perçus comme une base de repli stratégique en cas de troubles en Europe. Voire en cas d'attaque nucléaire. Après la Seconde Guerre mondiale, c'est principalement grâce à son empire que la France reste considérée comme une grande puissance. Avec la perte de l'Indochine puis la contestation en Algérie, la mainmise sur une douzaine de pays d'Afrique subsaharienne est son dernier atout majeur. L'affranchissement du Cameroun, comme de n'importe lequel de ces territoires, serait susceptible d'inspirer les autres peuples. Cet effet domino s'est d'ailleurs vérifié avec la vague des indépendances de l'année 1960 octroyées en quelques mois seulement.

Pour les autorités françaises de la IV^e République, essentiellement guidées par la défense de leurs intérêts économiques et géopolitiques (voir encadré), les élites cooptées servent également de faire-valoir et de pare-feu

antiupécistes auprès des instances internationales. À chaque « mission de visite » de l'ONU au Cameroun, ce sont elles qui, en tant qu'« élus du peuple », sont désignées comme interlocutrices aux inspecteurs internationaux. Alors que les manifestants nationalistes sont soigneusement tenus à l'écart dans les rues adjacentes, quand ils ne se font pas brutalement bastonner, les édiles « francophiles » expliquent à leurs visiteurs combien les Camerounais sont satisfaits du sort que leur réserve l'administration coloniale. Et ce sont les mêmes qui, envoyés à New York sur le budget de l'administration, donnent la réplique à Um Nyobè chaque fois que celui-ci est auditionné par le Conseil de tutelle.

Autonomie pour les élites ou indépendance pour le peuple ?

Le piège de la loi-cadre Defferre

La politique de la France au Cameroun n'est pas sans similitudes avec celle qu'elle mène, plus généralement, dans toute l'Union française. Paris manie partout la carotte et le bâton pour faire rentrer les contestataires dans le rang et pour recruter des Africains qui, donnant l'impression de défendre les intérêts des colonisés, jouent en fait la partition écrite pour eux par la puissance coloniale.

Telle est la logique de ce qui se trame autour de Félix Houphouët-Boigny au tournant des années 1950. Considéré comme un « communiste » à la fin des années 1940, promoteur en tant que député de Côte d'Ivoire d'une importante loi interdisant le travail forcé, le leader ivoirien se voit rapidement sommé de faire un choix. Alors que ses partisans sont sévèrement réprimés en Côte d'Ivoire en 1949 et 1950, il est approché par le gouvernement français qui cherche à se faire un allié du président du RDA. En 1950, François Mitterrand (1916-1996), alors jeune ministre de la France d'Outre-mer, reçoit dans son bureau cet homme de onze ans son aîné. « Je l'ai traité un peu rudement, confiera-t-il plus tard. Je l'ai prévenu que j'allais doubler les garnisons en Afrique et que je le tiendrai pour responsable d'éventuels troubles. Je lui ai expliqué que les revendications

humaines, sociales et économiques auraient mon plein appui si elles étaient justifiées. Mais que je n'admettrai pas qu'elles prennent un caractère politique. »

« Assez abattu, assez ému », selon le récit de Mitterrand, Félix Houphouët-Boigny accepte le *deal*. Le 18 octobre 1950, il officialise le désappareillement du RDA au PCF et entame ainsi une brillante carrière politique. Revenant sur cet épisode quatre ans plus tard, un rapport militaire français décrit en ces termes l'attitude très personnelle du président du RDA : « [Houphouët] mena son jeu seul avec beaucoup de souplesse, de tergiversations, de roueries dignes de Machiavel, se gardant bien de convoquer, soit le comité de coordination, soit le congrès du parti », qui auraient pu renâcler à l'idée de « cette volte-face pour devenir progressivement un parti pro-administratif ».

Président de l'Assemblée ivoirienne de 1953 à 1959 et ministre français sans discontinuer de 1956 à 1961, Houphouët devient au milieu des années 1950 le chantre le plus talentueux de l'« amitié franco-africaine ». Une amitié dont il expose la philosophie à l'occasion du congrès du RDA qui se tient à Conakry en juillet 1955 : « Notre vœu ardent est que toutes les familles spirituelles françaises comprennent que le Rassemblement démocratique africain est tourné vers l'ensemble du peuple français avec le désir de bâtir avec lui une communauté durable où les inévitables querelles de famille ne nuiront pas à la loyauté, à la confiance, ni à la volonté de vivre ensemble. Qui peut douter que l'expérience France-Afrique [“Françafrique” en un seul mot, indique le texte officiel du discours] constitue le meilleur espoir de l'Union française ? Personne, je crois⁴. »

Bien qu'elle continue de se revendiquer du RDA jusqu'à son expulsion formelle prononcée lors de ce congrès de Conakry de juillet 1955, l'UPC fait partie des rares sections locales du mouvement interterritorial qui refusent le « repli stratégique » impulsé par Houphouët-Boigny. Cette divergence révèle un désaccord de fond sur une double question : celle de l'indépendance et celle de la place du peuple. Alors que l'UPC réclame une indépendance totale au service de toutes les populations africaines (en l'occurrence camerounaises), Houphouët promeut une simple autonomie, dans le cadre d'une « communauté durable » liant la France et l'Afrique (la « Françafrique »), permettant aux élites africaines de jouir en partage avec les Français d'un certain pouvoir politique, le tout au nom des populations

africaines dont les revendications seraient, pour reprendre le vocabulaire de François Mitterrand, non pas « politiques » mais strictement « humaines, sociales et économiques ».

C'est précisément cette dernière option que privilégie Paris au milieu des années 1950. Conscients que des concessions sont nécessaires pour ne pas « tout perdre », les responsables français commencent à réfléchir à une réforme d'importance permettant de confier la gestion des affaires quotidiennes de leurs territoires respectifs à des élites africaines soigneusement sélectionnées (ce que l'historien Nicolas Bancel appelle les « élites de compromis »). Tel sera l'objectif de la loi-cadre que préparent les services du ministère de la France d'Outre-mer dès 1955. Votée par l'Assemblée nationale en juin 1956, alors que Gaston Defferre (1910-1986) occupe ce ministère, cette « loi-cadre Defferre » institue le suffrage universel dans les colonies, abolit le système du double collège, transforme les assemblées territoriales en assemblées législatives et crée des exécutifs locaux qui, composés de responsables africains, jouiront – en partage avec l'administration française – de certaines prérogatives.

La réforme engagée comporte à l'évidence une dimension tactique, que François Mitterrand résumera assez clairement en 1957, en évoquant l'africanisation graduelle et contrôlée des postes de responsabilités. « En procédant ainsi, on parviendrait sans doute à isoler, pour le réduire, le noyau dur, idéologiquement irrécupérable, dont la présence rendait vaine toute tentative de conciliation, note-t-il dans son livre *Présence française et abandon*. On épargnerait en revanche les authentiques messagers de la libération africaine que l'assentiment et la fidélité de leur peuple autant que l'amitié de la France mèneraient aux plus hauts destins. »

Tactiques, les réformes répondent également à une double préoccupation stratégique et économique. Stratégique parce que les responsables français, qui savent qu'ils ne pourront pas indéfiniment contenir les revendications populaires des colonisés, observent aussi ce qui se passe dans les colonies britanniques. Ils s'intéressent en particulier à l'évolution politique de la Gold Coast, qui s'engage progressivement sur la voie de l'autonomie interne puis de l'indépendance (effective en mars 1957). Or l'évolution de la Gold Coast (futur Ghana), enclavée au milieu de l'Afrique de l'Ouest, n'est pas sans conséquence sur les territoires de l'Afrique occidentale française (AOF) et plus encore sur le territoire sous tutelle du Togo, divisé comme le Cameroun en deux zones, « britannique » et « française ». Les

Français le savent : l'indépendance annoncée de la Gold Coast pose mécaniquement la question de l'avenir du Togo « britannique » et pourrait provoquer des effets en cascade.

La réforme des institutions coloniales revêt également une dimension économique. Alors que les politiques de « développement » et les guerres coloniales (Indochine, Algérie) pèsent sur les finances publiques, ceux qui militent pour un allègement des budgets coloniaux donnent de la voix. Ce courant prendra le nom de « cartiérisme » après la publication en 1956, par le journaliste de *Paris Match* Raymond Cartier, d'une série d'articles favorables à l'allègement de la présence française dans les colonies (voir *infra*, chapitre 4). Une évolution notable quand on sait que, trois ans plus tôt, le même journaliste affirmait à propos du Cameroun : « Nous resterons, même si nous devons combattre pour cela. » Quoi qu'il en soit, les préoccupations économiques ne sont pas étrangères à la volonté d'alléger la masse salariale des fonctionnaires coloniaux en transférant certaines compétences aux élites locales, désormais chargées de gérer elles-mêmes les budgets de leurs territoires respectifs.

« Écraser les activités communistes pour défendre la civilisation »

L'évolution de la stratégie coloniale française, qui revient à jouer la carte de l'autonomie pour mieux saper les revendications d'indépendance et à favoriser les élites dociles pour mieux encadrer des « masses africaines » dont les revendications sont toujours décrites comme irrationnelles et irréalistes, n'échappe pas aux nationalistes camerounais. Publié en métropole par des étudiants camerounais proches de l'UPC, le journal *Kaso* indique clairement que ces derniers ont une parfaite conscience de ce qui est en train de se tramer. « Sans vouloir chicaner sur les mots, peut-on lire dans sa livraison de mars 1955, nous estimons que la tunique “autonomie” camoufle une arrière-pensée de domination et de lucre et nous est tout aussi funeste que celle de Déjanire le fut à Hercule. »

Pour les observateurs de la scène politique et sociale camerounaise, il est clair, entre 1954 et 1955, que la tension monte entre les nationalistes et

l'administration coloniale. Cette dernière s'inquiète de l'audace et du succès croissants des upécistes. « Telle qu'elle est, l'influence upéciste est incontestable, note en mars 1955 le policier Pierre Divol, au terme d'un rapport de soixante-cinq pages sur l'implantation de l'UPC au Cameroun. Incontestablement, elle a progressé en l'espace d'un an. Elle continuera à croître. Dans quelle mesure ? Il faudrait d'abord répondre à cette autre question : connaissant les origines, les buts, la structure et l'implantation de l'UPC, que va-t-on lui opposer ? » Dans ses rapports confidentiels, l'armée française n'est pas plus optimiste. Soulignant, en 1955, la « grande activité » de l'UPC, ses « progrès très rapides » et son « efficacité toujours plus grande », elle s'inquiète de voir « certains quartiers de Douala (New-Bell), de Yaoundé (Mokolo, Mvog Mbi) et la quasi-totalité des régions du Mungo et de la Sanaga-Maritime [se transformer] en de véritables fiefs nationalistes où l'action de l'administration [est] systématiquement annihilée, l'UPC se substituant même aux cadres administratifs ».

Alors qu'ils regardaient en 1948 l'UPC comme une simple épine dans le pied de la France, les responsables coloniaux redoutent désormais la gangrène. Laquelle pourrait non seulement emporter le Cameroun mais faire des émules dans les autres colonies. D'où l'exaspération des administrateurs coloniaux, à tous les échelons de la hiérarchie. « Il serait bon de prévoir dans les plus brefs délais la dissolution du parti UPC », réclame dès novembre 1954 l'administrateur de Bafang (Ouest). « Il faut poursuivre sans haine et sans faiblesse toute activité subversive sous quelque forme qu'elle soit, traquer l'UPC, l'interdire, frapper les chefs irréductibles », insiste de son côté le chef de subdivision d'Éséka en mars 1955. Car, ajoute-t-il, « les moyens démocratiques de lutte contre l'UPC sont voués à l'échec ». Alors que le ministère de la France d'Outre-mer étudie les moyens juridiques qui permettraient d'interdire l'UPC, Paris nomme à Yaoundé un haut-commissaire à poigne, Roland Pré (1907-1980). Lequel expose son programme au moment même où il pose le pied sur le sol camerounais, en décembre 1954 : « Écraser les activités communistes pour défendre la civilisation⁵. »

3

« Une petite Algérie » (1955-1958)

« La guerre d'Indochine a été perdue ; un autre théâtre d'opérations est ouvert en Afrique du Nord, d'autres s'ouvriront bientôt dans l'Union française. »

Lieutenant-colonel Roger TRINQUIER, 9 juin 1955.

« Une fois encore, la leçon d'Indochine est significative : pour avoir trop présumé de nos forces et mésestimé celles de l'adversaire, nous sommes allés à un échec définitif. Il nous appartient de ne pas renouveler une telle erreur au Cameroun. »

Lieutenant-colonel André TRANCART (chef de la section de coordination FOM), 11 octobre 1955.

«

Il y a deux manières de combattre, l'une avec des lois, l'autre avec la force. La première est propre aux hommes, l'autre nous est commune avec les bêtes. » Bien connue, la phrase de Machiavel s'applique à merveille au Cameroun des années 1950. Tandis que les autorités françaises s'apprêtent, avec la loi-cadre, à réformer partiellement la gouvernance coloniale et à « africaniser » quelques postes à responsabilité, elles s'organisent en parallèle pour éliminer par la force les gêneurs qui pourraient profiter de cette réforme institutionnelle apparemment « libérale ». L'autonomisation politique des colonies, qui profite à une petite élite sélectionnée pour sa

« modération », s'accompagne d'une répression sauvage des mouvements populaires qui souhaitent rompre les liens de dépendance franco-africains et qui sont par conséquent catalogués comme « radicaux ».

Le temps des « modernisateurs » : Roland Pré et Pierre Messmer

Au Cameroun, cette politique est menée par les deux hauts-commissaires qui se succèdent à Yaoundé au mitan des années 1950 : Roland Pré, nommé en décembre 1954, et Pierre Messmer, qui le remplace en avril 1956. Ces deux quadragénaires, qui ont fait leurs armes dans la Résistance contre le nazisme, apparaissent comme des « modernisateurs ».

Ancien ingénieur des Mines, le premier, qui a précédemment occupé le poste de gouverneur au Gabon, en Guinée puis en Haute-Volta, s'est particulièrement intéressé aux questions géostratégiques et économiques. Anticommuniste passionné, il rêve d'une puissante « Eurafrique » susceptible, aux côtés des États-Unis, de rivaliser avec l'Union soviétique et la Chine. L'heure, estime-t-il en ces temps de guerre froide, n'est plus à l'indépendance nationale mais à l'interdépendance des nations dans le cadre de « grands ensembles » géostratégiques. Rompant avec ses prédécesseurs, il n'hésite donc pas à évoquer l'« autonomie », voire la future « indépendance », du Cameroun. « L'indépendance formelle est une notion périmée », explique-t-il dans une circulaire adressée en février 1955 à ses subordonnés. Il s'agit donc moins de lutter contre le « nationalisme » que « d'en contrôler l'expression [et] d'en canaliser les aspirations » pour le rendre compatible avec l'« union européenne africaine » sous contrôle français que Roland Pré appelle de ses vœux.

Aujourd'hui plus connu, en raison de sa carrière ultérieure qui l'emmènera jusqu'à Matignon, Pierre Messmer est à l'époque un personnage moins original. Formé dans les années 1930 à l'École nationale de la France d'Outre-mer, engagé dans les Forces françaises libres pendant la Seconde Guerre mondiale et passé dans les années 1940 par l'Indochine (où il est brièvement fait prisonnier par le Viêt-minh), ce bon soldat du colonialisme français est nommé gouverneur en Mauritanie (1952-1954)

puis en Côte d'Ivoire (1954-1956). À l'issue de son séjour à Abidjan, où il travaille main dans la main avec Houphouët-Boigny, dont il partage la philosophie « françafricaine », Gaston Defferre l'embauchera comme directeur de cabinet au ministère de la France d'Outre-mer pour finaliser la rédaction de la loi-cadre qui portera son nom.

Ce qui rapproche Pré et Messmer, c'est leur intérêt prononcé pour les nouvelles doctrines militaires élaborées au cours des années 1950 au sein de l'armée française. Défaite quinze ans plus tôt par les nazis, cette dernière subit une nouvelle humiliation à Diên Biên Phu en mai 1954. Terrassée par le Viêt-minh, longtemps regardé avec hauteur comme une armée de va-nu-pieds, la hiérarchie militaire française se penche sur les théories élaborées par une nouvelle génération d'officiers qui proposent de réformer radicalement les doctrines de combat. La guerre, estime la jeune garde, n'est pas qu'un conflit militaire, c'est une affaire politique, idéologique et même psychologique qui engage la population tout entière. Face à une armée de partisans qui mène une « guerre révolutionnaire », conformément aux enseignements de Mao Zedong, et qui se fond dans la population civile « comme un poisson dans l'eau », il convient d'élaborer de nouvelles techniques de guerre.

C'est dans le cadre de cette réflexion que s'élabore comme nous l'avons évoqué dans l'introduction la doctrine de la guerre révolutionnaire (DGR). Cette doctrine, en fait contre-révolutionnaire, propose de subvertir l'adversaire en imitant ses méthodes. Elle peut se résumer en trois « p ». Il s'agit d'abord d'une guerre *préventive* qui doit permettre d'agir avant que l'ennemi (le poisson) ne « contamine » la population (l'eau). Cette guerre est ensuite conçue comme *populaire*, puisqu'il s'agit d'obliger la population à se défendre elle-même contre l'ennemi. Cette guerre est enfin *psychologique*, car l'enjeu n'est pas seulement de mobiliser les hommes physiquement, mais de les faire adhérer mentalement aux projets politiques et idéologiques des autorités politico-militaires.

Le caractère foncièrement antidémocratique d'une telle doctrine n'échappe pas à ses promoteurs. Dans un document intitulé « La campagne d'Indochine, ou une leçon de “guerre révolutionnaire” » partiellement publié en août 1954 dans *Le Monde*, l'un des principaux concepteurs de la DGR, le colonel Charles Lacheroy, explique : « Le Viêt-minh a mis au point une organisation populo-politico-policière, sans doute révoltante pour la

conscience humaine, mais qui est une arme dont l'efficacité militaire est malheureusement indéniable et, sans doute, déterminante. Ne pas s'en servir, c'est jouer perdant¹. »

1955 : la stratégie du choc

En arrivant au Cameroun fin 1954, Roland Pré n'a aucune intention de « jouer perdant ». Décrivant l'UPC comme un Viêt-minh en gestation et comme un simple tentacule du Kominform (l'organisation internationale communiste contrôlée par l'URSS), il met immédiatement sur pied un vaste plan pour étouffer le « poisson communiste ». Dès le 18 janvier 1955, il transmet à toute l'administration locale la brochure de Lacheroy sur la « guerre révolutionnaire ». Le 4 février, passant de la théorie à la pratique, il envoie une circulaire demandant aux fonctionnaires coloniaux de mettre en œuvre la politique prônée par le même Lacheroy. Il s'agit en particulier d'instituer ce que ce dernier appelle des « hiérarchies parallèles » (organisations de jeunesse, groupes de femmes, caisses de solidarité, conseils de village, etc.) permettant d'enserrer physiquement, psychologiquement et territorialement les populations pour les immuniser contre le « communisme » et les amener à combattre activement la « subversion » upéciste.

L'offensive de Roland Pré comporte différents volets. Le premier, d'ordre socioéconomique, vise à satisfaire un certain nombre de revendications sociales pour empêcher les upécistes d'en tirer argument. Le deuxième, d'ordre psychologique, consiste en une vaste opération de propagande : la presse aux ordres, les organisations traditionnelles et la hiérarchie catholique diffusent à flux continus des slogans hostiles aux upécistes, décrits au choix comme des « communistes », des « révolutionnaires » ou de diaboliques « athées ». Roland Pré prône ainsi une « propagande de combat » qui, écrit-il, doit être « simple », « catégorique », mais également « souple », afin « que la masse à qui elle s'adresse puisse avoir l'illusion de penser par elle-même [et] qu'il soit possible dans tous les cas de camoufler l'origine, les buts et les moyens de l'action entreprise ». Le troisième volet, plus directement répressif, prévoit de harceler les militants nationalistes en combinant des opérations judiciaires, administratives et policières pour les

empêcher de se réunir, de se déplacer, d'organiser des meetings ou de diffuser leurs idées – bref, de respirer. De multiples milices, urbaines ou villageoises, sont discrètement mises sur pied par l'administration pour attaquer physiquement les upécistes et leur interdire par la violence toute forme d'activité.

Cette politique ultra-agressive, que l'on pourrait qualifier de « stratégie de la tension » ou de « stratégie du choc », ouvre sans surprise un cycle de violence au Cameroun. Bien conscients du piège que leur tend Roland Pré, les dirigeants de l'UPC appellent leurs partisans à ne pas céder aux provocations. Refusant de se laisser intimider, ils décident de durcir leurs mots d'ordre et de consolider leur organisation interne. Le 22 avril 1955, l'UPC et ses structures sœurs (USCC, UDEFEC et JDC) publient une « Proclamation commune » réclamant l'« indépendance immédiate » du Cameroun. Rompant avec l'idée d'un délai permettant à la métropole de préparer l'accession à l'indépendance, les nationalistes cherchent à éviter d'être pris de vitesse par les réformes institutionnelles apparemment « libérales » que prépare le gouvernement français et qui pourraient séduire – ou duper – une partie de l'opinion publique camerounaise.

Sans surprise, Roland Pré interprète les nouvelles exigences de l'UPC comme une « preuve » supplémentaire de son caractère subversif. Et déploie dans les jours qui suivent un lourd dispositif militaire – dont une partie des effectifs vient d'Abidjan ou de Libreville – dans les « zones sensibles ». C'est dans cette ambiance surchauffée qu'éclate à la mi-mai 1955 une série d'émeutes violentes. Conséquences de l'insatisfaction sociale des populations « indigènes », des provocations continuelles de l'administration et du harcèlement dont sont la cible les milieux contestataires, les affrontements éclatent le 15 mai dans le Mungo, avant de s'étendre dans tout le sud du territoire – Douala, Yaoundé, Sanaga-Maritime, région Bamiléké, etc. –, immédiatement réprimés avec une grande violence par les forces de l'ordre (voir encadré).

Les émeutes de mai 1955

Les émeutes de mai 1955 donnent lieu à une escalade de la violence dans l'affrontement entre UPC et administration, au cours de laquelle, en quelques jours, le harcèlement policier se transforme en véritable répression militaire.

À Mbanga dans le Mungo, une manifestation de l'UPC interdite est dispersée de force par la gendarmerie trois fois de suite, les 15, 16 et 22 mai. Ce dernier jour, les militants ripostent. Suite à de violents affrontements avec les forces de l'ordre, ces dernières procèdent à des arrestations et à des « ratissages » dans les quartiers upécistes de la ville. Conséquence directe de cette répression, les prisons de Nkongsamba le 24 mai et de Loum le lendemain, sont la cible des manifestants. À Loum, la prison est saccagée et les forces de l'ordre tirent sur la foule, causant d'après elles six morts. Trois manifestants sont tués de la même manière le 29 mai à Tombel.

À Douala, les émeutes commencent le 22 mai dans le quartier de New Bell, berceau de l'UPC, lorsque les autorités tentent d'y implanter un parti profrançais, le « Front national ». Sans surprise, cette provocation entraîne des affrontements entre les nationalistes et les deux pelotons de gendarmerie dépêchés sur place. Pour muscler la répression, Roland Pré fait appel deux jours plus tard à des militaires venus de toute l'Afrique française et instaure un couvre-feu. Le lendemain, l'émeute se répand à la prison de New Bell. Avec l'appui de deux pelotons de chars, la répression est terrible : après plusieurs heures de fusillade, le bilan « officiel » fait état de sept morts et une soixantaine de blessés. Dans ce contexte explosif, deux civils européens sont tués dans des circonstances jamais élucidées. Le 27 mai, le siège de l'UPC est incendié, un acte que l'administration impute... à l'UPC elle-même, accusée selon cette thèse invraisemblable de chercher à « ameuter l'opinion publique par un acte spectaculaire ». Les sièges de Bafoussam et Bafang partiront également en fumée. Les troubles gagnent enfin Yaoundé à partir du 26 mai, quand des manifestants saccagent le commissariat central pour en libérer des camarades arrêtés suite à une rixe entre syndicalistes pro- et antiupécistes. C'est alors qu'une « balle égarée » selon l'administration, tirée depuis le commissariat, tue un Africain, indignant les militants qui portent le cadavre aux portes de l'Assemblée territoriale puis le lendemain devant l'hôpital

central, où les forces de l'ordre tirent sur la foule et tuent encore trois personnes. Quantité d'affrontements et de règlements de comptes, impliquant les forces de l'ordre ou leurs suppléants, restent à ce jour mal documentés, si bien qu'il est difficile de dresser un bilan de ces deux semaines d'affrontements, au-delà du bilan officiel de vingt-deux morts, et de celui, plus officieux de cinquante morts et cent cinquante blessés, évoqué dans un rapport confidentiel.

« Provoquer disparition UPC »

Relativement classiques dans leur forme et dans leur propagation, ces émeutes offrent immédiatement aux autorités françaises et à leurs alliés locaux un prétexte pour châtier leurs adversaires. « Actuels événements doivent provoquer disparition UPC scène politique [et] faciliter mise en place de nouvelles structures », note Pré dans un télégramme envoyé dès le 30 mai à son ministère de tutelle.

Loin des regards, les villages et les quartiers réputés « subversifs » sont passés au peigne fin par les forces de l'ordre ou les milices pro-administratives, faisant un nombre inconnu de victimes. Pendant que les sièges locaux de l'UPC sont méthodiquement incendiés, des chefs traditionnels profitent de la situation pour liquider leurs adversaires dans les localités qu'ils dirigent. « On connaît des saccages, des incendies, des expulsions sans scrupule, témoigne un notable bamiléké pourtant hostile à l'UPC. Certains chefs tireront sur leurs sujets comme à la chasse au gibier. » Le 31 mai, une douzaine de fonctionnaires camerounais s'adressent anonymement au secrétaire général de l'ONU : « À l'heure où nous écrivons, les principales localités du Cameroun sont à feu et à sang. Les cadavres, par centaines, tirés au grand jour ou dans le plus grand secret en pleine nuit, sont incinérés pour qu'[auc]une trace n'en reste, les blessés regorgent dans les hôpitaux et les arrestations ont eu lieu sans trêve. »

Plus de huit cents militants sont raflés et, pour la plupart, violemment bastonnés dans les commissariats. Des milliers d'autres, traqués, entrent en

clandestinité – « sous maquis ». Désignés par l'administration et par la presse comme les responsables des « troubles », les dirigeants de l'UPC doivent se cacher. Le secrétaire général Ruben Um Nyobè se réfugie dans la brousse de sa région natale, la Sanaga-Maritime. Juché sur une mobylette et déguisé en femme, le président Félix Moumié fuit vers le Cameroun britannique : il s'installe à Kumba, où il retrouve les vice-présidents de l'organisation, Ernest Ouandié et Abel Kingué, et la plupart des autres cadres du mouvement.

Conséquences de la politique menée par Roland Pré, les émeutes servent surtout de prétexte pour éliminer « légalement » l'UPC de la scène politique camerounaise. Pendant que la chasse aux upécistes se poursuit en forêt, les fonctionnaires du ministère de la France d'Outre-mer épluchent les comptes rendus orientés du haut-commissaire pour justifier légalement l'interdiction définitive du parti nationaliste. Évoquée dès le 15 janvier 1955 alors que le bannissement de l'UPC était déjà discuté, c'est une loi de 1936, adoptée dans un contexte bien différent et permettant d'interdire les mouvements qui utilisent des « groupes de combat » et « milices privées », qui est utilisée. Le décret interdisant officiellement l'UPC, la JDC et l'UDEDEC est signé par le président du Conseil Edgar Faure (1908-1988) le 13 juillet 1955.

Six mois après avoir souhaité à Roland Pré « bonne arrivée, bonne année, en espérant que cette année verra se lever l'aurore de l'indépendance du Cameroun² », le parti d'Um Nyobè se trouve dans une situation particulièrement périlleuse : ses dirigeants sont en clandestinité ou en exil ; ses militants sont traqués ou en prison ; ses alliés locaux et métropolitains – informés par les seuls canaux officiels – de moins en moins nombreux.

La situation n'est pas meilleure sur la scène internationale. Exclue du RDA par Houphouët-Boigny le 9 juillet 1955, l'UPC reçoit bien peu de soutien de la part des pays socialistes, qui se désintéressent d'un mouvement qui n'est finalement « communiste » qu'aux yeux de ses adversaires. Et elle n'est guère plus soutenue par les pays et les mouvements nationalistes qui, réunis à Bandung (Indonésie) en avril 1955, commencent tout juste à faire entendre la voix du « tiers monde ». Pire, son interdiction officielle prive l'UPC de sa tribune onusienne et de son arme favorite : le droit international. Telle est en tout cas la décision des membres

de la mission de visite de l'ONU, en tournée d'inspection au Cameroun en octobre 1955, qui décident de recevoir les « représentants des seules organisations ayant une existence légale ».

Pour couronner le tout, l'UPC voit ses adversaires politiques piller son programme... avec la bénédiction d'une administration française devenue nettement moins hostile au « nationalisme » depuis qu'elle a éliminé la seule formation qui portait cette orientation depuis 1948. La politique du simulacre, déjà ancienne, se poursuit donc. Ainsi en va-t-il lors des élections au Parlement français, le 2 janvier 1956 : alors que l'UPC a été mise hors jeu, nombre de candidats du second collège s'affichent peu ou prou « nationalistes » pour attirer l'électeur. Mais, une fois installés sur les bancs du Palais-Bourbon, les heureux élus – Jules Ninine, Alexandre Douala Manga Bell et André-Marie Mbida – reviennent immédiatement à des sentiments plus sagement « profrançais ». Ce stratagème ne gêne bien sûr nullement Roland Pré qui, tout à ses grands projets eurafricains, ne voit dans le nationalisme rien d'autre qu'un instrument de propagande. Quittant le Cameroun en avril 1956, son rapport final préconise ainsi de « faire éclore un nationalisme modéré » et même de « [reprendre] s'il le faut à notre compte le terme d'indépendance³ ». Bien encadré, un tel nationalisme permettra selon lui d'insérer le Cameroun « indépendant » dans un « ensemble franco-africain » (ou « eurafricain ») interdépendant.

1956 : le traquenard et la guerre

L'objectif de Pierre Messmer, qui prend le relais de Roland Pré en avril 1956, est précisément de canaliser le « nationalisme » camerounais pour le rendre compatible avec les projets élaborés par Paris au moment de l'élaboration de sa loi-cadre. L'idée de cette loi, dont il est l'un des principaux concepteurs, est de libéraliser la gouvernance coloniale (suffrage universel, décentralisation, etc.) tout en réaffirmant la mainmise de la France sur son domaine africain (notamment par le renforcement des liens d'« interdépendance » économique et stratégique). Il s'agit, pour reprendre les mots de Gaston Defferre, d'« offrir quelque chose pour éviter une catastrophe ».

Concrètement, le but du nouveau haut-commissaire est donc le suivant : faire avaliser par les Camerounais eux-mêmes leur insertion dans le système d'« interdépendance » franco-africain. Pour ce faire, il annonce deux décisions importantes : l'élection au suffrage universel d'une nouvelle assemblée locale et l'adoption d'une loi d'amnistie pour les « agitateurs » de mai 1955. Ces deux promesses complémentaires sont très consciemment conçues comme un piège, l'amnistie n'étant rien d'autre, selon l'expression de Pierre Messmer, qu'« un moyen d'action sur les upécistes, qui sauront qu'une agitation dans l'illégalité ne pourra que compromettre leur amnistie et leur retour ».

Maître du calendrier, qu'il n'officialise que graduellement au cours de l'année 1956, Pierre Messmer laisse donc entendre aux indépendantistes qu'ils pourront participer au scrutin, en tant que candidats ou en tant qu'électeurs, s'ils se tiennent tranquilles et s'ils renoncent à l'étiquette upéciste. Le traquenard fonctionne parfaitement. Pendant que la direction de l'UPC se déchire sur la stratégie à adopter, Messmer annonce la tenue des élections pour le 23 décembre tout en maintenant l'incertitude sur la loi d'amnistie, qui ne sera finalement votée que le 11 décembre, après la clôture des inscriptions sur les listes électorales...

Piégée, la direction de l'UPC abandonne l'option non violente qu'avait réussi à imposer Um Nyobè, y compris à ses camarades réfugiés à Kumba, de plus en plus tentés par la voie insurrectionnelle adoptée par les nationalistes vietnamiens ou algériens. « [Nos amis français] ne semblent s'intéresser réellement à un problème colonial qu'autant que coule le sang, écrivait par exemple Félix Moumié à l'un de ses avocats français dès février 1956. Tu comprends qu'il est impensable que la vie des milliers de nos frères sacrifiés à la cause de la liberté passe inaperçue parce que ne se pose pas chez nous [un] problème de rebelles ou de fellaghas. Ce n'est pas de notre faute si nous n'avons pas le privilège de nos frères du Maghreb pour disposer d'armes afin de créer un foyer de terrorisme chez nous⁴. »

Les 2 et 3 décembre 1956, lors d'une réunion à Makaï, en Sanaga-Maritime, l'UPC se décide à passer à l'action armée. Une organisation paramilitaire est constituée pour faire dérailler le processus électoral : le Comité national d'organisation (CNO). Ce dernier ne disposant d'aucune arme de guerre, le but de ce « boycottage actif » est moins de faire plier la France que d'attirer l'attention de l'opinion internationale. Le 18 décembre 1956 à 18 heures, les premières actions sont lancées : des candidats sont

physiquement agressés, les bureaux de vote sont attaqués, des ponts sont sabotés et des centaines d'arbres coupés pour bloquer les routes. Alors que les résultats de ces actions sont mitigés dans la plupart des régions, l'objectif est atteint dans deux circonscriptions de Sanaga-Maritime, fief d'Um Nyobè, où se concentre le foyer de l'insurrection naissante et où l'administration coloniale est contrainte d'annuler l'élection.

La réaction française est immédiate. Fin décembre, une opération militaire d'une ampleur inédite est déclenchée en Sanaga-Maritime. Les parachutistes sautent sur Éséka, sur ordre de Pierre Messmer, et une « zone de maintien de l'ordre » est installée pour deux mois. La répression, qui mobilise des troupes africaines venues de différentes colonies et qui s'appuie sur d'innombrables milices locales, dépasse en violence le début d'insurrection. Le 31 décembre en particulier, les maquisards qui venaient d'attaquer un rassemblement catholique sont repérés en brousse par des soldats français à Ékité, près d'Édéa. « [Ils] auraient pu faire sortir les rebelles, affirme l'administrateur Philippe Antoine, qui menait les troupes, mais ils ont préféré tirer dans le tas, tirer dans les fourrés où se cachaient les maquisards. Pendant quinze minutes, jusqu'à ce que je demande à l'officier d'arrêter le feu. » Un rapport réalisé par l'armée française fait état de cinquante-six insurgés tués par les forces de l'ordre, sans compter « d'autres cadavres de rebelles tués en forêt, non retrouvés ».

Cette « boucherie », d'après le mot d'un pasteur protestant à l'époque, n'est qu'un épisode parmi d'autres. « Depuis le 24 décembre, plusieurs localités de la région de la Sanaga-Maritime sont soumises à des opérations de guerre de grande envergure, indique de son côté Ruben Um Nyobè dans un texte rédigé le 3 janvier 1957 : « Des villages entiers sont complètement pillés et brûlés, le bétail est systématiquement abattu à coups de fusil. Les meubles et les battants des ouvertures, portes et fenêtres, des maisons servent de bois de chauffage pour la cuisine des troupes militaires. Au moment de leur arrivée dans chaque village ou agglomération, les “forces de l'ordre” tirent à bout portant et sans sommation sur les populations sans défense. Ceux qui échappent à cette tuerie massive sont poursuivis en pleine brousse par les “forces de l'ordre” guidées par quelques traîtres [camerounais]. Tous ceux ou toutes celles, adultes et enfants, qui sont rencontrés sur les pistes sont abattus par les militaires, sans autre forme de procès. Les gens surpris à leur domicile sont froidement fusillés par les troupes colonialistes composées de militaires français et des tirailleurs

tchadiens venus de l'Afrique dite équatoriale française (AEF). À chaque moment, la tuerie est suivie du pillage des biens et de l'incendie des maisons. Hommes, femmes et enfants ainsi froidement assassinés par les porteurs de la "civilisation" pourrissent dans les brousses. Il n'y a personne pour les dénombrer et personne davantage pour procéder à leur inhumation comme prescrit par la coutume africaine la plus impérative. »

Kamerun, une nation « sous maquis »

L'interdiction officielle de l'UPC en juillet 1955, l'« élection » arrangée de décembre 1956 et l'offensive militaire française qui s'ensuit ont pour conséquence de faire émerger au Cameroun ce que l'on pourrait appeler deux mondes parallèles. Le premier s'incarne dans la scène politique officielle, où s'illustrent des responsables politiques qui acceptent les règles du jeu français malgré leur « nationalisme » affiché. Son épiscentre est la nouvelle Assemblée législative, l'ALCAM, qui valide presque sans contestation les dispositions de la loi-cadre Defferre. Véritable théâtre d'ombres, où l'on ne débat que de questions secondaires, la scène politique légale sert de tremplin à ceux qui aspirent à de grandes destinées. En 1957, André-Marie Mbida obtient les faveurs de la puissance coloniale : il devient le premier chef de gouvernement du Cameroun, juridiquement devenu un « État sous tutelle » (mais prétendument autonome) suite à la mise en œuvre de la loi-cadre Defferre.

Mais il existe un second Cameroun, qui regroupe les dizaines de milliers d'hommes et de femmes entrés en clandestinité (ou partis en exil) après les événements de 1955-1956. C'est cette partie immergée de la politique camerounaise que les upécistes rebaptisent *Kamerun* à partir de novembre 1955, pour notifier leur dissidence avec le Cameroun officiel, usurpé par les « fantoches », et leur volonté de réunifier le pays sur les frontières tracées à l'époque allemande. Cette contre-société « sous maquis » n'est pas qu'une chimère. Particulièrement bien structurée en Sanaga-Maritime, fief de Ruben Um Nyobè, elle se compose de « maquis civils », coordonnés par un Secrétariat administratif/Bureau de liaison (SA/BL), et de « maquis militaires », commandés par l'état-major du Comité national d'organisation (CNO).

Si les combattants de ce dernier s'appuient sur un ancrage territorial et jouissent d'une indéniable popularité, leur guérilla est fragilisée par un cruel manque d'armes de guerre. Équipés de machettes, de couteaux et de gourdins, les « cénois » – comme on les appelle – ne disposent que d'une poignée de pistolets et de fusils artisanaux. Tant bien que mal, le CNO remplit une double fonction : protéger les structures civiles contre les assauts de l'armée coloniale et mener des offensives contre les « valets » qui collaborent avec l'administration française. Ces opérations ne sont pas lancées à l'aveugle, mais résultent de décisions de tribunaux populaires clandestins.

La dynamique de l'insurrection ne se laisse pas saisir aisément, tant l'hybridation est forte entre les motivations locales et nationales traversant chaque région, chaque groupe armé et même chaque « maquisard ». En région Bamiléké par exemple, où les maquis sont moins structurés qu'en Sanaga-Maritime mais où la sociabilité repose sur un puissant réseau de chefferies, la résistance s'organise autour de quelques jeunes chefs traditionnels qui – à l'instar de Pierre Kamdem Ninyim (Baham), Marcel Feze (Badenkop) ou Jean-Rameau Sokoudjou (Bamendjou) – se rapprochent des milieux upécistes. Cette alliance entre les milieux « traditionnels » et les mouvements « révolutionnaires » explique la force de l'insurrection qui émerge dans cette région en 1956.

C'est le cas en particulier dans la chefferie de Baham, épiscentre de la contestation. Fils du chef, le jeune Pierre Kamdem Ninyim est rappelé de ses études parisiennes en 1954 pour succéder à son père. Mais le jeune homme, couvé par l'administration coloniale dans un premier temps, est devenu anticolonialiste en métropole, au contact des étudiants progressistes de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) et de l'Association des étudiants camerounais (AEC). De retour au pays, il accueille volontiers les militants nationalistes dans sa chefferie, ce qui lui vaut d'être inculpé en novembre 1956 pour « reconstitution de ligue dissoute » (l'UPC). Il sera ensuite destitué le 23 février 1957, condamné à deux ans de prison ferme le 12 mars 1957 et remplacé autoritairement à la tête de sa chefferie par un homme à la légitimité contestée, suscitant des affrontements entre partisans du chef déchu et ceux du protégé de l'administration.

Ce coup de force, perçu comme un outrage inqualifiable aux traditions et comme une preuve supplémentaire de l'arbitraire colonial, provoque le

rapprochement des milieux traditionnels et nationalistes et aboutit, en octobre 1957, à la mise en place d'une nouvelle structure armée au nom étrange : le Sinistre de la défense nationale (SDN). Portée par l'importante diaspora bahamaise et relayée dans d'autres chefferies vexées par les intrusions et les injustices de l'administration, la révolte se propage comme une traînée de poudre dans le reste de la région Bamiléké et dans le Mungo, où vit une importante diaspora bamiléké.

Puisant ses ressources et sa légitimité dans les traditions locales, cette insurrection est essentiellement animée par des upécistes. On retiendra en particulier le nom d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, originaire de Badenkop : Martin Singap, responsable des JDC et animateur du journal upéciste *Lumière* quand l'UPC était légale, qui jouera un rôle central dans les structures armées nationalistes à partir de 1957. En s'appuyant sur les structures upécistes passées dans la clandestinité en 1955, ces cadres tentent d'assurer la coordination entre les « maquis » des différentes régions. Une coordination rendue cependant difficile, voire impossible, par l'acharnement répressif des autorités françaises.

1957-1958 : « pacification » en Sanaga-Maritime

Au cours de l'année 1957, le Cameroun bascule sans retour dans la violence. Ou plutôt, pour parler comme les militaires français : dans la guerre. « La recherche, la poursuite, la capture et la destruction de bandes armées localisées et repérées ne constituent plus une opération de rétablissement de l'ordre, mais une “opération de guerre” », note par exemple le général Louis Dio, commandant supérieur des forces armées de la zone de défense d'AEF-Cameroun, le 30 avril 1957. « Nous risquons d'aller allégrement vers une petite Algérie », prévient de son côté Daniel Doustin, responsable politique du Sud-Cameroun et bras droit de Pierre Messmer.

C'est précisément ce qui se passe au cours de l'année 1957. Pas tant à cause de la résistance nationaliste qui, quoique particulièrement combative et bien organisée, ne possède presque aucun armement. Mais plutôt en raison de la détermination des autorités françaises qui, cherchant à éradiquer définitivement l'upécisme, adoptent les mêmes méthodes qu'en

Algérie. Tel est en tout cas le sens de la décision de Pierre Messmer lorsqu'il donne son feu vert à une opération civilo-militaire directement inspirée de la doctrine de guerre révolutionnaire : la mise en place de la Zone de pacification de la Sanaga-Maritime (ZOPAC).

Deux hommes sont à la manœuvre. Côté civil : Daniel Doustin (1920-2004), qui peut être considéré comme le précurseur de la « politique de choc ». Ancien directeur de l'information en Indochine puis chef de région du Nyong-et-Sanaga, cet administrateur, fin tacticien, avait dans un premier temps regretté le piège tendu par Messmer aux upécistes – une « erreur », écrivait-il dans un rapport secret, qui avait « jeté l'UPC vers une solution de violence ». Mais une fois l'erreur commise, Doustin estime qu'il faut aller de l'avant et engager l'épreuve de force. Côté militaire, c'est un théoricien de la DGR, le lieutenant-colonel Jean Lamberton (1911-2004), qui prend les commandes. Comme tous ceux qui mettent en œuvre cette stratégie au Cameroun, il a été marqué personnellement par la guerre d'Indochine et cherche une revanche au cœur de l'Afrique.

Ensemble, ils créent donc la ZOPAC, à l'existence limitée dans le temps (entre décembre 1957 et décembre 1958) et dans l'espace, la Sanaga-Maritime, où est installé avec cette opération un régime d'exception destiné à briser le cœur de l'insurrection. Sept compagnies parachutistes venues d'AEF sont mises à la disposition de Lamberton, 1 500 hommes au total. Comme lors de la bataille d'Alger lancée quelques mois plus tôt, toutes les leçons de la DGR sont mises en œuvre dans la bataille de la ZOPAC : quadrillage du territoire divisé en « quartiers » et « sous-quartiers », déportation des populations dans des camps de regroupement, mobilisation de milices de combat, exécutions extrajudiciaires, action psychologique, disparitions forcées, torture...

La première phase d'établissement de la ZOPAC, préalable aux autres opérations, est le regroupement forcé des populations dans des villages fortifiés créés de toutes pièces par l'armée française. C'est une constante de la guerre révolutionnaire, depuis les premières expériences de ce type menées au Cambodge en 1952 jusqu'à l'Algérie à partir de 1956, en passant par la « villagisation » effectuée par l'armée britannique en pays kikuyu au Kenya⁵. En quelques semaines, une grande partie de la population de Sanaga est arrachée à son environnement quotidien, caractérisé par un habitat dispersé, pour être regroupée le long des routes, derrière des murs de barbelés. Cherchant à « vider l'eau du bocal » pour mieux « attraper le

poisson », la méthode est simple et brutale : les cultures sont saccagées et les villages détruits pour obliger les villageois privés de ressources à se mettre sous la « protection » des autorités.

Sommés de choisir entre le maquis et le camp, les habitants de la région sont ainsi transformés en un peuple de réfugiés. Ceux qui rejoignent les villages fortifiés sont agglomérés dans des cases de fortune, approvisionnés par l'armée et étroitement surveillés, chaque déplacement nécessitant un laissez-passer. À l'intérieur des camps, les cases sont numérotées, l'appel est fait à l'improviste pour débusquer les individus qui s'absenteraient pour rejoindre le maquis. Et les villageois sont abreuvés de slogans destinés, selon l'expression consacrée, à « retourner psychologiquement » les populations regroupées. « UPC égale Tsé Tsé ; elle pique, elle endort, elle tue », répète ainsi la propagande de Jean Lamberton. Ou encore : « En forêt se cachent la bête féroce et l'homme criminel. »

Le reste du territoire, non contrôlé par l'armée, est déclaré zone interdite : chaque personne qui s'y trouve est *ipso facto* hors-la-loi et traitée comme tel. Des patrouilles militaires et des milices sont envoyées dans ces « zones infestées » pour traquer et éliminer les rebelles. Menées par des hommes sans scrupule, comme Pierre Dimala ou Jacques Bidjoka, ces forces supplétives font régner la terreur. Connaissant intimement le territoire et la société bassas, elles portent des coups sévères au CNO et commettent des exactions à grande échelle, à la grande satisfaction des officiers français. Se contentant d'engranger les résultats, ces derniers ferment les yeux sur les méthodes employées dans cette guerre invisible qui a de surcroît l'avantage d'être particulièrement économique... Arrêté en 1961 pour avoir assassiné un préfet, Bidjoka avouera par exemple avoir « tué plus de six cents personnes, sur pression des colonialistes », notamment en les précipitant au-dessus du fleuve Sanaga.

Conformément aux fondamentaux de la DGR, les officiers français de l'état-major de la ZOPAC et leurs supplétifs camerounais livrent en 1958 une guerre pour le renseignement. Pour ce faire, la torture est abondamment utilisée, notamment par le policier Georges Conan, tout-puissant directeur du « commissariat spécial » d'Éséka – un homme particulièrement « brutal », selon le terme utilisé par Lamberton dans ses notes personnelles. Les policiers ne sont cependant pas les seuls adeptes de la « question », précisera plus tard Roland Barachette qui était, fin 1958, le chef administratif de la Sanaga-Maritime. Faisant allusion à une « section qui

revenait d'Algérie », avec à sa tête un « lieutenant parachutiste français », il témoigne : « Ils interrogeaient comme en Algérie, avec la méthode de la baignoire. Ils avaient pris de mauvaises habitudes. »

Septembre 1958 : l'élimination de Ruben Um Nyobè

Après quelques mois d'opérations, les autorités françaises parviennent peu à peu à imposer leur « ordre » en Sanaga-Maritime. Mis sur pied dans l'urgence fin 1956, le CNO, affaibli, isolé et mal équipé, est incapable de tenir tête à l'armée française et à ses supplétifs qui, en surnombre, ne reculent de surcroît devant aucune atrocité. En plus de ce rapport de forces particulièrement défavorable aux insurgés, il faut souligner une autre asymétrie qui n'est pas sans conséquence sur les résultats obtenus par les autorités françaises : celle de l'information.

Considérant que la « guerre moderne » est avant tout une guerre politique, idéologique et psychologique, les théoriciens et les praticiens de la DGR accordent une attention particulière à la question de l'« opinion publique ». Considéré comme un spécialiste de la question (il enseignait la « guerre psychologique » à l'École supérieure de guerre, à Paris, en 1955), Jean Lamberton met tout en œuvre pour filtrer les informations qui parviennent en métropole. « Il ne faut pas que l'on parle de ce qui se passe en Sanaga-Maritime, écrit-il en mars 1958. Jusqu'à maintenant nous y avons réussi – il faut faire régner le silence. »

Alors que la propagande qu'il diffuse dans les camps de regroupement n'a qu'un faible impact sur les populations locales, le *black-out* qu'il impose sur les opérations militaires se révèle particulièrement efficace. Contrairement à l'Algérie, où les méthodes de l'armée française font à la même époque l'objet de vives polémiques en métropole, le drame qui se déroule au Cameroun passe totalement inaperçu.

En dehors de la presse communiste, qui publie quelques articles sur la base des rares informations qui circulent, les seuls journaux qui s'y intéressent sont ceux qui diffusent la propagande militaire française et qui la félicitent pour son action contre les « bandes rebelles », invariablement

décrites comme un ramassis de « sauvages » irrécupérables et sanguinaires, gavés de « communisme » et de « sorcellerie ». Les voix dissidentes qui tentent, au Cameroun ou en France, de faire entendre une version différente sont systématiquement réduites au silence. Ce sera le cas du journal camerounais *L'Opinion*, dont l'animateur, Marcel Bebey-Eyidi, est incarcéré dès le 23 décembre 1957 pour « reconstitution de ligue dissoute ». Ou encore d'une brochure, intitulée « Nazisme et Attila au Kamerun » et diffusée en métropole par la FEANF, saisie en juin 1958.

Alors que la résistance upéciste faiblit de jour en jour en Sanaga-Maritime, l'étau se resserre autour d'Um Nyobè. Redoutable organisateur, jouissant d'une aura considérable dans la région et conservant des contacts à l'extérieur du pays, c'est sur lui seul, estime l'armée française, que repose l'avenir de l'insurrection. Voilà comment Lamberton décrira Um Nyobè dans son rapport final sur la pacification en Sanaga-Maritime : « Dans son maquis inconfortable et précaire, il accomplit un travail considérable, rédigeant des instructions toujours claires et précises, des articles de journaux, des tracts et des brochures de propagande, entretenant une volumineuse correspondance avec les antennes de l'UPC au Cameroun, à Paris, à Toulouse..., avec les étudiants camerounais à l'étranger, avec des journalistes en France et tout aussi bien avec d'infimes militants de la Sanaga-Maritime ; discutant un point d'organisation ou de doctrine avec celui-ci, nourrissant une polémique avec celui-là ; soutenant la foi des humbles et des évolués, qu'il s'efforçait inlassablement d'instruire et de convaincre... »

Un tel ennemi doit être éliminé. Ce qui sera fait au cours d'une opération exécutée le 13 septembre 1958, grâce à des renseignements obtenus par la torture d'une prisonnière. L'élimination physique du leader kamerunais, effectuée lors d'une expédition en « zone interdite » par une patrouille regroupant des soldats camerounais et tchadiens dirigés par des officiers français, illustre bien les méthodes de la DGR. La propagande organisée autour de sa mort également : le cadavre d'Um Nyobè sera traîné au sol, exhibé en public, photographié puis enterré sous une chape de béton. La profanation du corps de celui qui était localement regardé comme un héros, voire comme un prophète, est ensuite exploitée abondamment dans tout le pays pour obtenir un « effet psychologique » maximal sur la population, abreuvée de tracts annonçant la mort du « dieu qui s'est trompé ». Avec un certain succès : dans les semaines qui suivent, des milliers de

« maquisards », découragés, sortent de la clandestinité et se rallient la mort dans l'âme à l'administration coloniale. La ZOPAC est officiellement dissoute à la fin de l'année 1958.

À l'Ouest, « comme en Algérie »

Parallèlement à la « pacification » de la Sanaga-Maritime, Pierre Messmer initie la répression des nationalistes dans la région Bamiléké, communément appelée Ouest-Cameroun. Dans les semaines qui suivent la création du SDN, rebaptisé Sinistre de la défense nationale du Kamerun (SDNK) en octobre 1957, les attaques antifrançaises se multiplient et se propagent dans toute la région et dans le Mungo voisin. Sans reproduire un dispositif comparable à la ZOPAC, Messmer engage une violente campagne de répression dont il confie la direction à un homme de confiance qui fut son collègue au ministère de la France d'outre-mer : Maurice Delauney (1919-2009).

Chef administratif de la région Bamiléké de juin 1956 à décembre 1958, Delauney s'appuie sur une série d'hommes à poigne, préalablement initiés aux techniques de « guerre révolutionnaire ». C'est le cas par exemple de son conseiller militaire, le lieutenant Bonaventure Escoffet. Passé par l'Indochine, ce dernier a été formé dans ce qui fait alors office de temple de la DGR : le Centre militaire d'information et de spécialisation pour l'outre-mer (CMISOM), dirigé par le colonel Lacheroy. Là, Escoffet a croisé un autre adjoint de Delauney : le jeune Samuel Kamé. Originaire de la très sensible chefferie de Baham, Kamé fait partie de la première génération de Camerounais qui, après la Seconde Guerre mondiale, a fait ses études en métropole, notamment à Sciences Po Paris et à l'École nationale de la France d'Outre-mer (ENFOM). Spécialiste de la délicate question des chefferies bamiléké, il aide les administrateurs français à comprendre le système politique local et les moyens de le manipuler.

Ne disposant pas des mêmes moyens que Lamberton, les hommes de Delauney délèguent une partie du travail aux chefs et à leurs serviteurs, les *tchindas*, auxquels ils donnent carte blanche pour régler leurs comptes avec leurs adversaires locaux. À l'instar de Joseph Kamga, chef de Bandjoun, ces chefs loyalistes engagés dans une lutte à mort avec les rebelles lient ainsi

leur destin à la France. Les chefs opposés à la France ou considérés simplement comme « trop mous » subissent à l'inverse les foudres de la répression. C'est le cas par exemple du chef nationaliste de Bamendjou, Jean Rameau Sokoudjou, dont la chefferie sera occupée entre novembre 1957 et juin 1958, et dont les femmes seront violées sous ses yeux par des soldats camerounais (sous commandement français).

Viols, pillages, incendies, meurtres, émasculations, exécutions publiques... La liste est longue des exactions commises dans le cadre de cette « guerre civile bamiléké » orchestrée par les autorités françaises. Une guerre d'autant plus trouble que les « camps » en présence sont moins nettement tracés qu'en Sanaga-Maritime. Certains chefs changeant d'allégeance en fonction des circonstances, certains maquis étant manifestement infiltrés et parfois secrètement retournés par leurs adversaires, les populations se réfugient dans un profond mutisme, ce qui ne manque pas de faire enrager les autorités françaises obnubilées par le « renseignement ».

Un recours systématique à la torture

Éminent professeur de littérature aux États-Unis, Ambroise Kom avait une dizaine d'années, en 1959, quand l'armée française est venue occuper le dispensaire à Batié où travaillait son oncle infirmier. « L'armée ramenait des résistants au poste et les opérations d'extorsion d'informations se faisaient en plein air, nous a-t-il expliqué lorsque nous l'avons rencontré en 2011. La torture se faisait en plein air. C'est là pour la première fois que j'ai vu la balançoire : deux piquets dans le sol et une barre transversale qui permettait d'accrocher le sujet, avec les pieds et les mains attachés. Je crois qu'on lui versait quelque chose qui ressemblait à de l'essence dans le nez, et on le faisait tourner. Ça permettait à l'armée d'extorquer un certain nombre d'aveux ou de renseignements. On voyait cela très fréquemment, pratiquement au quotidien. Chaque fois que l'armée ramenait quelqu'un, il fallait passer à cette expérience-là. »

La torture, pratiquée par les forces de l'ordre franco-camerounaises, a été omniprésente tout au long de la guerre du

Cameroun. Tous les « chefs rebelles » passés entre leurs mains l'ont subie. Ainsi, l'ex-chef rebelle du Centre, Henri Tamo, a été torturé à Yaoundé en 1957 : il a été soumis à la simulation de noyade, frappé à coups de chaîne de vélo, dont on distinguait encore les marques sur son corps quand nous l'avons rencontré cinquante ans plus tard. Arrêté à Sangmélina à l'été 1959 et envoyé à Yaoundé également, un de ses proches, le secrétaire général de l'état-major du Territoire militaire du Centre (TMC), la branche du CNO dans la région de Yaoundé, Samuel Zeze, a connu pire encore, comme il nous l'a raconté en 2007 : « On vous attache comme ça, un bâton ici. Ça fait extrêmement mal. Et en même temps, on branche un fil électrique, on te dit : "Si tu avoues, on te fait descendre, sinon tu vas mourir là." J'ai connu deux personnes au camp Yayap, qui n'étaient même pas des upécistes, mais qui sont dans la tombe aujourd'hui. »

La succession des témoignages montre la multiplicité des actes de torture, mais ne prouve pas à elle seule la volonté politique d'y recourir systématiquement. C'est en cela que les souvenirs de l'ancien magistrat français Jean-Paul Martin, président en 1959 du tribunal de Nkongsamba, capitale du Mungo, sont instructifs. Des gendarmes lui livrent alors un agent de liaison de l'UPC, nous a-t-il relaté en 2008 à Paris : « Je me suis aperçu qu'il avait été torturé par ce qui paraissait être deux gendarmes français de la région. Dans mon cabinet, ce jeune homme m'a montré ses cicatrices de cigarette sur le torse et sur le dos. Il m'a dit que deux brigadiers français l'avaient fait parler à l'aide de la gégène. » Décidé à ouvrir une information contre X, il subit les pressions du capitaine des gendarmes du Cameroun Georges Maïtrier et finit par être expulsé du Territoire par le directeur de cabinet – français – du Premier ministre Ahidjo. En empêchant la justice coloniale d'enquêter sur un acte de torture avéré, les hautes autorités politiques et militaires attestaient ainsi qu'il s'agissait d'abord d'occulter le caractère systématique de cette pratique.

Comme en Sanaga-Maritime, la torture occupe une place de choix dans l'arsenal des « forces de l'ordre ». Français ou Camerounais, les témoins étaient encore nombreux qui pouvaient raconter, quand nous avons conduit notre enquête un demi-siècle plus tard, les techniques utilisées à l'époque : balançoire, baignoire, gégène, etc. « Delauney, sa méthode, c'était la répression à tout va, nous a par exemple expliqué en 2009 un administrateur colonial qui travaillait dans la région en 1957. Vous arrêtez les gens, vous les faites parler, et c'est interminable, comme en Algérie... »

La torture, qui se pratique à huis clos ou à ciel ouvert, dans la cour des chefferies ou devant les postes de gendarmerie, est parfaitement acceptée par les autorités. Spécialiste de la question, le commandant français de l'escadron de gendarmerie de Dschang, Georges Maïtrier, sera ainsi félicité par sa hiérarchie après quelques mois d'opération pour avoir mis hors d'état de nuire « plusieurs centaines de hors-la-loi » et « dirigé une lutte sans merci contre les éléments subversifs » de la région.

Comme en Algérie, où l'armée prend au même moment l'habitude de jeter les rebelles dans la mer depuis un hélicoptère (les fameuses « crevettes Bigeard »), les « disparitions forcées » se multiplient également à l'Ouest-Cameroun. Les gigantesques chutes d'eau qui caractérisent cette région vallonnée servent ainsi de tombeaux géants : la nuit, les gendarmes français se débarrassent de leurs ennemis en les jetant vivants dans la cascade. Trop vivants parfois, comme s'en apercevra, le 12 septembre 1959, le gendarme français André Houtarde, emporté par sa victime au moment de la précipiter dans les immenses chutes de la Metché au nord-ouest de Bafoussam...

Les « hors-la-loi » qui ne périssent pas sous la torture, sous les balles ou dans les chutes d'eau sont gardés dans un camp d'internement non officiel installé en avril 1958 près de Bangou. Jugeant le droit colonial trop laxiste, Delauney décide en effet d'interner secrètement tous ceux qui selon lui se rendaient « complices » des insurgés. « [Dans ce camp], j'avais peut-être sept cents à huit cents types qui étaient incarcérés, qui sont restés pendant pas mal de temps, expliquera-t-il en 2005, quelques années avant sa mort. Moi, vous savez, j'avais été prisonnier en Allemagne pendant quelque temps, je savais comment ça se passait ! Alors j'avais fait un camp, avec des barbelés, avec des miradors... »

Tensions franco-britanniques

Derrière la guerre sanglante entre nationalistes camerounais et colonialistes français, se joue une bataille plus feutrée : celle qui oppose les autorités françaises et britanniques. Les anciennes rivalités coloniales franco-britanniques se déclinent en effet localement : pendant que la France s'acharne sur ses adversaires camerounais, elle se désespère de la passivité des Britanniques de leur côté de la frontière. Les autorités anglaises, qui administrent la bande de territoire camerounais située entre le Cameroun « français » et le Nigéria, se retrouvent ainsi impliquées à leur corps défendant dans le conflit lorsque les upécistes, bannis et pourchassés dans la zone française à partir de 1955, cherchent refuge en zone britannique.

Très vite, les Français demandent à leurs homologues de pourchasser les upécistes ou de les leur livrer. Mais les Britanniques n'ont aucune raison légale de le faire, et ne souhaitent pas particulièrement importer le conflit dans leur territoire, qui ne sert aux upécistes que de sanctuaire, sans qu'ils y mènent d'action armée. Les Français ont alors recours à d'étranges méthodes pour contourner leur voisin et faire pression sur lui. Comme il le racontera au général de Gaulle, le ministre de la France d'Outre-mer, Gaston Defferre, va jusqu'à se rendre à Londres en 1956 pour menacer ses homologues britanniques... de fomenter des troubles dans leurs propres colonies s'ils ne collaborent pas dans la lutte contre l'UPC ! Quelques mois plus tard, en avril 1957, c'est Maurice Delauney qui joue les gros bras : il lance une opération secrète au Cameroun britannique contre les infrastructures upécistes à Bamenda. Une nuit, un commando franco-camerounais y détruit le siège de l'UPC et assassine dans leur sommeil l'upéciste Irénée Taffon et sa femme...

Les pressions françaises finissent par payer. Le 4 juin 1957, l'UPC est interdite en territoire britannique. Ses leaders sont emprisonnés avant d'être expulsés vers le Soudan. Pour Moumié, Ouandié, Kingué et les autres, c'est le début d'un exil de plusieurs années qui les mènera successivement à Khartoum, au Caire, à Accra ou Conakry. Une transhumance loin de leur pays natal, qui ne facilitera pas la coordination avec les maquis intérieurs. L'interdiction de l'UPC n'empêche cependant pas le parti nationaliste de

maintenir une base au Cameroun britannique : dès le mois de juin se constitue un nouveau mouvement, le One Kamerun Party, dont le fondateur Ndeh Ntumazah ne cache pas sa proximité avec les upécistes. Pendant des années, c'est lui qui servira d'intermédiaire entre la direction de l'UPC en exil et les combattants de l'intérieur.

Si les Britanniques collaborent avec les autorités françaises, et finissent par leur livrer les « terroristes » que leur réclament leurs homologues, les rapports confidentiels qu'ils rédigent témoignent cependant d'un certain malaise devant la « bestialité » – le mot est utilisé – des méthodes françaises⁶. En juillet 1958, un fonctionnaire se plaint ainsi auprès du consul de France à Lagos que les personnes livrées aux Français soient, « devant les yeux de nos propres officiers, immédiatement violentées⁷ ». D'autres s'offusquent que les militants upécistes extradés soient torturés et jugés de façon expéditive. Ce sera le cas de Pierre Simo, chef du SDNK livré par les Anglais fin 1958, exécuté sur la place publique de Bafoussam en juillet 1959.

Mais s'ils font la fine bouche dans leurs rapports confidentiels, les Britanniques se gardent bien de protester publiquement. Craignant que le Cameroun français ne sombre dans le « chaos » ou, pire, dans le « communisme », ils conservent un silence complice : les méthodes françaises ne ressemblent-elles pas étrangement aux techniques « contre-insurrectionnelles » que leur propre armée n'a cessé d'utiliser, au Kenya, dans les années 1950 pour éradiquer la rébellion Mau Mau ?

4

L'indépendance volée (1959-1960)

« Le fruit de notre conquête historique vient d'être ravi à l'issue d'une véritable coalition de l'impérialisme international. Nos ennemis intérieurs et extérieurs sont décidés et ils utiliseront l'indépendance comme nouveau moyen d'imposer la domination étrangère sur notre pays. »

Lettre envoyée du Bureau d'information de l'UPC de Rabat,
14 mars 1959.

Contrairement à ce que prétend la propagande officielle dans ces années de braise, les responsables de l'UPC ne sont pas des illuminés. La consultation des archives politiques, diplomatiques ou militaires de l'empire colonial un demi-siècle plus tard prouve au contraire qu'ils voient très clair dans le jeu des dirigeants français. C'est du reste parce que Ruben Um Nyobè, Félix Moumié, Ernest Ouandié et leurs camarades font preuve d'une détermination à toute épreuve que leurs adversaires ne trouvent d'autres moyens pour les faire taire que d'employer la force – ou le meurtre.

Alors que, dans d'autres territoires, les responsables français parviennent à faire plier les gêneurs, en les dupant ou en les achetant, au sens parfois littéral du terme, ils se trouvent sur le théâtre camerounais confrontés à d'habiles stratèges qui, malgré leurs moyens dérisoires, parviennent à déjouer la plupart des pièges qui leur sont tendus. Entre les lignes de ces

mêmes archives, certains officiels français laissent même filtrer une certaine admiration pour leurs ennemis, là où leurs supposés « amis », les alliés locaux qui reçoivent les éloges de la presse officielle, sont décrits dans les rapports confidentiels comme de simples pions.

La bataille qui s'engage en 1958 autour de l'indépendance du Cameroun, que les dirigeants français doivent se résoudre à concéder, est à nouveau l'occasion d'un affrontement entre les Français et les dirigeants de l'UPC. Un affrontement qui se joue autant sur les tribunes internationales que dans les maquis camerounais.

« Peut-on refuser le bonheur aux gens ? »

La réponse paraît tellement naturelle aujourd'hui que la question est rarement posée : à quoi sert au juste à un pays d'être « indépendant » ? Il est moins aisé qu'il n'y paraît de répondre à cette question. Car, derrière le mot, peuvent se cacher des réalités bien différentes. Pour la plupart des dirigeants, l'indépendance marque avant tout l'acte de naissance d'un État-nation, dont les frontières et les institutions sont reconnues par la population et par les autres nations. Pour d'autres, le concept d'indépendance renvoie à une réalité plus profonde : elle marque la volonté d'un peuple qui, libre de toute tutelle, décide de se donner à lui-même un cadre dans lequel les membres de la communauté peuvent choisir librement leur destin et dialoguer sur un pied d'égalité avec leurs homologues étrangers. Tels sont en résumé les deux chemins qui s'ouvrent aux pays et aux peuples colonisés quand l'heure de l'indépendance vient à sonner.

Ce débat commence concrètement, pour l'Afrique française, au milieu des années 1950. C'est à cette période que les responsables français se mettent à évoquer officiellement l'« indépendance » du continent. Plusieurs facteurs expliquent ce lent basculement. Et d'abord des facteurs intérieurs. Alors que la France mène une guerre coûteuse en Indochine, l'opinion publique française doute de plus en plus de la pertinence du système colonial. C'est le cas d'une partie du patronat, qui constate que les colonies ne rapportent pas autant qu'on le dit. Edmond Giscard d'Estaing, éminent représentant du patronat colonial en tant que président de la Société financière pour la France et les pays d'Outre-mer (SOFO), émet dès 1953

l'idée d'une « indépendance limitée » comme au Maroc et en Tunisie : « Il faudrait que la limitation de l'indépendance des États associés soit instituée au moment même où cette indépendance serait accordée ; que l'on se mette d'accord sur un statut, que des garanties de bases, de ports, de zones franches soient assurées par traité¹. »

Alors que la France, défaite à Diên Biên Phu en mai 1954, doit concéder l'indépendance à l'Indochine et tandis que le Front de libération nationale (FLN) lance la lutte armée en Algérie quelques mois plus tard, l'idée d'indépendance des colonies gagne encore du terrain en métropole. Pendant que Paris négocie dès 1955 l'indépendance des protectorats tunisien et marocain, proclamée en mars 1956, le journaliste Raymond Cartier s'illustre à l'été 1956 en dénonçant, comme on l'a vu, le coût financier de la colonisation dans les colonnes de *Paris Match*. Le « cartiérisme » – résumé en une formule célèbre, « la Corrèze avant le Zambèze » – rencontre d'autant plus d'écho que la conjoncture internationale paraît plus défavorable que jamais aux puissances coloniales. En novembre 1956, les troupes franco-britanniques, alliées aux Israéliens, sont humiliées en Égypte au cours de la crise de Suez.

Alliés en Égypte, les Français et les Britanniques ne sont pas sur la même longueur d'onde sur le reste du continent. Londres, plus prévoyante que Paris, ne ferme pas la porte à des indépendances négociées en Afrique subsaharienne. C'est le cas notamment en Gold Coast dont l'indépendance, annoncée en 1956, est officiellement proclamée le 6 mars 1957. La souveraineté de ce nouvel État-nation, qui prend le nom de Ghana, provoque des réactions en chaîne, au Togo et au Cameroun. La partie du Togo sous tutelle britannique, qui s'est prononcée en mai 1956 pour le rattachement à son voisin ghanéen, à l'occasion d'un référendum sous supervision onusienne, accède ainsi à l'indépendance. Les Français, obligés de réagir, organisent un référendum en octobre 1956 au Togo français, qui laisse le choix entre le maintien du statut de territoire sous tutelle de l'ONU ou l'autonomie au sein de l'Union française. Mais le scrutin, qui donne une majorité écrasante à la seconde option, est rejeté par l'Assemblée générale des Nations unies. Constatant que l'option « indépendance » n'a pas été proposée aux Togolais, celle-ci exige l'organisation d'élections sous supervision onusienne. Lesquelles, organisées en avril 1958, donnent une majorité écrasante au parti indépendantiste, le Comité de l'unité togolais

(CUT). Son président, Sylvanus Olympio (1902-1963), considéré par les Français comme proche des Anglo-Saxons, traité de subversif et privé de ses droits civiques quelques semaines plus tôt, devient Premier ministre.

La situation politique du Togo a des conséquences au Cameroun, où les autorités françaises craignent qu'un scénario analogue se produise : les Britanniques ont d'ores et déjà annoncé la prochaine indépendance du Nigéria auquel est administrativement rattaché le Cameroon britannique. Pendant que la répression fait rage en Sanaga-Maritime, les stratèges français réfléchissent à un plan politique qui leur éviterait d'être une nouvelle fois pris de vitesse. Il s'agit d'élaborer un stratagème permettant d'amener le pays à l'indépendance, devenue inévitable, tout en le maintenant dans le giron français.

C'est Daniel Doustin, responsable civil de la ZOPAC, qui formule la stratégie française avec le plus de lucidité et de cynisme. Constatant la popularité du mot d'ordre d'« indépendance » dans les populations camerounaises, il est l'un des premiers à comprendre que cette notion peut paradoxalement servir d'outil de propagande dans la guerre contre-subversive. « Ce terme magique tire essentiellement sa force du fait qu'il est vague, note-t-il dans un bulletin secret une semaine avant le scrutin togolais d'avril 1958 : l'indépendance, c'est la liberté de faire ce que l'on veut, de ne pas payer l'impôt, d'imposer le prix du cacao et du palmiste au taux le plus élevé, etc., etc. L'indépendance c'est le bonheur. Peut-on refuser le bonheur aux gens ? » Puisqu'il est en effet impossible de refuser plus longtemps ce « bonheur », il recommande à ses supérieurs hiérarchiques de se saisir du « terme magique » pour le retourner contre ceux qui réclament l'indépendance avec le plus d'intransigeance.

Tel est le plan secret qui se met en place au cours de l'année 1958. Dans le droit fil de la stratégie élaborée par Roland Pré en 1955, qui avait réussi à couper l'herbe sous le pied des upécistes en reprenant partiellement leurs mots d'ordre et en les mettant hors du jeu politique légal, les responsables français intègrent le concept d'indépendance dans leurs discours officiels pour mieux diviser le camp nationaliste et dépolitiser le combat de sa frange la plus radicale. Ce faisant, la propagande officielle évolue. Le conflit camerounais n'oppose pas les autorités françaises aux indépendantistes, explique-t-elle, mais les partisans de la « paix » aux tenants du « terrorisme ». Nous ne nous battons plus contre l'« indépendance », note

Daniel Doustin dès février 1958, « nous nous battons pour une question de régime ». L'indépendance en vue, il faut s'assurer qu'elle ne profitera pas aux « communistes ».

La France prépare l'« indépendance négociée »...

De « régime », il en est beaucoup question à cette période, à Yaoundé comme à Paris. À Yaoundé, le statut d'État sous tutelle, octroyé en 1957 par la loi-cadre Defferre, est dépassé maintenant que les autorités françaises s'organisent pour préparer l'indépendance du Cameroun. À Paris, la IV^e République, ébranlée par le conflit algérien, s'écroule en mai 1958. C'est dans ce double contexte que les autorités françaises préparent, pour le Cameroun, l'« indépendance négociée » qu'elles entendent présenter à New York pour valider la levée de la tutelle de l'ONU.

Mais pour négocier, encore faut-il avoir des interlocuteurs. Dans la capitale administrative du Cameroun français, la vie politique est en pleine ébullition en 1958. En février, l'imprévisible André-Marie Mbida est démissionné de son poste de Premier ministre. Quelques manœuvres de couloir ont suffi à écarter cet homme trop fougueux, trop opportuniste, trop tribaliste, qui ne faisait plus l'affaire des Français, désireux de donner à l'exécutif camerounais un visage plus lisse. Le poste de Premier ministre est confié à Ahmadou Ahidjo. Originaire du Nord-Cameroun, à la tête d'un parti en cours de constitution, l'Union camerounaise – qui lui permet d'unifier derrière lui les élites du Nord –, et fidèle disciple de Louis-Paul Aujoulat qu'il a connu au cours de ses études à Paris, Ahidjo ne brille pas par son charisme. Les Français qui le côtoient sont même plutôt dédaigneux à l'égard de cet homme de trente-cinq ans, dont la principale qualité, à les entendre, est de savoir « lire et écrire ». Mais le point fort d'Ahidjo, élu à l'Assemblée législative grâce au trucage électoral, est sa fidélité à la France. « Malgré ses faiblesses et l'incertitude de ses desseins, indique un militaire français dans un rapport confidentiel, [Ahidjo est] le meilleur – ou le moins

mauvais – des hommes politiques du Cameroun, tant à cause de ses dons que parce qu’il semble disposé à maintenir le Cameroun dans l’orbite de la France. »

C’est donc avec cet homme, supervisé par le haut-commissaire, entouré de conseillers français et secondé par quelques Camerounais formés en métropole, que les autorités coloniales vont « négocier » le passage progressif à l’indépendance. Alors que de Gaulle, arrivé au pouvoir en mai 1958, parvient à convaincre Sylvanus Olympio de reporter l’« indépendance immédiate » qu’il réclame pour le Togo, le Cameroun fait figure de poisson-pilote en Afrique française.

Au cours d’un séjour de deux mois à Paris, à l’été 1958, Ahidjo exprime aux côtés du général le « désir du peuple camerounais de s’acheminer vers l’indépendance, avec l’aide de la France, et son espoir d’obtenir sa souveraineté afin de s’associer librement à elle ». Derrière les mots piégés, les responsables français savent qu’ils ont gagné leur pari : le Cameroun restera « associé » à la France malgré son accession à l’« indépendance ». Un mois après l’assassinat d’Um Nyobè, le haut-commissaire Xavier Torre annonce à la radio, à Yaoundé, que le Cameroun accèdera à l’indépendance le 1^{er} janvier 1960, après une année de transition.

Le général de Gaulle, rappelé au pouvoir en mai 1958 pour empêcher la perte de l’Algérie, voyant la situation lui échapper sur ce front, est à la recherche de formules intermédiaires qui permettraient de conserver les autres colonies africaines dans le giron de la France. Si le Cameroun fait figure de poisson-pilote, c’est que son accession graduelle à l’indépendance préfigure les futures indépendances d’Afrique francophone : des indépendances négociées de façon bilatérale entre les dirigeants français et leurs alliés locaux dans le cadre d’une solide association avec la France. Le concept d’association est d’ailleurs l’enjeu du référendum organisé dans chacun de ces territoires – en parallèle avec celui qui est organisé en métropole – le 28 septembre 1958. Tout en faisant miroiter l’indépendance, à laquelle, promet de Gaulle, « la France ne s’opposera pas », les dirigeants français demandent aux Africains d’approuver la Communauté française prévue par la Constitution de la V^e République. Ce que tous ces territoires acceptent, à l’exception de la Guinée. Sous la férule de Sékou Touré (1922-1984), conscient du marché de dupes que propose le régime gaulliste, les électeurs guinéens rejettent massivement ce pacte d’association qui, préalable à toute évolution ultérieure, ruine *de facto* la promesse

d'indépendance. « Il n'y a pas de dignité sans liberté, avait lancé le dirigeant guinéen pendant la campagne référendaire. Nous préférons la liberté dans la pauvreté à la richesse dans l'esclavage. » La Guinée obtient son indépendance le 2 octobre 1958. Les onze autres colonies africaines de la France accèdent à un statut intermédiaire : dotés d'un gouvernement « autonome », leurs dirigeants locaux cèdent à la Communauté, dirigée par la France, la gestion de certaines prérogatives essentielles comme la défense, la diplomatie ou la monnaie.

Après la défaite indochinoise, l'angoissante question algérienne et les complications togolaises, le camouflet guinéen vient conforter les autorités françaises dans leur désir de gagner leur pari camerounais. Pour ne pas risquer de voir le pays s'éloigner de la métropole, des liens solides sont établis avec le gouvernement Ahidjo en prévision de l'indépendance de janvier 1960. Tel est l'objet des accords et conventions signés avec lui à la fin de l'année 1958, lesquels s'appliqueront à l'État « autonome » du Cameroun pour l'année transitoire de 1959. Négociés entre des « partenaires » inégaux, un État souverain et un État sous tutelle, ce qui se concrétise en pratique par des négociations entre Français (les représentants de la France d'un côté et les conseillers français d'Ahidjo de l'autre...), ces textes qui portent sur des sujets capitaux réduisent drastiquement l'autonomie du pays, prélude à sa future indépendance. Pire, ils sont partiellement contractés en secret. C'est le cas notamment de la très sensible convention « relative à la défense, à l'ordre public et à l'emploi de la gendarmerie », dont l'article le plus long et le plus précis concerne les « substances minérales classées matériaux de défense ». Ces substances – pétrole, gaz, uranium, thorium, lithium, béryllium et autres – sont ainsi, dans les faits, retirées du champ de souveraineté de l'ex-État sous tutelle du Cameroun : le Premier ministre camerounais s'engage en effet par écrit à s'en remettre au gouvernement français en cas de litige à propos de leur exploitation.

Les graves entorses à la souveraineté camerounaise ne semblent pas perturber le personnel politique local, soigneusement tenu à l'écart des négociations franco- « camerounaises ». L'indépendance programmée suscite au contraire les vocations des hommes politiques camerounais, qui font les yeux doux à une administration coloniale toujours maîtresse de la scène politique légale. Ayant tendance, dans ses rapports internes, à décrire la vie politique camerounaise comme un simple plateau d'échecs où il

suffirait de déplacer les pions, les autorités françaises cherchent surtout à maintenir les indépendantistes intransigeants hors du jeu. Pour ce faire, Daniel Doustin, toujours fin stratège, suggère de remettre en selle d'anciens « rebelles » grâce à une politique d'amnistie sélective. Il est souhaitable, écrit-il dès février 1958, d'« encourager, si possible discrètement, la formation sur l'aile gauche de Soppo Priso [principale figure de l'opposition légale] d'un parti politique formé de dissidents upécistes [...] ayant formellement condamné publiquement le terrorisme et qui, sous un autre nom, reprendrait les idées de l'UPC : indépendance et réunification ».

Tel est le scénario qui se dessine dans les mois qui suivent la mort d'Um Nyobè. Après la réintégration des anciens upécistes qui avaient rejeté la lutte armée, comme Mathieu Tagny ou Charles Assalé, d'anciens maquisards ralliés, comme Théodore Mayi Matip, l'ex-bras droit du secrétaire général de l'UPC, font leur retour sur la scène politique. Une scène politique faussement pluraliste, où les équilibres « ethniques » sont soigneusement étudiés (le Foulbé Ahidjo, le Douala Soppo Priso, le Bassa Mayi Matip, le Boulou Assalé, le Bamiléké Tagny...). Et une scène politique faussement démocratique, où le principal enjeu, le contenu du mot « indépendance », n'est jamais discuté. « Notre longue lutte pour l'indépendance du Cameroun est maintenant couronnée de succès, se réjouit par exemple Mayi Matip qui, érigé au rang d'opposant et se revendiquant toujours d'Um Nyobè, s'exprime dans des termes proches de ceux d'Ahidjo. Au 1^{er} janvier 1960, notre pays sera indépendant et verra sa candidature à l'ONU appuyée par toutes les nations². »

... et l'UPC tente de déjouer le plan français

Face à l'offensive politique et militaire de la France, les upécistes ne désarment pas. N'ayant plus d'autre possibilité pour s'exprimer sur la scène camerounaise que la lutte clandestine, depuis son interdiction au Cameroun français en 1955 et en zone britannique en 1957, l'UPC investit la scène internationale. Prenant acte de la volonté française de conduire le Cameroun à l'« indépendance », ses dirigeants tentent de convaincre leurs interlocuteurs étrangers que cette dernière n'aura de valeur que si le peuple camerounais est préalablement consulté. Ils réclament un référendum

posant explicitement la question de l'indépendance et des élections supervisées par les Nations unies permettant à toutes les sensibilités politiques – y compris l'UPC – de concourir et de s'exprimer librement. Cherchant à élargir l'étai qui se resserre autour d'un État-nation camerounais « associé » à Paris et programmé pour servir les intérêts français, l'UPC tente de redonner au concept d'indépendance, utilisé par les Français comme un simple outil de propagande contre-subversive, sa signification réelle.

En raison du statut particulier du Cameroun, et parce qu'ils ont toujours adopté une orientation panafricaine et internationaliste, les responsables de l'UPC ont très tôt noué des contacts dans les autres pays, en Afrique et au-delà. Membre du Rassemblement démocratique africain (RDA), l'organisation a gardé des relations dans les autres colonies françaises d'Afrique, en dépit de son exclusion du RDA en juillet 1955. Mais c'est surtout après l'interdiction en zone britannique, où s'était réfugiée la majeure partie de la direction du parti, que ses contacts internationaux vont s'étoffer.

D'abord exilé au Soudan, le Bureau du comité directeur (BCD) du parti nationaliste est ensuite accueilli en Égypte. Le Caire, où est organisée en décembre 1957 la première conférence de l'Organisation de solidarité afro-asiatique (OSAA), devient la base opérationnelle de l'UPC en exil. Soutenue financièrement par le secrétariat permanent de l'OSAA, elle y installe un bureau qui lui permet d'approfondir ses relations avec les autres mouvements de libération nationale, comme le FLN algérien ou l'Istiqlal marocain, dont les journaux se font l'écho de la lutte des combattants kamerunais. Bénéficiant des puissants émetteurs de la radio égyptienne, qui leur permettent de diffuser par les ondes leur propagande jusqu'au Cameroun, les upécistes profitent surtout de nouvelles facilités pour imprimer leur journal, *La Voix du Kamerun*, et de multiples brochures qui documentent, photos à l'appui, les agissements de la France au Cameroun.

Le Caire devient aussi la base de départ pour rallier toutes les villes du monde où l'on veut bien les écouter : à Damas pour la conférence des juristes afro-asiatiques, à Stockholm pour la conférence mondiale pour la paix ou à New York pour des auditions devant le Conseil de tutelle de l'ONU. De passage à Genève, Ernest Ouandié tente de sensibiliser le Conseil international de la Croix-Rouge (CICR) aux détentions arbitraires et à la torture qu'endurent les populations camerounaises. D'abord

intéressé, le CICR finit par classer le dossier, convaincu par le gouvernement français – auquel il a demandé des explications – que l'envoi d'une mission sur place est d'autant moins nécessaire que le pays accédera bientôt à l'indépendance³.

À sa façon, le CICR illustre l'incompréhension grandissante qui éloigne les nationalistes camerounais de leurs potentiels soutiens européens. Maintenant qu'est officiellement enclenché le processus d'accession à l'indépendance, ces derniers peinent à comprendre l'attitude rebelle des nationalistes. À l'instar des upécistes ralliés qui refusent de voir ce qui se trame derrière l'indépendance annoncée, nombre de militants anticolonialistes européens, même les plus engagés, jadis, derrière Um Nyobè, désapprouvent la stratégie de violence défendue par Moumié. Si l'on peut comprendre que les Algériens se battent pour arracher leur indépendance, pourquoi les nationalistes du Cameroun, dont l'indépendance est acquise, ne négocient-ils pas avec la France comme le font leurs homologues du Togo ? Maintenus dans l'ignorance sur la situation camerounaise, désinformés par la propagande franco-britannique, parfois aveuglés par leurs propres certitudes paternalistes et ignorant tout simplement que l'UPC a bien tenté à plusieurs reprises de trouver une solution pacifique à la crise (mais les courriers confidentiels envoyés par Moumié aux autorités françaises et britanniques sont restés sans réponses), ces militants anticolonialistes ne comprennent pas que la guerre engagée par la France au Cameroun ne vise plus à empêcher l'indépendance, mais à imposer une autre forme de domination derrière le masque d'une indépendance nominale.

Peu écoutée à Genève ou à New York, mal comprise à Paris ou à Londres, l'UPC reçoit en revanche un soutien plus ferme à Accra et à Conakry après l'indépendance du Ghana et de la Guinée. Invité à deux reprises dans la capitale ghanéenne au cours de l'année 1958, à l'occasion de la première conférence des États africains indépendants, en avril, et de la conférence générale des peuples africains, en décembre, Félix Moumié remporte une victoire importante lors de cette seconde rencontre. Alors que la France se démène en coulisse pour inciter le leader ghanéen Kwamé Nkrumah à suspendre l'invitation du président de l'UPC, celui-ci est non seulement invité mais nommé au comité directeur de la conférence. Pire encore pour les autorités françaises, les pays et organisations présents adoptent une résolution demandant l'amnistie totale des membres de l'UPC,

le retour des exilés politiques, un référendum sur la réunification du Cameroun et des élections démocratiques sous la supervision des Nations unies⁴. Pour les responsables français, qui mettent tout en œuvre au même moment pour « sécuriser » l'indépendance du Cameroun, un tel vote s'apparente à un grave danger.

Mars 1959 : bataille décisive à l'ONU

Paris cherche en effet à faire de l'octroi d'une vraie-fausse indépendance au Cameroun un cas exemplaire, à l'occasion de la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU organisée à New York du 20 février au 13 mars 1959, au cours de laquelle la France présente son plan pour la levée de la tutelle camerounaise.

Devant les représentants de la communauté internationale, les Français et les nationalistes s'affrontent. Mettant en avant leurs alliés camerounais, qui font l'éloge de la politique française au Cameroun, les premiers défendent leur projet : une indépendance sans référendum ni élections préalables. De tels scrutins représenteraient une « reddition sans concession d'un gouvernement légal, qui a derrière lui l'immense majorité du pays, à une minorité qui s'est qualifiée elle-même d'illégale », argumente Ahmadou Ahidjo. Soulignant que l'Assemblée législative du Cameroun n'a rien de démocratique, puisqu'elle est issue des élections truquées de décembre 1956 auxquelles les nationalistes n'ont pas pu participer (voir *supra*, chapitre 3), les upécistes s'étonnent qu'on prive les électeurs de leurs droits sous prétexte qu'ils seraient déjà d'accord avec les projets élaborés par leurs maîtres franco-camerounais. Derrière ce débat, c'est bien la définition de l'indépendance qui est en jeu : une indépendance entre les mains des dirigeants ou entre celles des habitants.

Devant l'ONU, cette alternative est court-circuitée par les clivages de la guerre froide que les Français instrumentalisent à leur avantage pour convaincre leurs alliés occidentaux que le scénario upéciste reviendrait à livrer le Cameroun au camp communiste. C'est ainsi que les autorités françaises remportent, mi-mars 1959, cette décisive bataille de l'ONU : les résolutions profrançaises, portées par les États-Unis, écrasent celles,

favorables à l'UPC, mises aux voix par le groupe des huit pays non alignés (Éthiopie, Ghana, Libéria, Libye, Maroc, République arabe unie, Soudan, Tunisie).

Pour la France, la victoire est totale. En faisant voter la levée de la tutelle « sans préalable », elle fait coup double : elle accorde une « indépendance » qui la libérera au 1^{er} janvier 1960 des contraintes onusiennes et se donne le beau rôle du généreux décolonisateur, tout en maintenant le peuple camerounais sous son influence grâce aux accords qu'elle a fait signer à Ahidjo. « Il y a à présent un danger encore plus menaçant que le colonialisme lui-même, note le représentant guinéen à l'ONU. C'est le danger que l'on pourrait appeler l'indépendance octroyée, qui tend à refléter dans le pays les désirs et les tendances de la puissance coloniale elle-même. »

La propagande autour du « communisme » de l'UPC aura donc joué un rôle décisif dans la défaite du parti nationaliste. L'orientation communiste de l'UPC est pourtant loin d'être évidente. C'est d'ailleurs ce que prouve le vote de l'ONU. Alors que de nombreux pays latino-américains et asiatiques se sont abstenus en raison de l'étiquette communiste qui colle à la peau des dirigeants upécistes, le bloc communiste ne s'est que mollement engagé derrière les dirigeants nationalistes camerounais : après avoir voté en vain contre les résolutions profrançaises lors du vote préparatoire à la Commission de tutelle, il s'est abstenu le lendemain lors du vote final à l'Assemblée générale. Bien que certains animateurs de l'UPC nourrissent quelque sympathie pour le communisme, perçu comme un mouvement émancipateur, leur ancrage stratégique dans le camp communiste est plus incertain.

D'un point de vue diplomatique, l'UPC en exil, qui s'est surtout investie dans le combat panafricain entre 1957 et 1959, est prise en étau : trop communiste pour les uns, elle ne l'est pas suffisamment pour les autres. Ce vote marque la fin des illusions onusiennes de l'UPC. Loin d'être un espace de droit international, l'instance se révèle être essentiellement un reflet des rapports de forces entre grandes puissances, et cela d'autant plus que les États non alignés restent très minoritaires avant la vague des indépendances de 1960.

Paradoxalement, telle une prophétie autoréalisatrice, le vote de l'ONU tend à renforcer l'image communiste de la direction de l'UPC. Conscient de la nécessité de trouver des soutiens puissants, Moumié et ses camarades

accentuent dans les mois qui suivent leurs références marxistes, quitte à alourdir leur prose, pour attirer l'attention de leurs potentiels alliés communistes. Ce n'est qu'après leur défaite à New York qu'ils commencent à recevoir de – faibles – soutiens de Moscou et Pékin. C'est cependant toujours sur leurs alliés africains que les exilés fondent leurs espoirs. Tout en maintenant son bureau au Caire, le BCD décide de se délocaliser à Conakry, où s'installe Moumié, et à Accra, où un centre de solidarité panafricain a été mis sur pied par le régime ghanéen pour accueillir les représentants des mouvements de libération du continent. Ce centre des affaires africaines (African Affair Center) permet aux combattants de l'intérieur, profitant de la porosité des frontières et s'appuyant sur les alliés anglophones de l'UPC, toujours actifs en zone britannique, de garder le contact avec les exilés, soit en personne, soit par agents de liaison interposés. C'est de là également que sont bientôt dispatchés des dizaines de combattants envoyés en formation politique ou militaire au Maroc, en Algérie, en Égypte, en URSS ou en Chine.

Mai 1959 : l'ALNK en guerre contre le silence

Après les passes d'armes à la tribune de l'ONU, c'est sur le terrain camerounais que l'affrontement se déplace à nouveau. La direction de l'UPC, qui refuse de baisser les bras malgré la défaite qu'elle vient de subir à New York, tente d'intensifier la lutte et de susciter une crise majeure, seule solution à ses yeux pour rouvrir le dossier camerounais sur la scène internationale. Fermement soutenu par la France et sûr de sa victoire finale, le gouvernement Ahidjo rejette de son côté les propositions de médiation lancées par Sékou Touré et Kwamé Nkrumah. « L'heure est venue, lance-t-il, de châtier sans pitié ceux qui s'obstinent à perpétrer des crimes contre leurs compatriotes et contre la nation elle-même. »

Pour briser le silence qui s'abat sur le Cameroun après le vote de l'ONU, le bureau directeur de l'UPC met sur pied une nouvelle organisation armée, fin mai 1959 : l'Armée de libération nationale du Kamerun (ALNK), dont l'état-major est confié à Martin Singap, militant upéciste qui s'était illustré dans les rangs du SDNK dès 1957 (voir *supra*, chapitre 3). En lien direct avec ses camarades d'Accra et de Conakry, le jeune chef d'état-major

restructure tant bien que mal l'organisation militaire upéciste passablement dispersée. Mais alors que le CNO s'est largement délité en Sanaga-Maritime après la mort d'Um Nyobè, c'est en région Bamiléké, dans le Mungo et dans le Wouri, que la nouvelle organisation parvient le plus vite à se structurer.

Inspirée des méthodes algérienne et chinoise, la stratégie de l'ALNK est plus radicale que celle des organisations précédentes. Selon la technique éprouvée par l'Armée de libération nationale (ALN) algérienne, le but clairement affiché est désormais de s'attaquer directement, violemment et massivement, aux intérêts coloniaux et aux ressortissants français. Dès le début de l'été 1959, les raids, menés par des groupes ou unités composés de dizaines de jeunes gens armés de machettes et de gourdins, se multiplient : à Yaoundé, à Douala, dans le Mungo et dans la région Bamiléké. Les casernes de gendarmerie, les plantations européennes, les missions catholiques, les lieux de loisir fréquentés par les colons (bars, cinémas, dancings) sont visés, et plusieurs personnes tuées. Cette offensive, qui permet au passage de récupérer des armes, dont l'ALNK manque cruellement, plonge dans la psychose les 17 000 Français résidant au Cameroun.

Les groupes armés s'en prennent aussi à ceux qu'ils appellent les « colons noirs », ces Camerounais qui ont pris le parti des Français. Les attaques contre les « valets », y compris les upécistes ralliés de fraîche date au régime Ahidjo, se multiplient, comme autant d'avertissements lancés à la population. Par la force ou par la peur, les combattants empêchent les populations de collaborer, se ravitaillent chez l'habitant ou « recrutent » des combattants, des infirmiers ou des cuisiniers qu'ils emmènent au maquis. Mais la contrainte n'est pas toujours nécessaire, constate un bulletin de renseignement de l'armée française dès juin 1959, car la « grosse majorité de la population » considère l'UPC « comme un bienfait ». De fait, les impôts réclamés par les autorités peinent à rentrer : ils sont reversés à la « lutte révolutionnaire ».

Le succès de l'ALNK est d'autant plus flagrant que les responsables français sont pris par surprise. Conscients que leur victoire onusienne ne laisserait pas leurs adversaires inactifs, ils ne s'attendaient pas à être confrontés si rapidement à une offensive massive et coordonnée. À leur grand étonnement, la guerre économique, chaudement recommandée par Moumié, se révèle étonnamment efficace : en quelques mois, la production de banane et de café s'effondre, mettant les producteurs européens dans de

graves difficultés. Alors que des exactions sont signalées de toutes parts et que la campagne d'attentats prend de l'ampleur, la panique gagne les responsables politiques et militaires français.

Ils sont d'autant plus marris que la situation institutionnelle de l'État autonome du Cameroun, statut transitoire avant l'indépendance, les met dans une position inconfortable. En dépit des accords signés avec Ahidjo, les textes officiels confient à l'État du Cameroun la lourde tâche d'assurer l'ordre public. Le Cameroun, bientôt indépendant, doit gérer ses propres affaires, est-il expliqué. Reste que l'État autonome, qui n'a pas encore de forces armées, demeure totalement dépendant de la France en matière de sécurité. La stratégie consiste donc à mettre Ahidjo sur le devant de la scène et à n'organiser la répression que sous le paravent de son gouvernement. Il faut agir en silence.

Un « système camouflé » de répression

Plus entouré que jamais par ses conseillers français, le Premier ministre camerounais renforce l'arsenal sécuritaire du jeune État camerounais. Et il n'y va pas de main morte. Avant même que l'ALNK ne lance son offensive, il prend une série de mesures ultra-répressives permettant de faire taire préventivement quiconque souhaiterait « compromettre l'ordre public » : les publications sont soumises à la censure préalable, les réunions et rassemblements publics sont interdits, un laissez-passer est institué qui restreint la liberté de circulation, les gardes à vue sont arbitrairement prolongées et des cours criminelles spéciales aux compétences très étendues sont mises sur pied. Pour couronner le tout, l'« état d'alerte » est instauré dans toute la partie sud du pays. L'État de droit auquel Ahidjo avait promis de se conformer à la tribune de l'ONU est réduit à néant.

Pendant que ces mesures entrent en vigueur, à l'été 1959, les militaires français organisent la répression de l'ALNK et de ses soutiens supposés. Mais il s'agit là encore d'agir discrètement, en se servant des forces dépendant théoriquement du gouvernement camerounais comme d'un « camouflage ». Le mot est utilisé sur un document rédigé par le commandant militaire des Forces françaises au Cameroun. Conformément aux textes en vigueur, celui-ci évoque une « coordination permanente »

entre Français et Camerounais. Mais son supérieur, le général Louis Le Puloch, commandant des forces de la ZOM n° 2 (AEF), le corrige rageusement dans la marge : « Pas de “coordination” mais un *système camouflé* [souligné par Le Puloch] de commandement. » C’est donc dans la plus grande discrétion que la hiérarchie militaire française fait venir d’AEF sept compagnies d’infanterie et dix pelotons de gendarmerie supplémentaires entre juillet et octobre 1959.

Plus encore qu’en Sanaga-Maritime, du temps de la ZOPAC, c’est sur les populations civiles que l’armée française s’appuie pour « châtier » les insurgés. Chargés sur des camions, des haut-parleurs sont promenés dans toute la région Bamiléké pour mobiliser les populations. Lassés de dépendre de chefs locaux hésitants ou versatiles, les responsables français enrégimentent les villageois par milliers et placent ces milices sous leur contrôle direct pour mieux « ratisser » les champs et les montagnes « pourries » par la rébellion. « Un partisan tous les cinq mètres et un militaire tous les quarante-cinq mètres », ordonne un officier à l’occasion d’une de ces opérations, qui mobilise en septembre 1959 pas moins de 13 000 personnes, « animé[e]s du désir de tout détruire et tuer sur leur passage », comme s’en félicite le bulletin de renseignement militaire. La terreur se répand dans la région Bamiléké. Les villages bouclés, des centaines de cases sont incendiées, des femmes violées. Et les « suspects » méthodiquement torturés. Dans les grandes villes, notamment à Douala, les rafles deviennent quotidiennes. Mettant en application les propositions du chef de région du Wouri de 1955, les « subversifs » bassa ou bamiléké sont mis dans des trains et « refoulés » de force dans leurs régions d’origine, où ils renforcent et animent le mouvement nationaliste.

Grâce aux cours criminelles spéciales, tout juste instituées, la machine judiciaire s’emballe. Des centaines d’accusés défilent, le visage tuméfié, devant des magistrats – français – qui les expédient au cachot, ou au poteau. Les autorités expérimentent en effet une nouvelle méthode pour maintenir leur « emprise psychologique » sur les populations : les exécutions publiques. Le 10 juillet 1959, cinq importants « chefs de bande », parmi lesquels Pierre Simo, l’ancien chef du SDNK livré quelques mois plus tôt par les autorités britanniques, sont fusillés sur la place du marché de Bafoussam. Les populations, rameutées en masse par haut-parleur, sont contraintes de défiler devant les cadavres. Mais la technique, contradictoire avec le principe de répression « camouflée », est provisoirement

abandonnée. En revanche, les disparitions forcées se multiplient : dans la nuit, des « suspects » sont jetés vivants dans les immenses chutes d'eau de la région Bamiléké (voir *supra*, chapitre 3).

De telles méthodes ne sont bien sûr pas sans effet sur les populations, sommées de choisir leur camp. Malgré l'intense campagne d'action psychologique, elles s'enfoncent dans un mutisme qui inquiète d'autant plus les responsables français que l'ennemi paraît insaisissable. De paisibles paysans qui cultivent leurs champs le jour rejoignent, la nuit, les groupes rebelles. Pire encore, ce sont les femmes et les enfants qui participent à la lutte : un jour en passant des messages au maquis, le lendemain en se rassemblant sur les places des marchés pour harceler les forces de l'ordre (voir encadré).

Les femmes camerounaises dans la guerre

Comme souvent, l'histoire classique regorge de protagonistes masculins et laisse une part congrue aux femmes. Le mouvement nationaliste camerounais a pourtant été animé par de nombreuses militantes, souvent restées injustement dans l'anonymat⁵. L'UPC a en effet intégré à sa dynamique des catégories sociales marginalisées, au premier rang desquelles les jeunes et les femmes. Ces dernières étaient notamment structurées au sein de l'Union des femmes camerounaises (UDEFEC), créée en 1954 en réaction à la marginalisation des comités féminins existant au sein même de l'UPC. L'UDEFEC ne se définit pas comme « féministe » mais elle a contribué à remettre en question les places subalternes généralement assignées aux femmes par les autorités coloniales et traditionnelles⁶.

Souvent emmenées par les épouses des leaders de l'UPC, comme Marthe Moumié ou Marthe Ouandié, les militantes nationalistes contribuent fortement à l'implantation du mouvement et à sa communication en direction de l'ONU, à laquelle elles adressent d'innombrables pétitions. Une fois la guerre déclenchée, les femmes jouent un rôle majeur au sein des maquis et en appui à la rébellion, pour le ravitaillement en vivres, argent et munitions, et la transmission des

renseignements. Les combattantes de l'UPC s'affrontent parfois directement aux forces de l'ordre. « L'adversaire peut être composé de foules de femmes s'élevant à plusieurs milliers, en particulier sur les marchés », constatent ainsi les militaires français.

Face aux « meutes féminines s'opposant par le nombre aux forces de l'ordre », dénoncées par un officier de renseignement en 1959, la répression est sévère. En octobre 1959, devant huit cents femmes rassemblées sur le terrain d'aviation de Bafoussam, le chef de brigade de gendarmerie ouvre le feu et tue trois manifestantes pour dégager sa Jeep... Comme dans la plupart des guerres, les femmes sont aussi victimes de représailles. Elles subissent les agressions et viols visant les chefferies opposées au régime, ou sont soumises à la torture comme ce fût le cas par exemple au moment de la traque d'Um Nyobè.

Dans la guerre psychologique menée par le gouvernement camerounais, certaines femmes servent la propagande officielle. C'est le cas dans les années 1960 de l'épouse du président, Germaine Ahidjo, qui se déplace en personne pour réclamer « le retour au calme [qui] est la condition essentielle pour le développement » et ramener les femmes « égarées » vers les structures féminines du parti au pouvoir, comme l'Organisation des femmes de l'Union camerounaise (OFUC), créée en 1965. Citons également Julienne Keutcha, députée à l'Assemblée nationale à partir de 1960 et épouse du secrétaire d'État Jean Keutcha, qui arpente la région Bamiléké pour relayer les mots d'ordre du régime.

Parce qu'il est rarement mentionné dans les archives et souvent sous-estimé par les historiens, le rôle pourtant essentiel des femmes au cours de la guerre du Cameroun reste encore mal documenté. C'est sans doute pour cette raison que des écrivains et écrivaines tentent aujourd'hui de leur redonner, parfois de façon romanesque, la place qu'elles méritent dans cette histoire⁷.

Dans leurs rapports internes de l'été et de l'automne 1959, les militaires français s'alarment de voir des zones entières, peuplées par des dizaines, voire des centaines, de milliers de personnes, passer sous la coupe des insurgés. Sur les cartes d'état-major, les « zones rebelles » s'élargissent de semaine en semaine, les Français n'étant bientôt plus maîtres, en région Bamiléké et dans le Mungo, que des routes et des centres urbains. Même en Sanaga-Maritime, soigneusement « nettoyée » dans les mois précédents, des maquis réapparaissent. Sans hésiter à forcer le trait, Moumié se félicite, à Conakry, à Accra ou devant les journalistes qui viennent à sa rencontre, du « combat héroïque du peuple kamerunais » et dénonce le « génocide » perpétré par le « fascisme franco-Ahidjo »⁸.

L'indépendance « de façade » du 1^{er} janvier 1960

La description d'Ahidjo comme un Pétain africain est d'autant plus tentante pour les exilés que l'Assemblée législative du Cameroun confie pour six mois, le 29 octobre 1959, les pleins pouvoirs au Premier ministre camerounais. Deux mois avant la proclamation d'indépendance, le voilà donc seul maître du pays. Débarrassés de la tutelle onusienne en mars et de tout contrôle parlementaire en octobre, les représentants de l'État français et les conseillers français de l'État camerounais peuvent ainsi « négocier » en toute amitié, et en toute impunité, les nouveaux accords franco-camerounais qui prendront effet en même temps que l'indépendance. Plus contraignants encore que les accords signés en décembre 1958, et comportant toujours des clauses secrètes, ces textes permettront à l'armée française d'intervenir plus ouvertement contre la rébellion tout en encadrant encore plus sévèrement la souveraineté camerounaise.

Au moment où ces accords sont paraphés, l'ALNK et ses organisations satellites lancent une vaste offensive, qui ne cessera de s'amplifier dans les jours et les semaines suivants. Appelant les nations amies à boycotter les cérémonies d'indépendance, qui se préparent à Yaoundé dans un climat de terreur, le bureau du comité directeur de l'UPC prévient les dirigeants africains en décembre 1959 : « Les problèmes africains sont aujourd'hui si interdépendants que des événements qui se déroulent dans tel ou tel territoire de notre continent ne devraient laisser indifférent aucun Africain.

Si l'expérience fasciste contre laquelle lutte le peuple kamerunais réussit, ceux qui y ont intérêt ne s'empêcheront pas d'étendre le champ d'application⁹. »

L'appel au boycottage n'ayant pas été suivi d'effet, Ahmadou Ahidjo proclame le 1^{er} janvier 1960 l'indépendance du Cameroun devant un flatteur parterre de représentants étrangers. Pendant que les « troubles » se poursuivent à quelques centaines de mètres seulement, le secrétaire général de l'ONU, l'ambassadeur américain à l'ONU, des dizaines de représentants africains et même quelques émissaires soviétiques applaudissent le discours prononcé par le Premier ministre camerounais. « Nous savons que cette indépendance que nous venons d'obtenir ne serait qu'un leurre si nous ne pouvions l'assurer dans la réalité quotidienne, nous sommes décidés à lui donner une existence qui ne soit pas seulement de façade », promet Ahidjo en annonçant le texte qu'a rédigé pour lui son conseiller français Paul Audat, administrateur colonial tout juste reversé dans la « coopération ».

5

La guerre totale (1960-1961)

« La réserve dans laquelle la France devait se tenir au cours des derniers mois était motivée par la situation particulière du Cameroun. Maintenant que le gouvernement camerounais jouit de sa pleine souveraineté, il est à même de prendre les mesures qui s'imposent. »

Charles DE GAULLE, Lettre au président (français) de la chambre d'agriculture du Cameroun, 17 décembre 1959.

Tel est le paradoxe : l'indépendance du Cameroun a libéré la France. Débarrassée du contrôle onusien, donc du regard international sur sa gestion du pays, elle peut désormais cogérer à sa guise l'ancien territoire sous tutelle avec un exécutif local qui s'est lui-même débarrassé de tout contrôle parlementaire, en faisant voter les pleins pouvoirs à Ahmadou Ahidjo, et qui a abandonné à l'ex-métropole des pans entiers de sa souveraineté. L'« indépendance camerounaise » n'est donc qu'un trompe-l'œil : souveraineté nationale et souveraineté populaire ont été réduites à peau de chagrin.

Dans les mois qui suivent les cérémonies officielles du 1^{er} janvier 1960, l'urgence est de réduire la rébellion qui continue de s'étendre dans le sud du pays. Cela se fera, sous le paravent camerounais cette fois, mais avec des moyens décuplés. Car c'est la première conséquence de l'indépendance camerounaise : libérer l'action des forces répressives françaises dans leur

combat contre l'UPC. Selon la version officielle, complaisamment relayée dans la presse parisienne, c'est « à la demande du gouvernement du Cameroun » que la France intervient militairement, « conformément aux textes qui lient les deux pays ». Mais, derrière la façade, ce sont bien les plus hautes instances françaises qui gèrent le dossier camerounais.

Le Cameroun devenu « indépendant », ce dossier aurait dû être confié au ministère des Affaires étrangères. Au grand étonnement du Quai d'Orsay, dont le ministre Maurice Couve de Murville juge dès janvier 1960 le procédé « tout à fait extraordinaire », c'est pourtant à Matignon qu'il échoie. Le Premier ministre Michel Debré est donc en première ligne, secondé par son fidèle bras droit, Constantin Melnik, qui assure la liaison avec les services secrets. Et comme le dossier implique l'armée française, Debré le gère avec le ministre des Armées, qui n'est autre, à partir de février 1960, que Pierre Messmer, l'ancien haut-commissaire à Yaoundé, aidé pour sa part de Jean Lambertson, autre fin connaisseur du dossier camerounais, qui devient chef de son cabinet militaire. Le tout est supervisé par l'Élysée, où règne l'« homme de l'ombre » du régime gaulliste : Jacques Foccart.

Janvier 1960 : la France lance la « reconquête »

Dans ses Mémoires, Debré ne fait pas mystère de ses intentions d'alors : « Au début de l'année 1960, l'ensemble du pays Bamiléké échappe aux autorités du Cameroun. Ahidjo me demande de maintenir les administrateurs français, soit ! Mais cette première décision est insuffisante. Je décide d'entreprendre une véritable reconquête. » Pour engager cette reconquête, Matignon fait appel à un spécialiste de la guerre contre-subversive, le général Max Briand, qui s'est illustré, selon un de ses collègues, par son « goût très prononcé pour le travail de pacification » en Indochine. Chef des opérations, Briand supervise deux zones d'opérations : le groupement tactique Sud (GTS), basé à Douala, qui englobe le sud du Mungo, le Wouri et la Sanaga-Maritime ; et le groupement tactique Nord (GTN), basé à Bafoussam, qui regroupe onze compagnies d'infanterie,

quinze pelotons de gendarmerie et quarante-neuf groupes de commandos supplétifs, soit 3 500 hommes, pour affronter les zones les plus « pourries » : le nord du Mungo et le département Bamiléké.

Commandées par des officiers français, ces structures sont peuplées d'Africains, par souci d'économie, de discrétion et d'« efficacité ». Aux centaines de soldats envoyés des pays de la Communauté (anciennes AEF et AOF), viennent progressivement s'adjoindre des milliers de miliciens locaux, regroupés dans ce qu'on appelle la « Garde civique » en région Bamiléké et les « Corps francs » dans le Mungo. Un nouveau stratagème est parallèlement déployé : les raids aériens. Depuis les aéroports de Douala et de Koutaba, situé dans le très loyaliste département Bamoun, des avions – pilotés par des Français – sont lancés sur la région Bamiléké. Des centaines de roquettes et des dizaines de milliers de cartouches incendiaires seront déversées sur les « zones infectées » au cours des mois suivants, en complément d'innombrables opérations de « ratissage » et de « bouclage » menées au sol : « Alpha », « Charlie », « Épervier », « Babouche », « Martinet », « Étincelle », « ABC », etc.

Survolant en mars 1960 les monts Bamboutos, en zone Bamiléké, dans un avion d'observation de l'armée française, un reporter du *Figaro* décrit un paysage de chaos. « Des vagues de flammes hurlent les champs, [...] dévorant tout ce qui pousse, note-t-il. Je compte les maisons en feu ; à cinquante je m'arrête : à quoi bon, tout brûle le long d'une vallée de vingt kilomètres. [...] [Des] centaines [...] de maisons, squelettes de briques noires de suie, sans poutres ni chevrons, sans toit ni portes, autour desquelles flotte l'odeur chaude de la chair brûlée. » Si ce journaliste conciliant se réjouit de l'intervention française, c'est qu'il ne doute pas un instant que ce décor macabre a été planté par les terroristes qui, dit-il, « dansent une ronde sauvage autour des brasiers ».

Vues de moins haut, les choses sont assez différentes (voir encadré ci-après). Parmi tant d'autres, le témoignage écrit du pasteur camerounais Pierre Talla, recueilli peu après les faits par un collègue européen, mérite d'être cité. Le 9 avril 1960, alors que les maquisards qui occupaient la mission de Bangang ont quitté les lieux, les militaires loyalistes débarquent dans le village : « Les soldats tiraient de toutes parts, les balles sifflaient au-dessus de nous. Les avions ne cessaient de mitrailler ; nous ne savions plus quoi faire ; les cases brûlaient partout ; on tuait les gens. Des femmes enceintes étaient éventrées et les enfants déchirés ; des gens étaient

affreusement décapités. Cela dura de sept heures du matin à deux heures de l'après-midi. » Ayant échappé au carnage, et « enjambé je ne sais combien de cadavres », il tombe sur un militaire français qui s'étonne de le voir encore en vie. Le pasteur, lui, s'étonne du massacre des villageois puisque les « rebelles » étaient partis. Réponse du Français : « C'est vrai, mais il n'y a rien d'autre à faire dans des coins aussi pourris... »

Pratiquant ainsi le châtement collectif, les officiers français qui pilotent l'opération cherchent à désorganiser les groupes rebelles et à les couper de la population. Car, soutenus par des milliers de villageois qui les ravitaillent et les renseignent, les maquisards font preuve d'une étonnante résilience. Au cours du mois de février 1960, l'ALNK réussit à porter de sérieux coups à ses ennemis, Martin Singap parvenant même à prendre à revers les troupes loyalistes qui cherchent à fendre les « zones infestées ». Au grand dam du colonel René Gribelin, commandant du GTN, ancien d'Indochine qui en a pourtant vu d'autres. « Sûrs de leurs forces, courageux jusqu'à l'inconscience, animés d'une foi aveugle en leurs sorciers », écrit-il, les rebelles disposent d'un « recrutement facile et presque illimité ». « L'adversaire auquel va s'opposer le GTN n'est donc pas à mépriser », conclut-il, amer.

La guerre vue du sol

Les raids aériens, déclenchés au début de l'année 1960 par l'armée française, qui mettent l'Ouest-Cameroun à feu et à sang, sont restés gravés dans les mémoires. L'enseignant à la retraite Jean Donfack, jeune maquisard à l'époque, nous l'a raconté en 2008 : « On se cachait sous les rochers pour voir comment ils faisaient. Il y avait deux avions, toujours deux avions. » Mimant les appareils capables de voler « dans toutes les positions », il poursuit sa description : « Le premier envoie de l'essence sur les toitures. Et le second descend et envoie une balle rouge au même endroit, ça prend feu. C'était toujours ainsi que ça se passait. »

Djumo Youmbi, vingt et un ans en février 1960, avait rejoint le maquis « Accra » de l'Ouest-Cameroun depuis quelques mois quand il a subi ses premières attaques aériennes, comme il nous l'a relaté en 2007 : « Ils sont venus bombarder les gens à

Bamena. Il y avait des blessés. On a pu en transporter quelques-uns en ville. D'autres sont morts entre mes mains... Ils étaient tellement brûlés... Je n'avais pas assez de produits pour les traiter. » Ayant secouru huit personnes dans ce cas, Youmbi se rappelle de « ce genre de brûlures » : « C'était comme si on les avait enfoncés dans un grand feu. Ça gonflait. Quand ça vous attrape au ventre, au dos, vous ne survivez pas. »

Le journaliste camerounais et directeur de l'hebdomadaire protestant *La Semaine camerounaise* Daniel Maugué nous a précisé en 2007 que ces raids s'en prenaient sans distinction à tout rassemblement : « Qu'il s'agisse d'obsèques ou de funérailles [lesquelles étaient interdites], les militaires faisaient tout pour disperser les foules. Lorsque l'armée apprenait qu'il allait y avoir un rassemblement, elle s'organisait pour attaquer, souvent à coups de bombes ou de grenades, et il y avait beaucoup de morts. C'est pour cela que les gens étaient très effrayés dès qu'ils entendaient les bruits d'un avion. Chacun allait se cacher dans un coin, sous les arbres, dans la forêt, dans les bas-fonds, dans les marécages... »

Début février 1960, Daniel Galland, pasteur de Dschang, plutôt hostile à l'UPC, écrit au journal protestant *Réforme*, pour protester contre la violence accrue de la répression : « Depuis trois jours, les forces de l'ordre ont attaqué le maquis. Je ne sais pas ce qui restera de certains villages, car le gouvernement camerounais est décidé à frapper un grand coup, avec l'aide (hélas !) de l'armée française. [...] Les cadavres ne sont même plus enterrés, il y en a trop. Quand les maquisards sont surpris en train de faire des tranchées dans les routes, ils sont tués à la mitrailleuse et ensevelis avec la terre ramassée par les bulldozers pour boucher les trous. À certains endroits, ce sont les cochons qui font les fossoyeurs. [...] C'est horrible. Plus de prisonniers. Plus même de pitié pour les femmes et les enfants. Les femmes ne sont en effet pas les moins farouches dans la guerre. » Mais ce qui a horrifié le plus ce témoin, c'est le sentiment général qu'un seuil de violence a

été franchi dans la tête des belligérants : « Les gendarmes entendus à Dschang racontent ces massacres avec un ton tout naturel. La vie humaine ne compte plus. »

Jacques Mermier, appelé du contingent effectuant son service militaire au Cameroun de mai à juillet 1960, nous a confirmé en 2008 l'état d'esprit de ses collègues militaires de carrière aux côtés desquels il pilotait les avions qui bombardaient la région Bamiléké : « Ils ne se posaient pas beaucoup de questions, ils voulaient juste être bien notés et que leur appareil ne s'enraie pas au moment de descendre en piqué. Ils envoyaient des rafales sur les villages sans réfléchir. »

Pratiquant ainsi le châtiment collectif, les officiers français qui pilotent l'opération cherchent à désorganiser les groupes rebelles et à les couper de la population. Car, soutenus par des milliers de villageois qui les ravitaillent et les renseignent, les maquisards font preuve d'une étonnante résilience. Au cours du mois de février 1960, l'ALNK réussit à porter de sérieux coups à ses ennemis, Martin Singap parvenant même à prendre à revers les troupes loyalistes qui cherchent à fendre les « zones infestées ». Au grand dam du colonel René Gribelin, commandant du GTN, ancien d'Indochine qui en a pourtant vu d'autres. « Sûrs de leurs forces, courageux jusqu'à l'inconscience, animés d'une foi aveugle en leurs sorciers », écrit-il, les rebelles disposent d'un « recrutement facile et presque illimité ». « L'adversaire auquel va s'opposer le GTN n'est donc pas à mépriser », conclut-il, amer.

Progressivement pourtant, les forces françaises prennent le dessus. Après plusieurs mois d'opérations, elles parviennent à rassembler des renseignements stratégiques, à infiltrer les troupes ennemies, à retourner d'importantes figures de l'insurrection, à couper les communications entre les « chefs de bande », à recruter des gardes civiques et mobiliser un nombre croissant de paysans dans des troupes d'« autodéfense ». Soumis à rude épreuve, le chef de l'ALNK Martin Singap, toujours étonnamment résistant, fait évoluer sa stratégie au cours de l'été 1960. Il recommande aux populations non combattantes, soumises à la répression aveugle et peinant à survivre dans la précarité de la clandestinité, de revenir à la légalité tout en continuant à aider secrètement les insurgés. « Les ennemis de notre pays

vous prendront pour des ralliés, explique-t-il, mais c'est vous qui saurez ce que vous êtes. » Dans les semaines et les mois qui suivent, les forces françaises voient ainsi progressivement revenir vers elles des dizaines de milliers de personnes.

Pour obtenir de tels « succès », les forces françaises ne reculent devant aucune atrocité. En plus des bombardements, des incendies et des massacres indiscriminés, la torture est pratiquée à grande échelle et les exécutions publiques se multiplient devant des foules médusées. Les corps des rebelles châtiés sont laissés à la vue des riverains, pendant des semaines entières. Autre technique utilisée dans cette stratégie de terreur : l'exhibition de têtes coupées. Le spectacle pourtant effrayant de ces têtes tranchées exposées sur les places des villages et au détour des chemins devient si quotidien – et le restera pendant des années – que les témoins que nous avons interrogés près de cinquante ans plus tard ont parfois oublié de relever ce « détail ». Détail pourtant significatif quand on sait que le crâne des défunts occupe une place centrale dans le système de croyance des Bamiléké : sacré, il sert d'intermédiaire pour s'adresser au *Nsi*, leur dieu unique.

L'année 1960 est donc une année terrible. Tout en soulignant que « les chiffres sont sujets à caution », Max Briand tire le bilan suivant : « Les pertes totales de la population bamiléké se sont élevées en 1960 à un peu plus de 20 000 hommes », parmi lesquels « 5 000 tués au combat », « 5 000 morts des suites de maladies », « 1 000 morts des suites de leurs blessures » et « 10 000 » autres dans une mystérieuse « lutte intérieure ». Comme pour mieux relativiser le chiffre astronomique de 20 000 morts, Briand ajoute immédiatement : « Ce chiffre est à rapprocher de l'expansion démographique estimée, annuellement, entre 22 000 et 25 000 personnes. » En d'autres termes : les naissances compensant les décès, il n'y a pas lieu de se scandaliser. En octobre 1962, au cours d'une conférence, le journaliste du *Monde* André Blanchet, très proche des sources officielles françaises, citera un autre chiffre : « Quelqu'un, dont je n'ai pas pu vérifier les dires mais dont les allégations méritent d'être prises au sérieux, m'affirmait qu'il y avait eu 120 000 victimes au total pendant les deux ou trois ans qu'a duré l'insurrection en pays [bamiléké] ; or cela nous l'ignorâmes à peu près entièrement, même en France, l'ancienne métropole¹. »

Les Bamiléké, un « caillou dans la chaussure »

La reconquête de Max Briand se déroule en effet dans un *black out* presque total. Tenus à l'écart des théâtres d'opérations, les journaux internationaux qui s'intéressent encore au Cameroun, devenu pays « étranger », sont peu nombreux. Les rares journalistes qui prêtent attention aux « troubles », sous l'étroite surveillance des militaires, ne mettent jamais en cause les autorités françaises, préférant décrire le conflit, à l'instar du journaliste du *Figaro* qui survole les Bamboutos, comme un « mélange de banditisme, de guerre tribale, de retour à la nature, sous l'effet des ferments de l'Afrique éternelle ». Bref, comme un phénomène irrationnel et apolitique, se rapprochant ainsi du jugement expéditif d'un Max Briand, qui qualifiait tout simplement l'insurrection d'« illogique ».

Les dirigeants français font de leur côté une analyse tout aussi sommaire de la situation. Tout en agitant l'épouvantail « communiste », ils placent avec une insistance croissante l'« ethnique » au cœur de leurs raisonnements. Après le « Bassa », stigmatisé au moment de la ZOPAC, c'est le « Bamiléké » qui est littéralement sur le gril. « Le Cameroun s'engage sur les chemins de l'indépendance avec, dans sa chaussure, un caillou bien gênant, écrit notamment le colonel Lamberton, dans la prestigieuse revue *Défense nationale*, en mars 1960. Ce caillou, c'est la présence d'une minorité ethnique : les Bamiléké, en proie à des convulsions dont ni l'origine ni les causes ne sont claires pour personne. » Décrivant comme une menace existentielle ce « peuple étranger au Cameroun », « groupe homogène de populations nègres » qui se serait « répandu » dans le Mungo avant d'« envahir » d'autres régions, au point de faire de Douala « pratiquement une ville Bamiléké », ce texte ethniste apparaît comme le bréviaire des militaires français envoyés au Cameroun. Il est régulièrement cité comme preuve aujourd'hui par ceux qui, avançant des bilans humains stupéfiants de la répression, dénoncent un « génocide » français au Cameroun.

Plutôt qu'une volonté génocidaire au sens strict du terme, la guerre vise surtout, pour les Français, à soumettre et à discipliner les populations indociles, par une « reconquête » territoriale mais aussi mentale. Il s'agit de

maintenir la population sous contrôle dans le cadre d'une nation elle-même sévèrement encadrée par le pacte néocolonial. De fait, les opérations militaires lancées en 1960 ne consistent pas seulement à réprimer les ennemis, elles procèdent également à une réorganisation complète des sociétés visées, considérées comme unanimement suspectes. À mesure que les troupes progressent géographiquement, les autorités politico-militaires enferment les populations ralliées dans des camps de regroupement créés de toutes pièces, entourés de barbelés, surveillés par des miradors et contrôlés par les gardes civiques et les troupes d'autodéfense. La politique de « villagisation » expérimentée sur d'autres terrains coloniaux et mise en œuvre en Sanaga-Maritime entre 1957 et 1958, est reproduite en région « Bamiléké » dans les années 1960.

Les gardes civiques jouent un rôle central dans ce dispositif d'autocontrôle politico-militaire. Ces supplétifs locaux formés officiellement au début de l'année 1960 par les autorités françaises ne servent pas seulement à combattre directement les insurgés, ils se voient aussi confier une mission « psychologique » : la surveillance et la (ré)éducation des populations revenues de gré ou de force sous leur autorité. Cette action psychologique, qui prend la forme de sessions de « formation », de séances de « désintoxication » ou de projections cinématographiques, ne cessera de s'intensifier au fil des mois. Compte tenu de l'« hypocrisie de l'élément Bamiléké », selon l'expression du chef de la Sûreté camerounaise, les camps de regroupement sont conçus comme des dispositifs permettant d'opérer le « redressement psychologique » et le « réarmement moral » des Bamiléké.

Parallèlement aux opérations de guerre, c'est donc un nouvel ordre politique et social qui s'impose dans cette région. Caractérisée par son habitat clairsemé et ses jolis toits de chaume, cette région vallonnée, souvent qualifiée d'« Auvergne de l'Afrique », se transforme en champ de ruines et de camps militarisés. « Le paysage bamiléké en a été totalement transformé, les concessions familiales dispersées ayant disparu en même temps que la case traditionnelle pour céder la place à de gros villages », écrit l'ambassadeur de France à Michel Debré en novembre 1960, après avoir visité les camps de regroupement aux côtés de Max Briand. Se félicitant de l'« attitude détendue voire souriante des habitants » dans ces villages fortifiés, les autorités poursuivent donc la politique de

regroupement. Deux ans après le début de la « reconquête », pas moins de 462 000 personnes sont parquées dans ces camps en région Bamiléké, selon les chiffres donnés par l'ambassadeur à Jacques Foccart.

En stigmatisant les « Bamiléké », le pouvoir ne s'autorise pas seulement à mener une politique d'exception dans leur région, consistant à lever les masses « loyalistes » pour éliminer les « terroristes » et éradiquer les idées « subversives ». Il encourage aussi les autres « ethnies » à repousser la menace de ce nouvel « ennemi intérieur ». Dès janvier 1960, des assauts sont menés par des forces « amies » contre les Bamiléké. Ainsi en va-t-il le 24 janvier lorsque le très fidèle sultan Bamoun lance avec 3 000 de ses hommes des « représailles » contre le village bamiléké de Bamendjin et contre les Bamiléké de la ville de Foumbot. Constatant le saccage, la gendarmerie évoque « de nombreux morts », dont les têtes auraient été rapportées au sultan. Un phénomène similaire se produit le 24 avril au quartier Congo de Douala, où les Haoussa, originaires du Nord du pays, constituaient selon les termes utilisés par un journaliste du *Figaro* trois mois plus tôt une « phalange de tout premier ordre dans la hiérarchie contre-révolutionnaire ». Alors que les attaques de l'ALNK se multiplient dans la ville, des « Haoussa » auraient allumé un incendie dans le quartier Congo, peuplé en majorité de Bamiléké. Les bilans officiels font état de dix-neuf morts, 1 000 cases détruites et 5 000 sans-abri. Quoique imprécis, les bilans officiels sont beaucoup plus lourds, et contredisent le « caractère nettement tribal » que Max Briand donne à l'événement dans ses rapports internes. Certaines sources affirment même que l'armée aurait entouré le quartier, sous l'œil vigilant d'un hélicoptère, et aurait tiré sur ceux qui cherchaient désespérément à échapper aux flammes.

La colonne vertébrale sécuritaire du régime de Yaoundé

Né dans une atmosphère de guerre, c'est tout l'appareil d'État du nouveau Cameroun qui se transforme en machine contre-subversive, sous les dehors pseudo-démocratiques d'une souveraineté de façade. À mesure que les fonctionnaires français cèdent leur place aux Camerounais, à la

satisfaction des observateurs étrangers qui se félicitent de la « camerounisation » de l'administration, le pouvoir réel échappe aux nationaux. D'un côté, les Français, devenus « coopérants », restent omniprésents dans les coulisses, dictant souvent leurs lois à leurs nouveaux « patrons ». De l'autre côté, les prérogatives des nouveaux responsables camerounais sont discrètement transférées à des instances supérieures, faisant de leurs fonctions officielles des postes certes gratifiants mais presque honorifiques.

Seuls quelques rares Camerounais ont, au moment de l'indépendance, une certaine influence. Parmi eux, il faut relever le cas de Samuel Kamé. Retors, ultra-autoritaire, adepte inconditionnel des méthodes contre-subversives, cet homme joue à partir de 1957 un rôle important, aux côtés de Maurice Delauney, dans la répression de l'insurrection en région Bamiléké (voir *supra*, chapitre 3) – dossier qu'il continue à suivre de très près par la suite, de façon souvent occulte. Un des rares Camerounais jouissant de la confiance d'Ahidjo, plutôt méfiant à l'égard de ses compatriotes, Kamé occupe plusieurs postes discrets mais stratégiques, et devient à cette période l'éminence grise du régime naissant alors même que l'ambassadeur de France signale qu'il « ne cache pas ses préférences pour une politique de style fasciste ».

L'esprit qui préside à la rédaction de la nouvelle Constitution camerounaise au début de l'année 1960 illustre parfaitement le phénomène de camerounisation en trompe-l'œil. Rédigé par deux coopérants, Paul Audat et Jacques Rousseau, le texte constitutionnel est discuté par un comité issu de l'Assemblée camerounaise. Mais c'est en fait loin des regards, en présence d'Ahidjo, de Kamé et des conseillers français, que les décisions sont prises. Jacques Rousseau raconte dans ses Mémoires ses échanges avec Kamé au sein de ce petit comité : « Pour toi, Samuel, la Constitution devrait se réduire à trois articles : 1) le président de la République s'appelle Ahmadou Ahidjo ; 2) il détient tous les pouvoirs de la République ; 3) il les exerce sa vie durant. » Et le même Rousseau d'ajouter : « En réalité, je n'étais pas loin de penser comme Kamé, mais je croyais souhaitable d'habiller convenablement un texte aussi abrupt. » L'habillage consistera à donner à la nouvelle Constitution le même aspect que la V^e République française, avec une apparence démocratique, en

présence d'un Premier ministre et d'une Assemblée, mais en veillant surtout à conserver l'article 16 – article 20 dans le texte camerounais – qui permet au président de s'octroyer les pleins pouvoirs.

Cette Constitution entre en vigueur après un référendum truqué organisé le 20 février 1960 : les chiffres sont arrangés dans la partie Sud, qui vote majoritairement contre, et les résultats gonflés au Nord, qui vote timidement pour. La même mascarade se renouvelle le 10 avril à l'occasion des élections législatives, qui donnent une majorité au parti d'Ahidjo, l'Union camerounaise. Ahidjo, seul candidat, est désigné par la nouvelle Assemblée au nouveau poste de président de la République et publie immédiatement une ordonnance instituant l'état d'urgence dans onze départements du pays. Les libertés publiques restent étroitement contrôlées et les tribunaux militaires voient leurs compétences élargies. Les autorités françaises constatent une nouvelle fois l'intérêt de l'« indépendance négociée » validée par l'ONU en 1959 : contrairement au Togo, où les référendums et les élections, supervisés par les Nations unies, avaient mis le nationaliste Sylvanus Olympio au pouvoir en 1958 (voir *supra*, chapitre 4), les scrutins organisés en vase clos au Cameroun deux ans plus tard permettent, selon les termes d'une lettre écrite en janvier 1960, retrouvée dans les archives de Jacques Foccart, « de confier un pouvoir quasi dictatorial à l'homme de confiance d'une certaine France »...

Parallèlement à la mise en place des nouvelles institutions, l'appareil sécuritaire se structure. Créée officiellement en novembre 1959, l'armée constitue l'épine dorsale du nouveau régime. Mais pendant les premières années de l'indépendance, elle reste entre les mains des Français, en raison des accords de coopération militaire signés entre Ahidjo et l'ex-métropole. Il faudra attendre 1965 pour qu'un Camerounais, le général Pierre Semengue, accède au poste de chef de l'armée de terre et 1966 pour que la gendarmerie passe sous commandement camerounais (et plus tard encore pour l'armée de l'air). Encore faut-il préciser que tout le personnel militaire camerounais est formé – et équipé – par des Français et qu'en raison des circonstances, c'est la doctrine de guerre révolutionnaire qui constitue le cœur de cette formation. Les théories du colonel Lacheroy et les enseignements de la bataille d'Alger deviennent l'évangile des nouvelles recrues.

Ainsi, le premier directeur de l'École militaire interarmes du Cameroun (EMIA), en 1960, est un officier français, Jacques-Louis Lefevre, qui a fait

ses armes en Indochine et en Algérie, sous les ordres de Bigeard, où il est accusé d'avoir torturé des prisonniers, avant d'être envoyé guerroyer contre les insurgés du Mungo. Les élèves de la première promotion de l'EMIA, baptisée « Indépendance », se souviennent d'un homme brutal, frappant les jeunes soldats et adepte de la torture. Le colonel Paul-Théodore Ndjock, diplômé de cette promotion, nous a ainsi relaté en 2008 : « La gégène, on ne nous l'apprenait pas en cours à l'EMIA, bien sûr. Mais on nous l'a montrée lors d'un stage à la prison centrale de Yaoundé, avec la magnéto sur les parties génitales. » Ce que nous a confirmé le colonel Sylvestre Mang, de la même promotion : « Un para ne peut que donner la coloration paracommando à des jeunes, explique-t-il. [Lefevre] voulait des combattants. L'ambiance avec lui, c'était l'Indochine, c'était l'Algérie. [...] Tous les instructeurs étaient comme ça. Même quand on a eu l'indépendance, ils voulaient encore faire la guerre. Ils ont été formés pour ça, ils ont grandi dans cette mentalité. Ça les enrichissait, et ils ont fini par en faire une façon de vivre, une religion. » Lefevre quittera le Cameroun en 1962 – pour rejoindre l'OAS, selon certains témoins –, et sera remplacé à la tête de l'EMIA par d'autres Français jusqu'en 1986.

Si le ministre des Forces armées est un Camerounais à partir de 1960, le vrai patron du ministère est un autre Français, le colonel Jean-Victor Blanc, qui occupe d'octobre 1960 à 1966 le double poste de chef de l'état-major de l'armée camerounaise et chef de la section Forces armées de la mission militaire française. Le général Semengue, qui l'a bien connu, le décrit comme un homme exceptionnel, d'une étonnante discrétion. Simple conseiller technique du ministère des Forces armées, sur le papier, il était en fait omniprésent : « Il faisait les notes du ministre au président... et la réponse du président au ministre ! Donc, en fait, il était tout. Mais il ne *semblait* pas être tout. » La discrétion du colonel Blanc illustre parfaitement les faux-semblants d'une indépendance factice : devenu très tôt un des hommes de confiance d'Ahidjo, qui appréciait son efficacité autant que sa discrétion, il rend parallèlement des comptes à l'ambassade de France, sa véritable autorité de tutelle. Ce que nous a décrit l'ambassadeur de France Francis Huré, en poste au Cameroun de 1965 à 1968 : « [Blanc] était censé n'obéir qu'à Ahidjo. Mais c'était presque une blague. En réalité, Blanc obéissait à Renan [conseiller militaire à l'ambassade de France], et Renan me demandait ce qu'il fallait faire. »

Cette double hiérarchie, maintenue pendant des années, s'observe dans tout l'appareil sécuritaire de l'État du Cameroun, dont il constitue la colonne vertébrale². La police et les services de renseignement sont eux aussi peuplés de Camerounais formés dans l'ancienne métropole et de « conseillers » français qui, en plus d'aider leurs homologues locaux à mettre sur pied des services « efficaces », les surveillent pour le compte de leurs supérieurs hiérarchiques à Yaoundé et, plus souvent encore, à Paris. Dans cette architecture sécuritaire, il faut mentionner une structure, particulièrement discrète, montée par l'administration coloniale avant même l'indépendance : le Bureau d'études et de documentation (BEDOC), officialisé en mars 1960 et rebaptisé Service d'études et de documentation (SEDOC) l'année suivante. Cette véritable police politique chapeaute un organisme civilo-militaire, composé de gendarmes, de policiers et de militaires français et camerounais, qui fait un usage immodéré de la violence et de la torture, les Brigades mixtes mobiles (BMM). Et, là encore, le phénomène de « doublure » s'observe : rattachée directement à la présidence du Cameroun, elle est en lien quasi organique avec les services de renseignement français, au point que le SEDOC, décrit comme une des « plus efficaces polices politiques d'Afrique noire », n'a longtemps été considéré que comme la succursale locale du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) français.

Novembre 1960 : l'assassinat de Félix Moumié et la signature du pacte néocolonial

Les services de renseignement français, justement, s'activent durant cette période. Bien conscients que la menace qui pèse sur le Cameroun n'est pas qu'intérieure, ils traquent les exilés « communistes » qui s'activent à l'étranger. Cible prioritaire, évidemment : Félix Moumié.

Tenace et exalté, le président de l'UPC se démène depuis la défaite de 1959 à l'ONU pour trouver des soutiens diplomatiques, financiers et matériels aux combattants de l'ALNK. Déjà très proche des gouvernements ghanéen et guinéen, il se rapproche de la figure montante du nationalisme africain, le Congolais Patrice Lumumba, qu'il rencontre à Accra en

avril 1960. Six mois plus tard, Moumié s'envole pour le Congo, qui vient de déclarer son indépendance, pour y installer une base de l'UPC. Mais il arrive à Léopoldville au pire moment : Lumumba est séquestré par les forces du colonel Joseph-Désiré Mobutu, le nouvel homme fort du pays, soutenu par les puissances occidentales, qui expulse immédiatement le Camerounais vers Accra. D'où l'infatigable Moumié repart sans tarder vers sa destination finale : Genève.

Pour éliminer le leader upéciste, les services français qui suivent sa piste à la trace ont imaginé un plan rocambolesque. Quelque temps après avoir pris contact avec Moumié à Accra, un faux journaliste basé à Genève mais travaillant en fait pour le SDECE profite de la venue de Moumié en Suisse pour l'inviter à dîner, le 13 octobre 1960, dans un restaurant genevois. Alors que Moumié est appelé au téléphone par un complice du SDECE, il verse du thallium dans le verre de sa « cible », qui ne le boit pas, puis dans un second verre. Moumié finit par avaler les deux d'un trait si bien que le poison, qui devait agir à petit feu pour brouiller les pistes, est surdosé : pris de douleurs après le repas, le président de l'UPC – qui est aussi médecin – a le temps de désigner son assassin avant de perdre connaissance. L'agent du SDECE, William Bechtel, disparaît précipitamment, laissant la police helvétique mettre la main, chez lui, sur des preuves accablantes.

Contrastant avec les médias français qui enterrent rapidement l'affaire, la télévision suisse interviewe Ernest Ouandié, vice-président de l'UPC, et la veuve de Félix Moumié venus en urgence alors que ce dernier expire, le 3 novembre 1960. Dans leur bouche, comme dans celle de leur intervieweur, les accusations sont très précises. Car tous les indices convergent vers la « Main rouge », une organisation nébuleuse dont on découvre à l'époque qu'elle est secrètement actionnée par les services français pour liquider physiquement ceux qui gênent sa politique africaine, et notamment algérienne. « [La Main rouge] est une organisation, rattachée directement au deuxième bureau français, qui opère non seulement dans votre pays, mais en Belgique, en Allemagne de l'Ouest, en Italie, et qui a déjà fait beaucoup de victimes dans les milieux nationalistes africains, explique Ouandié. L'année dernière, je me trouvais à Londres en route pour les Nations unies où je devais être entendu comme pétitionnaire et je m'y trouvais avec le président de notre parti qui, lui, devait effectuer une mission en Europe. Précisément, il a été menacé par un agent qui avait dit

clairement qu'il était de la Main rouge. » Il faudra attendre des années pour que ces accusations, finalement avérées, soient précisément documentées et reconnues par les plus hauts dirigeants des services secrets français.

Le 13 novembre 1960, dix jours après la mort de Moumié, les accords bilatéraux qui régissent les relations franco-camerounaises, jusqu'ici provisoires, sont signés de manière définitive. Cette dizaine d'accords et de conventions, gravés dans le marbre cette fois-ci, encadrent sévèrement la souveraineté camerounaise dans les domaines militaire, économique, monétaire, diplomatique, culturel et judiciaire. Les accords de coopération maintiennent des milliers d'« assistants techniques » hexagonaux sur le territoire camerounais et les accords militaires prolongent la présence des soldats français. Quant aux très sensibles accords de Défense signés le même jour, ils n'ont jamais été révélés (même après leur révision dans les années 1970 puis en 2009). Les upécistes, accaparés à ce moment précis par la mystérieuse affaire Moumié, ont à peine réagi : le pacte néocolonial, qui lie définitivement le Cameroun à la France, est signé dans un silence presque total.

L'annexion du Cameroun occidental

Pendant que « les Bamiléké » sont décrits comme des ennemis intérieurs, et commencent effectivement à être perçus comme tels par une partie des dirigeants camerounais, les responsables français, eux, se préoccupent surtout de leurs vrais adversaires : les puissances concurrentes à l'échelle internationale. Parmi elles figurent bien sûr les puissances communistes, soupçonnées de vouloir prendre pied dans l'Afrique décolonisée. Mais, au-delà des propagandes antibamiléké et anticomuniste, les Français ont des rivaux moins officiels : les Britanniques, concurrents historiques de la puissance française sur le continent, et, derrière eux, les Américains, regardés avec soupçon par le régime gaulliste. C'est aussi dans ce jeu géostratégique plus global qu'il faut analyser le conflit camerounais.

Car le Cameroun, par son histoire et sa position géographique, est au cœur de ces préoccupations. Il suffit d'étudier les archives britanniques et françaises de cette période pour comprendre que les relations entre Londres et Paris sont loin d'être sereines lorsqu'il est question du Cameroun. Du

côté des Britanniques, on se méfie de cette France qui prétend décoloniser sans le faire et qui cherche constamment à leur imposer ses vues. Côté français, on ne décolère pas contre le « laxisme » des Britanniques, accusés de laisser les « terroristes » de l'ALNK utiliser la zone britannique comme base arrière pour lancer leurs offensives dans le Mungo et en région Bamiléké. Derrière cette mollesse, croit-on savoir à Paris, les Britanniques, qui ambitionnent d'intégrer les Cameroons dans la vaste entité nigériane comme ils l'ont fait avec l'ex-Togo britannique, avalé par le Ghana, ne cherchent qu'à dominer économiquement le continent. Les remontrances françaises confinent à certains moments à la paranoïa, obligeant les Anglais à répéter à leurs homologues français qu'ils ne « pilotent » pas Kwamé Nkrumah, pas plus que les Américains ne contrôlent la Guinée de Sékou Touré...

Bien que les autorités anglaises resserrent leur surveillance sur les milieux upécistes dans leur zone, les tensions franco-britanniques restent vives au moment où les électeurs des British Cameroons sont appelés aux urnes, le 11 février 1961, pour choisir leur destin. Deux référendums distincts sont organisés ce jour-là, donnant deux résultats opposés. L'option indépendance étant exclue *de facto*, les électeurs du Northern Cameroon choisissent le rattachement au Nigéria (qui deviendra indépendant le 1^{er} octobre) ; ceux du Southern Cameroon optent pour l'intégration dans l'ex-Cameroun français (auquel il sera rattaché à la même date).

Pour le jeune pouvoir camerounais, en mal de légitimité nationaliste, la bataille de la réunification est une aubaine. Après s'être faits les champions d'un Cameroun « indépendant et réunifié » pendant la campagne référendaire, Ahidjo et ses comparses crient au trucage des résultats électoraux dans le Northern Cameroon, décrètent un jour de deuil national et déposent un recours devant les instances internationales (sans succès). Il faut dire que cette réunification partielle met le régime de Yaoundé dans l'embarras : il voit se rapprocher les 800 000 habitants du Southern Cameroon, assimilés aux Bamiléké dont ils sont frontaliers, sans que cela soit compensé par le renfort des habitants du Northern Cameroon, à peu près aussi nombreux, qui étaient perçus comme « naturellement » acquis au président camerounais, originaire lui aussi du Cameroun septentrional. Mais Ahidjo se rattrape rapidement : il impose à ses nouveaux compatriotes anglophones une Constitution d'apparence fédérale, où les représentants de l'ex-Cameroun britannique devraient en théorie avoir leur mot à dire, mais

où le pouvoir réel n'appartient en fait qu'au seul « président fédéral ». Officiellement absents des négociations, les Français ont à nouveau joué en coulisse un rôle important dans ce tour de passe-passe. « J'avais prévu un truc vicieux avec un président fédéral doté de tous les pouvoirs », nous a relaté en 2008 Jacques Rousseau, le conseiller juridique d'Ahidjo, en racontant comment ses équipes auraient roulé leurs interlocuteurs anglophones : « Dans ces pays, mieux vaut un seul potentat que plusieurs : le despotisme éclairé en quelque sorte. » Investie par les forces militaires franco-camerounaises dès le 1^{er} octobre 1961, la région anglophone du Cameroun réunifié comprend immédiatement avec quelle « lumière » ce despotisme s'exerce (voir encadré)...

Le « contrôle français » sur le Cameroun, vu par les Britanniques en 1963

« Les Français ont, avec un remarquable succès, exorcisé l'état d'esprit nationaliste en accordant l'indépendance politique, tout en continuant à tirer toutes les ficelles du pouvoir. Les décisions politiques, bien que prises par des Camerounais, continuent de refléter la dépendance presque totale du pays envers la France, sur les plans économique, financier, commercial, culturel et militaire. » Cette dénonciation implacable du néocolonialisme français au Cameroun n'est pas issue d'un tract d'opposants en exil mais d'un rapport confidentiel de l'ambassade du Royaume-Uni au Cameroun, daté du 26 avril 1963³.

« L'influence française en coulisse est puissante », décrypte-t-il. « L'assistance militaire française », tout d'abord, « est indispensable ». « L'armée camerounaise et la gendarmerie sont toutes deux commandées par des colonels français et comptent plus de deux cents officiers français, sans compter les plus de 1 000 hommes de l'armée française présents au Cameroun. » En cas de danger, « l'état-major de la mission militaire française a le pouvoir, en vertu d'un accord militaire, de prendre le commandement de toutes les forces françaises et camerounaises du pays ».

Le rapport dépeint une économie entièrement entre les mains de son ex-métropole. « La vie commerciale du Cameroun oriental cesserait d'exister sans les Français », comme le montre la dépendance commerciale du Cameroun pour ses échanges extérieurs : « La France fournit 58 % des importations camerounaises et absorbe 62 % de ses exportations. » Au final, « la France se montre généreuse dans son aide, mais en retire autant que ce qu'elle donne, sinon plus, sous forme d'enrichissement privé ou de profits ».

La mainmise est aussi culturelle, à tel point que la plupart des élites camerounaises, éduquées en France, sont décrites comme « des Français à la peau noire ». Les épreuves du brevet ou baccalauréat sont définies en France, si bien que les élèves camerounais sont interrogés sur « le printemps », dans un pays tropical qui ne connaît pas cette saison...

L'imposition d'un tel modèle, centralisé, autoritaire, inégalitaire et au final coupé des réalités camerounaises, présente « des risques politiques à long terme », selon l'auteur de la note, qui pointe en particulier « l'encouragement à la création d'une classe de politiciens et de fonctionnaires très bien payés qui vivent très loin et hors d'atteinte de la majorité de la population ».

La généralisation du « modèle camerounais »

Fin 1961, les Français peuvent s'estimer heureux. Malgré – ou plutôt grâce à – une conjoncture particulièrement difficile, en raison du statut juridique du Cameroun et de l'insurrection de l'ALNK, ils ont réussi à maintenir le pays, agrandi de surcroît de quelque 45 000 km², dans l'orbite de la France. Comment ? En faisant, d'une part, signer au chef qu'ils avaient eux-mêmes installé à sa tête des accords définitifs qui encadrent drastiquement sa souveraineté nationale et en lançant, d'autre part, une répression féroce qui permet de verrouiller sévèrement toute expression

démocratique. Les trois années de transition, de 1959 à 1961, ont sans doute fait plusieurs dizaines de milliers de morts, mais elles ont abouti à un résultat tellement satisfaisant, d'un point de vue politique, que le Cameroun apparaît comme un « modèle » à suivre pour les autres colonies africaines de la France.

Les archives politiques, diplomatiques et militaires françaises montrent en effet que ce pays singulier, jadis considéré comme une « brèche » dans l'empire, est décrit à cette période comme un « exemple ». Certes, les dirigeants camerounais ont obtenu de ne pas être intégrés dans la Communauté franco-africaine créée par la V^e République (une telle intégration risquait d'influencer négativement les référendums dans les British Cameroons). Mais au moment même où les ex-colonies africaines accèdent une à une à l'indépendance au cours de l'année 1960, et où la Communauté, mal conçue, se délite dans les mois qui suivent, les relations que la France noue avec ces nouvelles nations s'inscrivent dans le sillage camerounais. Leurs armées sont bâties sur le même modèle contre-subversif. Leurs services secrets sont formés à la même école et reliés de façon organique à leurs homologues français. Leurs dirigeants profrançais deviennent à leur tour des apprentis dictateurs confortés par le même type de Constitution inspirée de celle de la V^e République et surveillés de près par les Postes de liaison et de renseignement (PLR) grâce auxquels le SDECE quadrille le « pré carré » français. Tous ces dirigeants signent des accords bilatéraux qui, comparables à ceux qu'Ahidjo avait signés dès 1958, enserrent leur souveraineté de façon draconienne. Et ceux qui s'y refusent sont impitoyablement combattus, comme Sékou Touré en Guinée, ou méthodiquement liquidés, comme le Togolais Sylvanus Olympio (assassiné en 1963).

Première d'une longue liste de guerres néocoloniales déclenchées par Paris au gré de ses intérêts, l'intervention militaire de la France au Cameroun en 1960 crée par ailleurs un précédent : les dirigeants français n'hésiteront jamais à intervenir directement dans les pays pourtant indépendants d'Afrique francophone. Avec à chaque fois les mêmes méthodes : l'appel à l'aide d'un président fantoche aux abois, une opération camouflée d'une habile propagande, des armes de pointe en appui de troupes de supplétifs locaux, un pilotage depuis l'Élysée hors de tout contrôle parlementaire...

Certes, le Cameroun n'est pas l'unique « modèle » : la Françafrique s'invente aussi en parallèle au Gabon de Léon Mba et Omar Bongo ou dans la Côte d'Ivoire de Félix Houphouët-Boigny. Mais de nombreuses archives montrent que l'expérience camerounaise sert fréquemment d'étalon et d'inspiration. Les hommes qui ont servi à réprimer les upécistes et à installer le régime Ahidjo dans les années 1957-1961 font largement « profiter » de leur expérience camerounaise les pays où ils poursuivent leurs carrières de coopérants. C'est le cas, pour le maintien de l'ordre, du policier Georges Conan, maître d'œuvre du renseignement successivement en Sanaga-Maritime, dans le Mungo et en région Bamiléké entre 1957 et 1959, puis « directeur des interrogatoires » de la BMM, qui dirigera la police politique gabonaise, sous la houlette de l'ex-chef de région Bamiléké Maurice Delauney, devenu quant à lui ambassadeur de France à Libreville, en lien direct avec Jacques Foccart. Citons également Daniel Doustin, théoricien de la néocolonisation à la camerounaise, qui deviendra directeur de la DST dans les années 1960 et directeur de cabinet du Premier ministre Raymond Barre dans les années 1970. C'est bien sûr le cas enfin de Pierre Messmer, passé du Haut-Commissariat au ministère des Armées, en compagnie du colonel Lamberton, avant d'être nommé à Matignon en 1972 par Georges Pompidou.

Le basculement de la logique coloniale à la matrice néocoloniale s'accompagne d'une évolution au sein de l'exécutif français : les dossiers africains, cogérés entre différents ministères avant 1961-1962, sont de plus en plus étroitement contrôlés par l'Élysée. C'est de là que Jacques Foccart, conseiller « Afrique » de De Gaulle et homme des réseaux occultes, pilote en parallèle la politique africaine de la France et les activités de ses services secrets, qu'il n'hésite pas à doubler de ses propres réseaux personnels. Cette politique de plus en plus occulte et personnalisée, qui bénéficie du départ de Michel Debré – et de Constantin Melnik, grand rival de Foccart – en avril 1962, permet à l'homme de l'ombre de resserrer les liens avec les dirigeants africains, eux-mêmes de plus en plus « despotiques ». On s'étonne, en fouillant dans ses archives aujourd'hui accessibles, du nombre – et de la futilité parfois – des requêtes que les dirigeants africains adressent à Foccart, qui quémangent un jour une rallonge de crédit ou la surveillance rapprochée d'un opposant et, le lendemain, une place pour leur fils dans une université française ou – comme Ahidjo en octobre 1962 – une photo dédicacée du général de Gaulle...

Ainsi se met en place ce qu'on appelle la Françafrique, ce système singulier de gouvernance néocoloniale qui permet à un très petit nombre de responsables français en collusion avec une poignée de dirigeants africains de contrôler à distance et à moindres frais ce que le théoricien de la stratégie contre-subversive Charles Lacheroy qualifiera dans ses Mémoires d'« États têtards » : des États dotés d'une grosse tête, une classe dirigeante repue, et d'un corps étriqué, les peuples « sous-développés » prisonniers d'un système qui les maintient sous la domination de leur ancienne métropole.

6

Administrer la terreur

« Dans une situation comme la nôtre, [il faut] organiser des milices composées de jeunes des deux sexes. Ne pas hésiter à copier les méthodes fascistes : escouades, sections, compagnies, bataillons, régiments, divisions (Allemagne). »

Samuel KAMÉ, « L'UC doit-elle être un parti de masse ou un parti d'élites ? », août 1961.

Alors que l'UPC est dramatiquement fragilisée après l'assassinat, à deux ans d'intervalle, de Ruben Um Nyobè et de Félix Moumié, le pouvoir franco-camerounais poursuit son offensive tout au long des années 1960. Mais cette offensive ne vise plus seulement la rébellion, qui se poursuit malgré la répression acharnée, ni même les populations soupçonnées de la soutenir, notamment dans la région Bamiléké. Conçue comme provisoire à la fin des années 1950, la guerre contre-subversive se généralise, s'institutionnalise et devient routinière : les dispositifs répressifs mutent en techniques de gouvernement. Et c'est le peuple camerounais, perçu comme intégralement suspect, qui devient la cible de cette guerre désormais permanente.

Le maquis affaibli

Après cinq ans de guerre contre les forces franco-camerounaises, l'insurrection upéciste se trouve dans une situation périlleuse au début des années 1960. C'est le cas sur le « front intérieur », c'est-à-dire dans les maquis qui poursuivent le combat dans la région de l'Ouest, dans le Mungo, en Sanaga-Maritime ou dans le Wouri. Bombardés, torturés, traqués, assaillis par la faim et la maladie autant que par leurs adversaires, les chefs « rebelles » peinent à se coordonner. Théoriquement dirigée par Martin Singap et comptant encore plusieurs milliers de combattants, l'ALNK sombre dans le chaos au tournant de l'année 1961. Alors que les liaisons entre les maquis sont de plus en plus difficiles et que les directives arrivent souvent dans le désordre, les lieutenants de Singap rechignent à se plier aux décisions de l'état-major, les scissions et querelles intestines se multiplient et on voit même apparaître des bandes armées autonomes qui, en dehors de toute stratégie d'ensemble, lancent des opérations contre les forces de l'ordre, contre les villageois ou même contre d'autres groupes insurgés. Parfois court-circuité par ses subordonnés, Singap lui-même s'élève contre les instructions envoyées par le Bureau du comité directeur de l'UPC en exil.

Il faut dire que l'empoisonnement de Félix Moumié, fin 1960, a porté un coup très dur au « front extérieur », c'est-à-dire aux responsables de l'UPC qui, dispersés dans les différents bureaux installés en Afrique, à Accra, à Conakry, à Rabat, au Caire et bientôt à Alger, tentent de porter la parole du mouvement sur la scène internationale et de rassembler des soutiens à la guérilla intérieure. Reconnu par les gouvernements progressistes comme le représentant de la « révolution kamerunaise », le président de l'UPC avait réussi à maintenir une certaine unité à la tête du mouvement. Sa disparition change la donne. Jusque-là contenus, les désaccords stratégiques, les luttes de clans, les conflits de générations, les rivalités personnelles et, parfois, ethniques se révèlent au grand jour. La suspicion est telle, entre les exilés, que la situation dégénère en guerre ouverte à partir de 1961, les uns accusant les autres de vouloir saboter l'« effort révolutionnaire », voire de comploter secrètement avec l'« ennemi impérialiste ». L'évolution de la

situation internationale, marquée à cette période par la rivalité croissante entre Moscou et Pékin, sert de catalyseur et de cache-sexe à cette guerre intestine. Habillant leurs rivalités de pseudo-arguments théoriques, et cherchant à se faire adouber par de puissants parrains, les upécistes « prochinois » consacrent une énergie folle à discréditer les « prosoviétiques », qui en font autant.

Alors que les combattants de l'intérieur se débattent dans la boue et sous le feu continu de l'armée franco-camerounaise, la lutte des upécistes en exil – qui se revendiquent pourtant du « peuple kamerunais » – sombre ainsi dans une abstraction de plus en plus chimérique. Le seul qui échappe peu ou prou à ces dissensions internes est Ernest Ouandié. Au lendemain de la mort de Moumié, le vice-président de l'UPC décide de retourner clandestinement au Cameroun pour relancer la lutte intérieure. Arrivé au pays quelques semaines avant la mort de Singap, fauché par une patrouille franco-camerounaise en septembre 1961, celui qui se fait désormais appeler « camarade Émile » découvre avec stupeur l'état de déliquescence des maquis intérieurs. Avec méthode et opiniâtreté, en s'appuyant sur quelques combattants camerounais formés politiquement et militairement à l'étranger, il parvient pourtant en quelques mois à redonner une structure cohérente à l'ALNK et à rassembler une partie des maquis dispersés.

Le succès du « camarade Émile » se lit dans les rapports de la police, de l'armée et des services de renseignement. Plutôt confiants dans les mois précédents, ces derniers se montrent plus fébriles à partir de 1962. Informés du retour de Ouandié, ils peinent cependant à le localiser et s'inquiètent même, à tort, de voir des « étrangers » débarquer au Cameroun pour seconder les rebelles. « Ça commence !, enrage un général français croyant avoir débusqué des agents FLN dans la brousse camerounaise quelques mois après l'indépendance de l'Algérie. Bientôt il y en aura partout en Afrique francophone. » Louant les talents d'« organisateur » et de « propagandiste » du nouveau chef de la rébellion intérieure, le colonel Blanc, l'homme de l'ombre du ministère des Forces armées camerounaises (FAC), paraît lui aussi particulièrement inquiet. « La situation me paraît sinon alarmante, du moins sérieuse, écrit-il en mars 1963 dans un rapport secret envoyé au gouvernement français. Les rebelles ont auprès des populations dans le Mungo et le Bamiléké (un quart de la population) une audience plus forte que celle du gouvernement. La preuve en est dans le

double fait que, malgré les coups qui lui sont portés, le recrutement de la rébellion n'a jamais tari [et] jamais la population n'a renseigné spontanément les forces de l'ordre. »

Jusqu'au début des années 1970, les maquis parviendront à survivre dans le Mungo, à l'Ouest et, dans une moindre mesure, en Sanaga-Maritime. En déplacement constant, Ouandié installe sa base de commandement dans la région Bamiléké, depuis laquelle ses hommes et lui continueront à tenir tête au régime pendant près de dix ans. Malgré quelques succès et une détermination à toute épreuve, cette décennie de résistance paraît pourtant de plus en plus désespérée. Ouandié perd son dernier agent de liaison, Emmanuel Fankam (*alias* « Fermeté »), dès 1964, ce qui le coupe presque totalement du reste du monde. Soumis à l'offensive permanente des troupes franco-camerounaises, les effectifs de l'ALNK fondent inexorablement.

Politique de l'effroi et action psychologique

Pour isoler Ouandié et ses troupes, les forces militaires et paramilitaires camerounaises, dont le haut commandement reste longtemps français, poursuivent donc leurs opérations dans les « zones infectées » par la rébellion. « Officiellement, les forces françaises sont NON opérationnelles depuis le 1^{er} janvier 1961, note un rapport secret britannique. En réalité, elles poursuivent les opérations sous la couverture de manœuvres d'entraînement¹. » C'est dans ce cadre que Max Bardet, le pilote d'hélicoptère évoqué dans les premières pages de ce livre, participe entre 1962 et 1964 aux très discrètes mais très sanglantes opérations qu'il qualifie de « massacres contrôlés ».

Le but premier est évidemment de frapper les insurgés, de leur rendre la vie impossible et de les faire sortir de leurs repaires. Lorsqu'ils sont capturés, les rebelles sont systématiquement torturés, bien souvent exécutés et leurs têtes coupées exposées à la vue du public pendant de longues journées. Pour effroyable qu'elle soit, cette pratique devient si courante que la décapitation des « ennemis » est intégrée dans les slogans de propagande concoctés par l'armée. Ainsi ce slogan entendu au cours d'une « campagne psychologique » organisée dans le Mungo : « Faites comme ce brave planteur camerounais de Baré qui a vu les maquisards, a couru

immédiatement le dire aux militaires et quelques minutes après tous ces gorilles étaient abattus, décapités et leurs têtes exposées. » Pour compléter le dispositif, de nombreuses exécutions publiques sont organisées sur les places des marchés ou sur les terrains de sport communaux. Les villageois sont convoqués, y compris les écoliers, et sommés d'assister à ce que l'ambassade britannique qualifie dans ses rapports confidentiels de « rituels macabres » (*grisly rituals*)². Des dizaines de milliers de personnes assisteront ainsi à Bafoussam à l'exécution, le 3 janvier 1964, de l'ancien chef de Baham et ex-ministre de la Santé Pierre Kamdem Niyim, accusé de collusion avec les maquis, survenue le même jour que celle des chefs insurgés Tankeu Noé à Douala et Makandepouthe à Édéa.

Ce faisant, la violence qui s'est déchaînée après la déclaration d'indépendance se pérennise dans les régions sensibles. Pendant plus d'une décennie, jusqu'au début des années 1970, le quotidien des Camerounais de l'Ouest et du Mungo sera fait d'exactions en tout genre. Car, conformément à la doctrine de guerre contre-subversive, la cible n'est pas seulement la rébellion mais tous ceux – hommes, femmes, enfants – qui sont suspectés de l'approvisionner ou de la soutenir, sous quelque forme que ce soit. Les plus hautes autorités de l'État décident ainsi, en 1965, de « soumettre à la mesure d'internement administratif, en vue de susciter des ralliements, les parents qui ont un ou des enfants au maquis, ou dont le ou les enfants sont connus comme rebelles ». La répression s'étend ainsi par capillarité : de proche en proche, tous les habitants des régions sont soumis à la politique d'effroi mise en place à la fin des années 1950.

Bien souvent, ce sont des villages entiers qui sont visés. Des massacres sont régulièrement perpétrés, soit par les forces de l'ordre, soit par des milices villageoises plus ou moins autonomes. Les exemples de ce type de châtement collectif sont nombreux dans le Mungo, où vit une importante communauté bamiléké. À Nlohé fin 1961, dans un quartier de Nkongsamba en 1963 ou encore à Tombel en 1966, ce sont des dizaines, voire des centaines, de Bamiléké qui sont ainsi décimés. Le caractère ethnique du massacre de Tombel – qui a fait 236 morts et 1 000 blessés selon le décompte confidentiel réalisé par les autorités administratives – ne fait aucun doute. Comme l'indique l'enquête réalisée sur place quelques semaines plus tard : « Le massacre des éléments Bamiléké aurait eu lieu presque simultanément à Nkeng, Suke, Ngap, Ngussi, Mahole, Peng, Ekonebe, Kupe, Mbonzie. Il serait intervenu un peu tard [*sic*] à Nyassosso.

Ce sont là des noms de quartiers de Tombel et de villages bakossi distants entre eux de cinq à neuf kilomètres. [...] Les habitations bakossi des quartiers sinistrés ont été épargnées et émergent parmi des tas de cendres. » S'ils déplorent parfois, dans leurs rapports confidentiels, ce qu'ils qualifient de « massacres », de « carnages » ou même d'actes d'« extermination », les responsables camerounais ont tendance à les regarder comme de simples dérapages. Peu pressées d'agir sur le moment, même quand elles sont préalablement alertées de ces exactions, les autorités montrent peu d'empressement à en châtier les responsables, qui bénéficient par conséquent d'une totale impunité.

Il faut dire que la hargne ethnique des responsables camerounais n'est pas sans rappeler la rhétorique utilisée par Jean Lamberton quand il évoquait, en mars 1960, le « caillou bien gênant » que représenteraient les Bamiléké au Cameroun. Le chef de la police politique (SEDOC), Jean Fochivé, n'hésite pas à parler des Bamiléké comme d'une pure et simple « peste ». Quant à Félix Sabal Lecco, qui occupa successivement, entre 1964 et 1970, les postes de préfet du Mungo et du Wouri, d'inspecteur fédéral du Littoral, de secrétaire d'État au Développement rural et de ministre de la Justice, il les décrivait encore, quelques mois avant sa mort en 2010, en ces termes : « Ces gens-là sont tellement nombreux – on dirait des fourmis ! – qu'ils sont obligés de chercher à s'installer partout. [...] Quel est le quartier où il n'y a pas de Bamiléké ? Quelle est la ville, quel est le village, quel est... où il n'y a pas de Bamiléké au Cameroun ? Non seulement au Cameroun, mais partout dans le monde ! Ce sont les Juifs du Cameroun. On ne peut pas éviter le phénomène bamiléké, ce n'est pas possible. On ne peut pas lutter contre le phénomène bamiléké. »

Pour séparer la population « saine » des éléments « contaminés » et, plus généralement, pour contenir ces Bamiléké décrits comme une cinquième colonne, la politique de « villagisation » entreprise au cours de l'année 1960 se généralise et s'institutionnalise. D'après l'ambassadeur de France Jean-Pierre Bénard, la « quasi-totalité de la population des cinq départements » de la région Bamiléké est ainsi parquée. « La physionomie des regroupements s'est transformée, note l'ambassadeur en mai 1962. Les huttes provisoires sont devenues souvent des cases en semi-dur. [...] Les écoles et dispensaires qui fonctionnaient il y a dix-huit mois dans des abris obscurs et branlants ont été reconstruits : murs et parpaings de terre crépiss

de ciment, couverture en tôles. Les salles de classe sont vastes et claires. Le regroupement, en favorisant la concentration de la population, a fait faire des progrès spectaculaires à la fréquentation scolaire. »

De fait, l'objectif d'une telle « concentration » est de discipliner la population bamiléké, perçue comme intégralement suspecte. Et là encore cette action psychologique, d'abord conçue comme provisoire, se pérennise. Alors que la rébellion s'épuise dans certaines zones, une partie des gardes civiques sont convertis en « maîtres d'action civique et psychologique ». L'idée n'est plus seulement de « désintoxiquer » les populations et de « dépister » les comportements suspects. Il s'agit de « rééduquer », au sens fort du terme, les habitants de la région : ceux-ci ne sont plus simplement sommés de rejeter leurs supposés penchants subversifs, ils doivent désormais adhérer pleinement et faire publiquement allégeance au régime de Yaoundé. La formation dispensée au milieu des années 1960 par les plus hauts gradés de l'armée camerounaise – dont une bonne partie sont français – témoigne de cette obsession grandissante pour l'« arme psychologique ». On a ainsi retrouvé le texte des conférences données aux officiers et sous-officiers opérant dans le Mungo en 1967 dans le cadre d'un « stage d'information sur le renseignement et l'action psychologique ». Les termes utilisés dans ce document de 325 pages ne font aucun doute sur les intentions des conférenciers. Il est question à presque toutes les pages de « psychologie des foules », de « pénétration psychologique », de « modification de l'opinion publique », de « lavage de cerveau » ou encore de « bourrage de crâne ». Saluant la « réussite » de cette formation, le ministre des Forces armées camerounaises décide, comme il l'explique en conclusion du stage, de l'« étendre aux autres régions » du Cameroun.

Un peuple sous chape de plomb

À cette date, en réalité, cela fait déjà longtemps que la guerre psychologique a été étendue au reste du Cameroun, de façon parfaitement consciente et coordonnée. Au point que le traitement appliqué aux « zones infestées » par la rébellion n'apparaît pas, aux yeux des plus hauts responsables du régime, comme une exception mais comme un modèle pour

le reste du pays. On assiste ainsi à un double phénomène au cours des années 1960 : la lutte contre la « subversion » s'élargit à mesure que la « rébellion » faiblit.

Le centre nerveux de cette guerre lancée contre le peuple est la présidence de la République camerounaise, où Ahidjo prend ses décisions en petit comité en oubliant rarement d'en référer à l'Élysée par l'intermédiaire de Jacques Foccart. C'est là que remontent les hiérarchies de toutes les structures sécuritaires qui, initiées au moment de l'indépendance, constituent désormais les piliers du régime. Il y a bien sûr la police, formée et encadrée par la France, qui joue un rôle central dans le contrôle des populations soumises à un état d'urgence devenu permanent – lequel impose en particulier à chaque citoyen d'obtenir un laissez-passer chaque fois qu'il souhaite se déplacer.

Il y a également les forces armées qui, mises sur pied à partir de 1959, comptent près de 15 000 hommes dans les années 1960. Engloutissant près de 20 % du budget national, ce qui en fait la plus importante armée d'Afrique francophone, elle voit ses missions se diversifier : loin de défendre la nation contre les agressions extérieures, l'appareil militaire sert d'abord à réprimer l'« ennemi intérieur », dans sa définition la plus extensive, et se comporte finalement comme une armée d'occupation. Il est également affecté de façon croissante à des tâches extra-sécuritaires, notamment dans le cadre des politiques de « développement » initiées par le régime (construction de routes, de villages, d'hôpitaux, etc.).

Mais c'est surtout sur son tout-puissant service de renseignement, le SEDOC, et sur ses redoutables brigades mixtes mobiles (BMM), qui rayonnent depuis leurs bases (Yaoundé, Douala, Édéa, Nkongsamba, Bamenda, Kumba, Dschang, etc.), que la présidence s'appuie pour faire régner « l'ordre et la sécurité ». Dirigé à partir de 1962 par Jean Fochivé, policier formé par les services français, le SEDOC, bien souvent décrit comme la « gestapo » du régime Ahidjo, y compris par les historiens les plus modérés, propage la terreur à travers le pays. Les récits sont nombreux aujourd'hui des victimes de cette police spéciale, qui tire les « suspects » de leur lit en pleine nuit, sous n'importe quel motif, et les embarque *manu militari* dans les commissariats, les prisons ou quelque autre chambre de torture improvisée pour leur infliger les sévices les plus variés, pendant

parfois des mois entiers : baignoire, balançoire, gégène, strangulation, étouffement, simulation d'exécution, mutilations génitales, privation de sommeil ou de nourriture, etc.

Pratiquée par tous les corps armés, la torture devient méthode de gouvernement. Cinquante ans plus tard, de nombreux Camerounais sont encore capables de décrire avec une précision étonnante les sévices qu'ils ont subis – ou pratiqués. Et ceux qui y ont échappé se souviennent des râles et des suppliques qui s'élevaient quotidiennement des casernes et des commissariats. « On s'habitue très vite à voir de la police, à entendre des prisonniers torturés, témoignera plus tard un coopérant canadien présent à Bafoussam à cette période. Ça a l'air fou de dire ça... » Et le même de raconter comment les gendarmes faisaient réparer leurs électrodes dans le lycée technique de la localité. « Tout le monde savait », conclut-il, en précisant que le lycée en question dépendait de la coopération française³.

Ceux qui ne meurent pas entre les mains de leurs tortionnaires sont expédiés dans les prisons officielles ou, plus souvent, dans les funestes centres d'« internement administratif » et de « rééducation civique » construits aux quatre coins du pays (les principaux étant installés à Yoko, Tcholliré, Mantoum et Mokolo). Ces centres secrets sont conçus en 1961, selon les termes de l'éminence grise du régime, Samuel Kamé, pour « recueillir les individus non condamnés par les tribunaux judiciaires mais dont l'éloignement de la société saine pouvait se justifier par des impératifs de l'ordre et de la sécurité publics ». Des milliers de « suspects » seront ainsi envoyés sans procès dans ces centres où, privés de tout et traités comme des animaux, ils subissent jour et nuit, parfois pendant de longues années, un traitement de choc censé les faire revenir dans le « droit chemin ». Symbole parmi tant d'autres du mépris de la vie humaine des prisonniers, l'affaire dite du « train de la mort » éclate quand l'Église catholique dénonce le décès de vingt-cinq prisonniers, asphyxiés dans un train de marchandises lors de leur transfert entre Douala et Yaoundé le 1^{er} février 1962. La seule réponse du régime sera la saisie du journal *L'Effort catholique*, qui l'a révélée, et l'expulsion de son directeur, le prêtre français Pierre Fertin.

Signe que la « rébellion » n'est pas la seule cible du régime et que ce dernier a bien l'intention de se débarrasser de tous les « gêneurs », la législation est modifiée pour criminaliser toute forme de dissidence. Tel est l'objectif de l'ordonnance du 12 mars 1962 « portant répression de la

subversion », qui interdit en pratique l'expression de tout désaccord avec le régime. « Le président a donné un caractère total à la lutte contre les agents de la subversion et contre tous ceux qui pourraient ne pas épouser pleinement les thèses du régime », commente alors l'ambassadeur de France dans un rapport confidentiel transmis au ministère français des Affaires étrangères. De fait, les premières cibles de cette nouvelle législation ne sont autres que les quatre principaux responsables de ce qu'il reste alors d'opposition légale : à peine condamnés, les quatre hommes sont expédiés dans un centre d'internement administratif au Nord-Cameroun. Estimant cependant que l'ordonnance de 1962 est encore trop libérale, la présidence camerounaise décide de la durcir et de l'étendre encore l'année suivante en transférant notamment les cas de « subversion » des tribunaux correctionnels aux tribunaux militaires. La chape de plomb qui couvre le Cameroun est alors totale. La politique devient un théâtre d'ombres : l'opposition politique disparaît, le journalisme n'est plus qu'une mascarade et le peuple, pétrifié, se réfugie dans le silence.

« *Un encadrement rationnel des masses* »

Combattant militairement la rébellion, ayant anéanti l'opposition et réduit au silence les journalistes, ayant en somme rendu toute contestation illégale, le pouvoir camerounais transforme progressivement le parti au pouvoir, directement piloté par la présidence lui aussi, en parti unique. L'Union nationale camerounaise (UNC), qui remplace l'Union camerounaise en 1966, vient ainsi compléter l'arsenal répressif du régime.

Car l'UNC n'est pas un parti politique au sens traditionnel du terme. S'inspirant explicitement des méthodes fascistes, structurée sur un mode ultra-hiérarchique et composée de multiples unités de nature paramilitaire, elle permet de quadriller le territoire, de surveiller les habitants, de promouvoir les méritants et de sanctionner les hésitants. Seule formation politique autorisée à partir de 1966, l'UNC vient peu à peu doubler l'appareil d'État et permet aux idéologues du régime de resserrer leur emprise sur les hiérarchies administratives et sécuritaires qu'ils jugent toujours trop lâches. « La structure du parti national de l'UNC permet un encadrement rationnel des masses, se réjouit le capitaine Henri-Marcel

Meno au cours du stage d'action psychologique organisé à Nkongsamba en 1967. Les différentes hiérarchies du parti offrent des possibilités illimitées dans le domaine de l'organisation. Ainsi, nous pourrions dominer la population et, en temps voulu, la militariser. »

Tel est bien l'objectif poursuivi par le régime camerounais : pour obtenir l'« assainissement de la population », selon l'expression utilisée par une instruction présidentielle, il faut la « mobiliser », au sens militaire du terme. Surveillés, contrôlés, enrégimentés, les Camerounais sont chaque jour incités à prouver leur loyalisme, à renouveler leur allégeance indéfectible au parti et à chanter les louanges du président, qualifié de « père de la nation », dont le culte est savamment orchestré. Invités à collaborer activement avec les forces de l'ordre et à diffuser les mots d'ordre du parti unique, ils sont sommés de dénoncer les moindres comportements ambigus. Le mutisme étant en lui-même considéré comme suspect, la délation devient peu à peu la marque ultime du patriotisme en même temps qu'elle nourrit les dossiers du SEDOC (rebaptisé en 1969 Direction des études et de la documentation, DIRDOC).

Les politiques économiques répondent également à cette exigence de mobilisation générale : il faut, proclame la propagande officielle, gagner la « bataille du développement ». Et, là encore, le peuple camerounais, jugé trop « arriéré » et « indolent », ou manquant d'« ardeur au travail », est regardé avec suspicion par les barons du régime. Lesquels ne tardent pas à se saisir des « armes psychologiques » dont ils sont devenus des adeptes inconditionnels pour stimuler les énergies. Les déclarations d'Ahmadou Ahidjo lors de l'inauguration en 1967 d'un « village pionnier », construit avec le renfort de l'armée sur le modèle des kibboutz israéliens, résume assez bien la philosophie du régime : « Jeunesse engagée, jeunesse encadrée, jeunesse trempée à l'idéologie du parti plaçant le développement, la construction nationale au cœur de son programme, c'est elle qui doit être l'apôtre de cette mutation psychologique de retour à la terre, de l'amour du travail ; c'est elle qui doit la stimuler, la promouvoir, la propager. » Le même discours est décliné devant toutes les catégories de citoyens (femmes, personnes âgées, écoliers, soldats, planteurs, commerçants, etc.). Lesquels, faut-il le préciser, votent en masse, à chaque « élection » systématiquement truquée, pour le candidat du parti unique. Lors de l'élection présidentielle

de mars 1965, Ahmadou Ahidjo est ainsi réélu avec 100 % des suffrages exprimés. Un score qu'il parviendra à égaler en 1970, 1975 et en 1980, avec un taux de participation dépassant à chaque fois les 99 %...

Ainsi, alors que la « rébellion » disparaît presque complètement des discours officiels, les techniques instaurées à la fin des années 1950 pour l'éradiquer ne cessent d'être étendues au reste de la population. À la fin des années 1960, la guerre est devenue permanente, généralisée et institutionnalisée. Lorsqu'en 1966 quelques upécistes exilés profitent de l'instauration d'un régime marxiste au Congo-Brazzaville pour tenter une incursion militaire dans le sud du Cameroun, c'est dans un silence total qu'ils se font écraser par l'armée camerounaise. Le silence sera certes temporairement brisé lorsque Ernest Ouandié sera à son tour arrêté, en août 1970. Mais c'est surtout parce qu'un évêque catholique, Mgr Albert Ndongmo (1926-1992), sera accusé de l'avoir aidé que l'affaire sera portée à la connaissance du public international (voir encadré). Les rares observateurs étrangers qui suivent encore l'actualité camerounaise découvriront à cette occasion, non sans étonnement, que la résistance armée n'avait jamais cessé depuis plus d'une décennie.

1970-1971 : l'affaire Ndongmo-Ouandié

Le 18 août 1970, Ernest Ouandié, chef du maquis nationaliste depuis 1961 et dernier grand leader indépendantiste dans la clandestinité, est arrêté. Cet événement, qui marque la fin de toute perspective insurrectionnelle au Cameroun, s'explique par la rencontre de deux stratégies : celle d'Ouandié et de ses soutiens, d'une part, qui cherchent une porte de sortie du maquis ; et celle du régime, d'autre part, qui essaie de le localiser. Au milieu de cette course de vitesse, Mgr Ndongmo, l'énigmatique évêque de Nkongsamba (Mungo), joue un rôle central.

Depuis 1965, le régime d'Ahidjo a secrètement missionné Ndongmo pour négocier avec Ouandié son ralliement. Sans succès, puisque la rencontre entre les deux hommes en 1966 aboutit plutôt à rallier... l'évêque frondeur au chef maquillard. Dans le collimateur des autorités, qui le soupçonnent de fomenter un coup d'État, Ndongmo est alors approché par un

groupe d'anticolonialistes internationalistes, le réseau Solidarité, animé par le militant communiste égyptien Henri Curiel (1914-1978). Solidarité ambitionne d'exfiltrer Ouandié, isolé et sans perspective au maquis, pour continuer la lutte pacifiquement en exil. Pour y parvenir, le réseau met en relation Mgr Ndongmo et les upécistes en exil à Alger. Solidarité envoie même des hommes au Cameroun britannique pour organiser l'opération visant à faire passer Ouandié par le Nigéria pour rejoindre la Suisse. Mais Ndongmo, surveillé de près par les forces de l'ordre, conduit malgré lui les militaires sur les traces d'Ouandié. Convoqué en urgence par le Vatican, Ndongmo disparaît... au moment même où il devait transférer Ouandié aux hommes de Solidarité. Abandonné par l'évêque, le chef insurgé est obligé de se rendre aux autorités camerounaises. Malgré les menaces, Ndongmo retourne au Cameroun après son entretien au Vatican et se fait arrêter à la descente de l'avion.

Les deux hommes étant originaires de l'Ouest, l'affaire Ndongmo-Ouandié tourne à la chasse au « complot bamiléké ». Au cours de l'instruction, des dizaines de personnalités de tous horizons, y compris des caciques du régime, sont soupçonnées d'avoir participé à un imaginaire coup d'État, arrêtées et soumises à la torture. Après la diffusion à la radio d'« aveux » extorqués, Ouandié, Ndongmo et quelques autres sont jugés et condamnés à la peine capitale. Malgré une mobilisation internationale lancée par les militants de Solidarité, Ouandié est fusillé sur la place publique de Bafoussam le 15 janvier 1971 aux côtés de deux camarades. Mgr Ndongmo, quant à lui, voit sa peine commuée en réclusion à perpétuité et passera, comme d'autres « suspects », condamnés ou non, de longues années dans de sinistres « camps d'internement administratif ».

Cette mascarade judiciaire remet un moment la dictature camerounaise en lumière⁴. Elle pousse le célèbre écrivain camerounais Mongo Beti, installé en France, à publier en 1972 un livre à charge contre le régime d'Ahidjo et ce qu'il appelle la « mafia foccartiste ». *Main basse sur le Cameroun*, publié par François Maspero, est aussitôt interdit et ses exemplaires saisis. Il ne sera autorisé en France qu'en 1977.

Mais tout revient rapidement à la « normale ». Trois semaines seulement après l'exécution publique d'Ouandié, le 15 janvier 1971, sur la place de Bafoussam, et alors que Mgr Ndongmo est expédié dans le centre de rééducation civique de Tcholliré, au Nord-Cameroun, le président français Georges Pompidou, en tournée africaine, se rend à Yaoundé en visite officielle. Et lorsqu'un journaliste camerounais lui demande, au cours de sa conférence de presse, pourquoi la France n'adopte pas elle aussi un système à parti unique, il s'autorise un peu d'humour. « Je n'ai peut-être pas l'autorité du président Ahidjo, par conséquent ma réussite n'est peut-être pas totale ! », s'amuse-t-il sous l'œil vigilant de Jacques Foccart. Et Pompidou de compléter avec cette pirouette rhétorique : « Pour être sérieux, je crois qu'on ne peut pas envisager un gouvernement – un gouvernement démocratique tel que je l'entends, c'est-à-dire respectueux du droit des individus – de la même manière partout⁵. »

De Pompidou à Hollande : le triomphe du système « françafricain » au Cameroun

Si Pompidou peut ainsi afficher sa décontraction, alors même que le régime de Yaoundé vient d'assassiner la dernière grande figure de la résistance kamerunaise au terme d'une parodie de procès, c'est qu'à cette date plus rien ne semble pouvoir menacer le pacte néocolonial que les dirigeants français et camerounais ont scellé dix ans plus tôt. Le système « françafricain » mis en place à la fin des années 1950 s'est lui aussi pérennisé, au Cameroun comme dans le reste du « pré carré » français.

Sous couvert d'« amitié franco-africaine », et grâce aux multiples accords que Paris a fait signer à Yaoundé au moment de l'indépendance (accords de défense, accords de coopération, accords monétaires et économiques, maintien du franc CFA et de la zone franc, etc.), ce système néocolonial permet à la France de maintenir sa tutelle sur le Cameroun en sous-traitant la gestion des « affaires courantes » à la petite élite qu'elle a placée à la tête du pays et qui profite à plein des privilèges que cette situation lui garantit. En protégeant les dirigeants camerounais contre les risques de

déstabilisation et en assurant de ce fait aux élites locales une confortable rente de situation, la France officielle peut sans complexe défendre ses intérêts tout en présentant le Cameroun comme un pays pleinement souverain.

Les Français n'ont pourtant pas disparu du paysage camerounais, loin s'en faut. L'appareil sécuritaire y est encore largement contrôlé par eux. En 1971, la majorité des officiers supérieurs de l'armée camerounaise sont de nationalité française et tous les autres ont été formés dans les institutions militaires de l'ancienne puissance coloniale⁶. La même situation prévaut dans les administrations civiles : alors que les fonctionnaires coloniaux étaient au nombre de 1 800 en 1960, 1 314 « coopérants » français travaillent directement ou indirectement dans l'administration camerounaise en 1976⁷. Occupant des postes clés dans toutes les institutions du pays (administration fiscale, éducation, police, justice, etc.), ces coopérants apparaissent aux yeux de nombreux observateurs comme une véritable « cinquième colonne » au cœur de la machine politique et administrative camerounaise. C'est le cas en particulier en matière économique, comme le note en 1978 l'historien Richard Joseph : « Pendant des années après l'indépendance, les experts français ont non seulement élaboré les “plans de développement” mais ils pouvaient s'assurer, en tant que “conseillers” dans les ministères de l'Économie des gouvernements successifs et au sein du cercle de décision entourant Ahidjo, que le pays restait dans la bonne voie⁸. »

On imagine, dans ces conditions, que les intérêts économiques hexagonaux sont fort bien servis dans ce pays considéré au début des années 1970 comme le troisième plus riche d'Afrique francophone (après la Côte d'Ivoire et le Sénégal). De fait, ce sont presque toujours les entreprises françaises qui bénéficient de l'« aide au développement » française. Pour favoriser l'investissement étranger, les industriels hexagonaux bénéficient d'innombrables avantages fiscaux ou douaniers, empêchant ainsi le tissu industriel local de se développer. Quinze ans après l'indépendance politique, 97 % des entreprises industrielles installées au Cameroun sont détenues par des Européens, parmi lesquels les Français sont de très loin les plus présents (comme on le constate dans le secteur minier, où 90 % du capital est détenu par des intérêts français). Cette situation provoque de graves inégalités : alors que les Camerounais représentent 93,7 % de la main-d'œuvre non agricole, les Français occupent 82 % des postes de

cadres supérieurs bien mieux rémunérés. À l'orée des années 1980, les quelque 9 000 Français alors présents au Cameroun, résume la revue *African Affairs*, « continuent à dominer presque tous les secteurs clés de l'économie, à peu près comme ils le faisaient avant l'indépendance. Les ressortissants français contrôlent 55 % du secteur moderne de l'économie camerounaise et leur contrôle sur le système bancaire est complet et total ».

Le Cameroun offre ainsi l'image la plus orthodoxe de ce que peut être une économie néocoloniale : l'ex-puissance coloniale rapatrie massivement ses capitaux – sous forme de profits ou de salaires – et ne laisse que les miettes aux populations locales. La situation va même s'aggraver avec l'exploitation du pétrole camerounais, découvert au milieu des années 1950 sous les eaux territoriales du pays. Jugée non rentable à l'époque, l'explosion des cours consécutive au choc pétrolier de 1973 permet son démarrage en 1977. Mais cette exploitation ne bénéficie en rien à la population. Gérées « hors budget » et placées sur d'obscurs comptes bancaires étrangers (en France, en Suisse et aux États-Unis), les recettes pétrolières camerounaises gonflent les profits de la société française Elf et remplissent les coffres-forts des hauts dirigeants franco-camerounais. Selon une étude réalisée en 2009, pas moins de 10,7 milliards de dollars se seraient ainsi « évaporés » entre 1977 et 2006. « Cette somme a peut-être été appropriée par des acteurs privés, bien qu'il soit difficile de déterminer quelles parts sont revenues respectivement aux compagnies pétrolières et aux responsables officiels », notent les auteurs de l'étude⁹.

Les historiens auront à déterminer le rôle exact de l'Élysée et de la société Elf, un des bras armés de la Françafrique, dans la soudaine démission d'Ahmadou Ahidjo en 1982. Alors que rien n'annonçait son départ – il avait été « triomphalement réélu » deux ans plus tôt –, le dictateur, que l'on disait malade, a subitement cédé son fauteuil à celui qui lui servait de Premier ministre depuis 1975 : Paul Biya, apparatchik du régime né en 1933.

Pour de nombreux observateurs, cette succession précipitée serait moins liée à l'état de santé de l'homme fort de Yaoundé qu'à l'avènement au pouvoir de la gauche à Paris, pour la première fois depuis 1958. François Mitterrand, arrivé à l'Élysée quelques mois plus tôt, a-t-il cherché à écarter Ahidjo, trop proche de la droite française, pour installer ses propres réseaux à Yaoundé ? D'autres y voient une manœuvre pilotée par les dirigeants de l'entreprise pétrolière publique Elf, une hypothèse compatible avec la

précédente. Alléchée par les gisements pétroliers découverts au large du Cameroun anglophone, la compagnie aurait alors évincé Ahidjo pour placer à la tête du pays un homme plus malléable. C'est la thèse qu'accréditera au milieu des années 1990 Loïk Le Floch-Prigent, P-DG de la multinationale française de 1989 à 1993, lorsque, à l'occasion du scandale politico-financier de l'« affaire Elf », il dévoilera son rôle à l'époque : « C'est grâce à Elf que la France maintient une présence en Afrique francophone et l'élargit à d'autres pays. » Après avoir cité le cas du Gabon et du Congo, Le Floch-Prigent mentionne celui du Cameroun, « où le président Biya [n'a pris] le pouvoir qu'avec le soutien d'Elf pour contenir la communauté anglophone de ce pays ».

Quoi qu'il en soit, Paul Biya devient le maître du Cameroun en 1982. Et c'est le même homme qui règne toujours trente-quatre ans plus tard, sans projet ni vision, sur un pays accablé par la corruption, la désorganisation et les inégalités. Certes, le régime s'est apparemment assoupli : une partie de la législation contre-subversive adoptée dans les années 1960 a été supprimée, le système du parti unique a été aboli et la presse jouit d'une relative liberté. Mais il ne s'agit que d'un ravalement de façade, le pouvoir effectif restant dans les mains d'une petite caste de nantis affiliés au parti présidentiel, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), héritier direct de l'UNC. Et la moindre contestation sérieuse est réprimée dans le sang, comme ce fut le cas en février 2008 lorsque les forces de l'ordre – toujours obsédées par la « subversion » – écrasèrent un vaste mouvement de protestation sociale contre la cherté de la vie et la perpétuation au pouvoir du régime Biya (au prix d'une centaine de morts et de milliers d'arrestations).

La plupart des chancelleries occidentales critiquent ouvertement les méthodes autoritaires du régime, ainsi que le simulacre d'élections qu'il organise périodiquement. Depuis de Gaulle et Pompidou dans les années 1960 et 1970 jusqu'à Sarkozy et Hollande dans les années 2010, en passant par Giscard, Mitterrand et Chirac, la France, elle, lui apporte son indéfectible soutien, aussi intéressé que peu soucieux des violations des droits humains qui constituent l'ordinaire de ce régime. De temps à autre, les autorités françaises esquissent une petite moue désapprobatrice et affirment préférer les « pressions amicales » aux « déclarations tonitruantes ». Mais, en pratique, rien ne change : Biya est toujours accueilli à bras ouverts à l'Élysée et les responsables français défilent en rang

d'oignons à Yaoundé. Affichés comme autant de trophées sur le site Internet officiel de la présidence du Cameroun, les clichés montrant leurs mines réjouies sous les lambris du palais d'Étoudi, où les accueille l'autocrate camerounais, en disent plus long que leurs évasives déclarations d'intention.

Sous prétexte de « lutte contre le terrorisme », le pacte franco-camerounais semble même s'être raffermi depuis que le Nord du Cameroun subit les attaques de Boko Haram. Une aubaine pour Paul Biya qui n'hésite pas, comme il l'a fait en 2014, à dresser d'indécents parallèles entre le mouvement anticolonialiste des années 1950-1960, qui militait pour la libération du Cameroun, et la secte djihadiste des années 2010, qui rêve à l'inverse de le soumettre à une dictature théocratique. Qualifiant de « terroriste » toute forme de contestation, quelle qu'en soit la nature, et s'assurant ainsi du soutien militaire, diplomatique et financier des autorités françaises, décidées à empêcher toute « déstabilisation » du Cameroun, Paul Biya peut dormir sur ses deux oreilles. Paris veille sur lui.

Épilogue

Vers la vérité et la justice ?

« Le fait est que les vaincus sont obligés, pour survivre, de connaître non seulement leur propre histoire, mais aussi celle de leurs dominants. Les dominants, eux, non. L'ignorance suffit. Du coup, ce n'est pas parce que l'on a eu un passé ensemble qu'on aura nécessairement un futur en commun. Un tel futur, il faudra le construire consciemment. Par la lutte. »

Achille MBEMBE, « La France peine à entrer dans le monde qui vient », *Libération*, 2 juin 2016.

Comment interpréter les déclarations de François Hollande, le 3 juillet 2015, lorsque, en visite officielle à Yaoundé, il évoqua les « épisodes extrêmement tourmentés » qui marquèrent l'indépendance du Cameroun (voir introduction) ? Passées presque inaperçues en France, ces quelques phrases furent accueillies avec un certain soulagement dans l'opinion publique camerounaise. Pour la première fois, les plus hautes autorités de l'État français, en la personne du président de la République, reconnaissaient qu'il s'était bien passé *quelque chose* au Cameroun au

moment de la décolonisation. Évoquant une « répression » en Sanaga-Maritime et au pays Bamiléké, François Hollande se disait même prêt à « ouvrir les livres d'histoire [et] les archives ».

La difficile reconnaissance de la violence coloniale

La brève déclaration du président français sonna comme une petite victoire pour tous ceux qui, journalistes, chercheurs ou activistes, cherchent à faire sortir la guerre du Cameroun de l'oubli et militent depuis des années pour sa reconnaissance officielle. Certains observateurs firent pourtant part de leur scepticisme. Pourquoi François Hollande s'est-il contenté de parler de la répression qui a eu lieu « *après* l'indépendance » ? Pourquoi n'a-t-il pas rendu hommage à la mémoire des victimes, comme il l'a fait à propos des massacres d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961^a ? Pourquoi n'a-t-il pas précisé quelles archives, quand et selon quelles modalités les autorités françaises envisageaient de déclassifier ? Pourquoi en somme le président français s'est-il contenté de quelques mots confus et désinvoltes, prononcés du bout des lèvres, plutôt que de s'engager activement à faire la lumière sur des événements qu'il qualifie lui-même de « tragiques » et à rendre justice à celles et ceux qui en ont été les victimes ?

Un an plus tard, le dossier avance mollement. Contacté par nos soins à l'été 2016, l'Élysée nous a renvoyés vers le ministère des Affaires étrangères, qui s'est contenté d'une réponse évasive, évoquant sans plus de précisions l'ouverture prochaine de fonds d'archives du Quai d'Orsay, du service historique de la Défense et des Archives nationales de l'Outre-mer. « Les modalités de mise en œuvre de l'annonce du président de la République sont en cours de définition », nous a-t-on expliqué. Manifestement, les vagues promesses présidentielles de juillet 2015 sont en voie d'enlisement dans les dédales obscurs de l'administration française. Comme si Paris cherchait surtout à mettre sous le tapis ce dossier bien gênant.

Pour comprendre l'embarras ou la prudence de l'Élysée, il faut garder à l'esprit que la guerre du Cameroun n'appartient pas à un passé révolu que

l'on pourrait ranger dans les livres d'histoire comme on remise des vieux papiers dans un tiroir – pour mieux les oublier. Cette guerre est au contraire brûlante d'actualité. Comment, en effet, comprendre le Cameroun postcolonial si l'on ignore que c'est dans la guerre qu'il a été enfanté ? Comment envisager l'avenir de ce pays sans comprendre que cette guerre, qui n'a jamais existé officiellement et qui n'a donc jamais pris fin, s'est perpétuée sous la forme d'un régime despotique qui perdure encore aujourd'hui ? Comment croire à l'« amitié franco-camerounaise » dont parlent les discours officiels depuis un demi-siècle quand on sait que cette formule cache un système qui a permis de prolonger une relation profondément inégalitaire ?

Confrontées à des revendications mémorielles de plus en plus pressantes, les autorités françaises sont aujourd'hui prises dans une série de contradictions. La première, peut-être la plus importante, est celle qui sépare les mythes et les réalités historiques. Aimant à se décrire comme la « patrie des droits de l'homme », la France refuse obstinément de regarder avec honnêteté les événements passés qui viennent contredire l'image avantageuse qu'elle se donne d'elle-même. La volonté, en 2005, d'une poignée de députés d'inscrire les « aspects positifs » de la colonisation dans les livres d'histoire comme le rejet obsessionnel de toute forme de « repentance » témoignent de cette difficulté à s'émanciper des récits mythologiques et des conceptions essentialistes. Non, la « France » n'est pas *naturellement* généreuse : comme toutes les nations impérialistes, elle n'a jamais hésité à bafouer les « grands principes » dont elle se revendique pour défendre ses intérêts.

Généralement décrite comme un processus pacifique au cours duquel les autorités françaises auraient amené les colonies à l'indépendance de façon tout à fait désintéressée, la décolonisation de l'ancienne « Afrique noire française » s'inscrit dans cette mythologie nationale que viennent ébranler ceux qui tentent de faire la lumière sur les événements sanglants qui ont émaillé cette période, depuis le massacre de Thiaroye en 1944 jusqu'à la guerre du Cameroun, en passant par la répression de l'insurrection malgache de 1947, le châtement des grévistes ivoiriens en 1948 ou l'opération « Écouvillon » en Mauritanie dix ans plus tard. Encore trop mal connus, ces épisodes – et tant d'autres – démentent les récits officiels et prouvent que la décolonisation de l'Afrique française a surtout consisté,

pour les autorités françaises, à empêcher les Africains de choisir librement leur destin. Ce qu'elles parviendront à faire grâce à ce système néocolonial qualifié de « Françafrique ».

C'est là qu'apparaît l'autre contradiction dans laquelle sont prises les autorités françaises des années 2000 et 2010. Jurant en permanence avoir « rompu » avec la Françafrique, comme le firent successivement Nicolas Sarkozy et François Hollande, elles refusent en réalité d'abandonner la plupart des instruments qui la caractérisent : relations privilégiées avec des dictateurs « amis », interventions militaires unilatérales, maintien du franc CFA, renouvellement des accords de défense et de coopération... Certains de ces outils ont été partiellement révisés ou adaptés pour les rendre plus conformes à l'esprit du temps, mais les fondamentaux demeurent.

D'une certaine manière, la France se trouve depuis les années 1990 dans une situation comparable à celle des années 1950, lorsque ses dirigeants décidèrent de réformer le système colonial pour ne pas « tout perdre ». Dans les années 2010, c'est le système néocolonial, cette Françafrique dont on annonce périodiquement la mort, qui n'en finit pas d'agoniser. Bouleversées par la mondialisation, les migrations, la circulation accélérée de l'information et par l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale, les sociétés africaines, en particulier les jeunes générations, se désintéressent de plus en plus des anciennes puissances coloniales. Elles regardent ailleurs, vers le Canada, la Chine ou le Brésil, et s'inventent de nouvelles façons de vivre, de se battre, de résister.

Un passé qui s'obstine, un avenir qui s'impatiente

La France, qui fantasme toujours sa propre « grandeur » et qui a bien l'intention de « rester en Afrique », se trouve ainsi prise à son propre piège. Car elle est coincée entre deux époques : un passé qui s'obstine, celui de la Françafrique forgée à l'époque de la guerre froide et de la décolonisation, et un avenir qui s'impatiente, porté par ces nouvelles générations lassées des vieux autocrates qui servent de relais aux ex-puissances coloniales. La façon dont les peuples tunisien, en 2011, et burkinabé, en 2014, ont balayé

leurs dictateurs respectifs, Zine el-Abidine Ben Ali et Blaise Compaoré, tous deux grands « amis de la France », témoigne de ce changement d'époque.

Comme d'autres pays, le Cameroun illustre à sa façon le fossé grandissant qui sépare les élites africaines et les peuples du continent. Dirigé par un homme âgé de quatre-vingt-quatre ans en 2016, qui dépense des sommes faramineuses dans les palaces européens, à La Baule ou à Genève, la population camerounaise, dont la moitié a moins de dix-huit ans, vit dans des conditions extrêmement difficiles, avec un revenu moyen inférieur à 100 euros par mois, selon la Banque mondiale. Les dirigeants français sont bien conscients que Paul Biya, héritier direct d'Aхмаdou Ahidjo, dont il fut le Premier ministre entre 1975 et 1982, n'est pas éternel. Et elles doivent maintenant choisir : continuer à soutenir le satrape de Yaoundé, dont la seule légitimité repose sur des élections truquées, ou écouter enfin un peuple qui souhaite, comme les autres, participer sans entraves aux évolutions du monde contemporain.

La guerre du Cameroun vient se loger au cœur de ce dilemme. Continuer à nier ce conflit, à le minimiser et à incriminer ceux qui refusèrent l'ordre (néo)colonial, c'est cautionner le système de terreur qu'il a engendré et qui se perpétue aujourd'hui sous des formes à peine renouvelées. À l'inverse, faire enfin la lumière sur cette guerre, et rendre ainsi justice au peuple camerounais qui continue d'en subir les conséquences lointaines, permettra de tourner la page, d'honorer les grandes figures du passé et de regarder l'avenir avec sérénité.

Il y a cependant peu de choses à attendre de la « bonne volonté » qu'affichent de temps à autre les autorités françaises. Il faudra les pousser à reconnaître cette guerre (et ses conséquences politiques et sociales à long terme). De nombreux Camerounais s'y emploient depuis longtemps : en fouillant les archives disponibles, en interrogeant les témoins encore en vie, en publiant des livres ou des articles, en créant des associations^b. C'est grâce à eux que la guerre du Cameroun a commencé à être connue et discutée. Mais il est temps de passer à l'étape suivante : faire reconnaître les préjudices que cette guerre a causés.

Entre autres démarches, les victimes peuvent pour cela s'inspirer de l'exemple kényan. Après une longue période de « *state imposed amnesia* », très comparable à celle qui s'est abattue sur le Cameroun, la mémoire de la répression des Mau Mau est revenue à la surface depuis que des victimes de

tortures infligées dans les années 1950 ont osé porter plainte en justice au Royaume-Uni... et ont gagné. En 2013, ces plaignants ont obtenu la reconnaissance officielle des crimes coloniaux, l'ouverture d'archives coloniales secrètes, l'érection d'un monument commémoratif (financé par le Royaume-Uni) et une indemnisation financière de près de 20 millions de livres, soit 25 millions d'euros, répartie entre 5 228 victimes. À l'heure où nous écrivons ces lignes, à l'été 2016, un nouveau procès est en cours à Londres, impliquant cette fois 40 000 Kényans qui réclament justice pour la torture, le viol, la détention arbitraire ou le travail forcé qu'ils ont subis dans les années 1950.

Le système judiciaire français étant différent et la société française se montrant très frileuse dès que l'on touche à son passé colonial, il est peu probable que les victimes de la guerre du Cameroun obtiennent les mêmes résultats que leurs homologues kényans. Si rien ne se débloque, il se pourrait alors que ce soit le peuple camerounais lui-même qui finisse par réclamer directement justice. Non pas pour demander la reconnaissance officielle de la guerre du Cameroun en tant que telle, mais pour que le système injuste qu'elle a enfanté disparaisse enfin.

Alors que le système Biya est à bout de souffle et que l'impatience grandit aux quatre coins du pays, le Cameroun est au bord de l'explosion. Instruites par les précédents tunisien et burkinabé, les autorités françaises en sont d'autant plus conscientes qu'elles observent sur tout le continent monter le « sentiment antifrançais ». Elles savent qu'après avoir si longtemps gardé le silence sur ses propres agissements et ceux des régimes françafricains qu'elles ont contribué à installer au cours des dernières décennies, elles risquent fort de figurer parmi les cibles prioritaires d'une révolte populaire au Cameroun. La guerre trop longtemps enfouie pourrait alors brutalement ressurgir. Tôt ou tard, tout crime se paie.

Notes de l'épilogue

^a. Au cours desquels, la police française a réprimé en région parisienne une manifestation organisée par la Fédération de France du FLN algérien, faisant des dizaines de morts et des centaines de blessés. Commémorant ce massacre longtemps « oublié », François Hollande déclarait le 17 octobre 2012 : « Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes. »

b. À l'image de l'Asvecam (Association des vétérans du Cameroun), qui regroupe d'anciens combattants de l'UPC et pose la question des réparations pour les préjudices subis, ou du Collectif Mémoire 60, qui s'attelle à poser au Cameroun le problème de la reconnaissance de la guerre du Cameroun.

Remerciements

Nos remerciements aux ami.e.s qui ont eu la gentillesse de lire cet ouvrage avant sa publication : Solène Brun, Isabelle Fourot, Emmanuel Hauchard, Achille Mbembe, Théophile Nono et Jean-Bruno Tagne. Leurs précieuses remarques, leurs judicieuses suggestions et leurs bienveillantes critiques nous ont considérablement aidés à améliorer ce travail.

Il nous faut également remercier celles et ceux qui nous ont encouragés dans nos recherches au cours des dix dernières années : notre éditeur, François Gèze, qui nous accompagne avec un enthousiasme jamais démenti depuis le départ, ainsi que les lectrices et lecteurs qui ont entamé un dialogue avec nous à la suite de la parution, en 2011, du livre *Kamerun !*. Ces échanges ne cessent d'enrichir nos connaissances et nos réflexions.

Merci enfin aux centaines d'acteurs et de témoins directs et indirects de la guerre du Cameroun qui ont accepté de répondre à nos questions et de nous confier leurs archives. C'est grâce à eux que cette histoire tragique commence à sortir de l'ombre.

Quelques références

Outre *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971* (La Découverte, 2011), sur lequel s'appuie le présent ouvrage, de nombreux livres ont été publiés et quelques documentaires réalisés sur la guerre du Cameroun. En voici une succincte sélection, très loin d'être exhaustive. Une bibliographie plus complète est consultable sur le site [<www.kamerun-lesite.com>](http://www.kamerun-lesite.com).

Bibliographie

- Mongo BETI, *Main basse sur le Cameroun. Autopsie d'une décolonisation*, François Maspero, Paris, 1972 (réed. La Découverte, 2010).
- Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- Abel EYINGA, *L'UPC, une révolution manquée ?*, Chaka, coll. « Afrique contemporaine », vol. 13, Paris, 1991.
- Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun. Les origines sociales de l'UPC*, Karthala, Paris, 1986.
- Richard JOSEPH (dir.), *Gaullist Africa. Cameroon under Ahmadu Ahidjo*, Fourth Dimension Publisher, Enugu, 1978 (réed. 2002).
- Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun, 1920-1960. Histoire des usages de la raison en colonie*, Karthala, Paris, 1996.
- Fanny PIGEAUD, *Au Cameroun de Paul Biya*, Karthala, Paris, 2011.
- Meredith TERRETTA, *Nation of Outlaws, State of Violence. Nationalism, Grassfields Tradition, and State Building in Cameroon*, Ohio University Press, Athens, 2014.

Ruben UM NYOBÈ, *Le Problème national kamerunais*, présentation d'Achille Mbembe, L'Harmattan, Paris, 1984.

Ruben UM NYOBÈ, *Écrits sous maquis*, présentation d'Achille Mbembe, L'Harmattan, Paris, 1989.

Filmographie

Alain D'AIX et Jean-Claude BURGER, *Contre-censure. Main basse sur le Cameroun*, InformAction, 1976, 27'.

Frank GARBÉLY, *L'Assassinat de Félix-Roland. Moumié. L'Afrique sous contrôle*, Triluna/TSR/Arte, 2005, 52'.

Gaëlle LE ROY et Valérie OZOUF, *Cameroun, autopsie d'une indépendance*, Program 33, 2007, 52'.

Félix MBOG LEN MAPOUT, *Le Mythe de Mapout*, Malo Pictures/Vrai Vrai films, 2014, 57'.

Notes

Introduction. Une guerre invisible

1. Frantz FANON, « Vers la libération de l'Afrique » et « La farce qui change de camp », in *Pour la révolution africaine*, in *Œuvres*, La Découverte, Paris, 2011, p. 760-761 et p. 784.
2. Charles LACHEROY, *Leçon de l'action viêt-minh et communisme en Indochine, ou une leçon de guerre révolutionnaire*, Centre d'études asiatiques et africaines, Paris, 1954.
3. Cité in Alain D'AIX et Jean-Claude BURGER, *Contre-Censure. Main basse sur le Cameroun*, Inform'Action Films, Québec, 1976 (voir <www.informationfilms.com>).

1. Préludes : l'insoluble équation coloniale

1. « La souveraineté », *Togo-Cameroun*, mars-avril 1931, p. 180.
2. Cité in « Memoirs of William Alleyne Robinson, 1960-1961 », The Bodleian Library of Commonwealth and African Studies at Rhodes House, Oxford [GB 162 MSS. Afr.s.2033].
3. Blaise Alfred NGANDO, *La France au Cameroun, 1916-1939. Colonialisme ou mission civilisatrice ?*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 111-114.
4. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun, 1920-1960. Histoire des usages de la raison en colonie*, Karthala, Paris, 1996, p. 35.
5. Voir Philippe NKEN NDJENG, *L'Idée nationale dans le Cameroun francophone, 1920-1960*, L'Harmattan, Paris, 2012.
6. Emmanuel TCHUMTCHOUA, *De la Jeucafra à l'UPC. L'éclosion du nationalisme camerounais*, CLE, Yaoundé, 2006 ; Janvier ONANA, « Entrées en politique : voies promotionnelles de l'apprentissage et de l'insertion politiques "indigènes" dans l'État colonial au Cameroun. L'expérience de la Jeucafra », *Polis*, RCSP/CPSR, Yaoundé, vol. 7, 1999-2000.

2. La matrice de l'affrontement (1948-1954)

1. Rapport présenté au Comité directeur de l'UPC, 9 décembre 1951, cité in Ruben UM NYOBÈ, *Le Problème national kamerunais*, op. cit.
2. Frederick COOPER, *L'Afrique depuis 1940*, « Petite bibliothèque Payot », Paris, 2008, p. 99.
3. Cité in Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun*, op. cit., p. 254.

4. Cité in Paul-Henri SIRIEIX, *Félix Houphouët-Boigny, homme de la paix*, Seghers/NEA, Paris/Abidjan, 1975, p. 151.

5. Cité in Abel EYINGA, *L'UPC, une révolution manquée*, Chaka, Paris, 1991, p. 79.

3. « Une petite Algérie » (1955-1958)

1. Charles LACHEROY, « Leçon de l'action Viêt-minh et communisme en Indochine, ou une leçon de guerre révolutionnaire », *loc. cit.*

2. Cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun. Les origines sociales de l'UPC*, Karthala, Paris, 1986, p. 259.

3. Roland PRÉ, « La situation au Cameroun. Recherche et définition d'une politique », 6 avril 1956 (archives du Service historique de l'armée de terre, SHAT 10T180).

4. Lettre de Félix Moumié à Pierre Braun, 2 février 1956 (archives du Parti communiste français).

5. Paul et Marie-Catherine VILLATOUX, *La République et son armée face au « péril subversif ». Guerre et action psychologiques, 1945-1960*, Les Indes savantes, Paris, 2005, p. 273-274 ; Caroline ELKINS, *Imperial Reckoning. The Untold Story of Britain's Gulag in Kenya*, Henry Holt, New York, 2005.

6. Lettre de Ralph Gray au commissaire J. O. Field (Buea), 12 juillet 1958 (National Archives, Kew Garden, Londres, CO 554 1764).

7. Compte rendu d'une rencontre avec le consul Maxime Huré à Lagos, 12 juillet 1958 (National Archives, Kew Garden, Londres, CO 554 1764).

4. L'indépendance volée (1959-1960)

1. Cité in Jacques MARSEILLE, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris, 2005, p. 492.

2. Entretien avec Pierre Stibbe, « Le Cameroun à la veille de l'indépendance », *France Observateur*, 26 mars 1959.

3. Dossiers « BAG200043. Cameroun 1958-1960 » et « BAG225043. Cameroun 1958-1959 » (Archives CICR, Genève).

4. Meredith TERRETTA, « Cameroonian nationalists go global : from forest maquis to a pan-african Accra », *Journal of African History*, n° 51, 2010, p. 189-212.

5. Voir notamment Francis KUIKOUA, *Femmes au maquis en région bamiléké, 1955-1971*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Yaoundé 1, 2004 ; Meredith TERRETTA, « A miscarriage of revolution. Cameroonian women and nationalism », *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, vol. 7, n° 12, 2007 (disponible sur <www.univie.ac.at>) ; et Henry KAM KAH, « Women's resistance in Cameroon's Western Grassfields : the power of symbols, organization, and leadership, 1957-1961 », *African Studies Quarterly*, vol. 12, n° 3, été 2011.

6. Meredith TERRETTA, « A miscarriage of revolution », *loc. cit.*, p. 85.

7. Voir notamment : Hemley BOUM, *Les Maquisards*, La Cheminante, Ciboure, 2015 ; Max LOBE, *Confidences*, Zoé, Carouge-Genève, 2016. À signaler également le documentaire de Jean-Marie Teno, centré sur le destin tragique de la fille d'Ernest Ouandié : Jean-Marie TENO, *Une feuille dans le vent*, Les Films du raphia, 2013.

8. Félix Moumié utilise par exemple le mot « génocide » dans son discours devant la Quatrième Commission de l'ONU, le 28 octobre 1958 (voir Abraham NGUEUKAM-TIENTCHEU, *Les Stratégies coloniales de lutte contre les mouvements nationalistes africains : cas de l'Union des populations du Cameroun (UPC)*, thèse de sociologie politique, université Paris-8, 1980, p. 457).

9. Félix-Roland MOUMIÉ, Ernest OUANDIÉ, Abel KINGUÉ, « Position de l'UPC vis-à-vis de l'indépendance du Kamerun », Conakry, 29 décembre 1959.

5. La guerre totale (1960-1961)

1. André BLANCHET, « Le Cameroun 1962 : pacification et réunification », conférence devant le Groupe d'études des problèmes africains, Centre d'étude de politique étrangère, 26 octobre 1962, p. 7-8 (Fonds privés d'André Blanchet, Académie des sciences d'Outre-Mer).

2. Voir Pélagie Chantal BELOMO ESSONO, *L'Ordre et la sécurité publics dans la construction de l'État du Cameroun*, thèse pour le doctorat de science politique, École doctorale de science politique de Bordeaux, 2007 ; Célestin Christian TSALA TSALA, *Les Détenus politiques au Cameroun de 1958 à 1991*, thèse pour le doctorat d'histoire, université de Yaoundé, 2011.

3. « The French presence in Cameroun », 26 avril 1963 (National Archives, Kew Garden, Londres, FO 371-167380).

6. Administrer la terreur

1. « Milo Report n° 13. Summary of the present terrorism in Cameroun Republic », 13 juillet 1961 (FO371-155342, *Internal Security Situation*, p. 4).

2. Edward R. WARNER, « Arrests following the murder of deputy Mopen Noé », 17 septembre 1963 (National Archives, Kew Garden, Londres, FO 371-167400).

3. Cité in Alain D'AIX et Jean-Claude BURGER, *Contre-Censure. Main basse sur le Cameroun*, *op. cit.*

4. Voir Meredith TERRETTA, « Human rights in an age of contestation. French third worldism, African revolution, and capital punishment circa 1970 » (à paraître).

5. ORTF, « Voyage du président Pompidou au Gabon », Journal de 20 heures, 12 février 1971 (disponible sur <www.ina.fr>).

6. Richard JOSEPH (dir.), *Gaullist Africa. Cameroon under Ahmadu Ahidjo*, Fourth Dimension Publisher, Enugu, 1978 (réed. 2002), p. 16.

7. Andrew LARKIN, « Fear of black planet. Paternalism, private industry and profit motives in French development aid to Cameroon, 1946-1974 », University of Minnesota Digital Conservancy, 28 février 2012, <<http://purl.umn.edu>>.

8. Richard JOSEPH (dir.), *Gaullist Africa*, *op. cit.*, p. 32.

9. Bernard GAUTHIER et Albert ZEUFACK, « Governance and oil revenues in Cameroon », *OxCarre Research Paper 29*, Oxford University, 7 octobre 2009, p. 19, <www.economics.ox.ac.uk>.